# HISTOIRE NATURELLE.

## QUADRUPÈDES.

### TOME CINQUIÈME.

# HISTOIRE NATURELLE

## PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

---

## *QUADRUPEDES.*

TOME CINQUIEME.










A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.







LE DROMADAIRE

J Duquet S



LE CHAMEAU

J. Pouquet S.



# HISTOIRE NATURELLE.

## LE CHAMEAU[1], ET LE DROMADAIRE[2].

CES deux noms, *dromadaire* et *chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes et subsistantes de temps immémorial dans l'espèce du chameau. Le principal, et,

[1] En latin, *camelus*; en italien, *camelo*; en espagnol, *camelo*; en allemand, *kameel*; en anglois, *camel*.

[2] *Dromedarius*, en latin moderne; *maihary*, dans le Levant, selon Shaw.

phant, et elle ne peut subsister ni sous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paroît être originaire d'Arabie; car non seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il est le plus conforme. L'Arabie est le pays du monde le plus aride et où l'eau est le plus rare : le chameau est le plus sobre des animaux, et peut passer plusieurs jours sans boire. Le terrain est presque par-tout sec et sablonneux : le chameau a les pieds faits pour marcher dans les sables, et ne peut, au contraire, se soutenir dans les terrains humides et glissans. L'herbe et les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque aussi, et le chameau remplace cette bête de somme. On ne se trompe guère sur le pays naturel des animaux, en le jugeant par ces rapports de conformité : leur vraie patrie est la terre à laquelle ils ressemblent, c'est-à-dire, à laquelle leur nature paroît s'être entièrement conformée, sur-tout lorsque cette même nature de l'animal ne se modifie point ailleurs et ne se prête pas à l'influence des autres climats. On a inutilement essayé de multi-

plier les chameaux en Espagne, on les a vainement transportés en Amérique; ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat; et dans les grandes Indes, on n'en trouve guère au-delà de Surate et d'Ormus. Ce n'est pas qu'absolument parlant, ils ne puissent subsister et produire aux Indes, en Espagne, en Amérique, et même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, etc.*; en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, en ne les faisant pas travailler, et ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre, et même espérer de les voir produire : mais leurs productions sont chétives et rares; eux-mêmes sont foibles et languissans : ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, et au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent, tandis que, dans leur pays natal, ils font, pour ainsi dire, toute

* M. le marquis de Montmirail nous a fait savoir qu'on lui avoit assuré que S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe, avoit eu aux environs de Dresde des chameaux et des dromadaires qui y ont multiplié.

la richesse de leurs maîtres. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du ciel, un animal sacré, sans le secours duquel ils ne pourroient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, sur-tout celle des jeunes, qui est très-bonne à leur goût : le poil de ces animaux, qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur sert à faire les étoffes dont ils s'habillent et se meublent. Avec leurs chameaux, non seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien; ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis : toutes les armées du monde périroient à la suite d'une troupe d'Arabes; aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant; une terre morte, et, pour ainsi dire, écorchée par les vents, laquelle ne présente que

des ossemens, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés, un désert entièrement découvert où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante: solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit par-tout l'espace comme son tombeau; la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée: immensité qu'il tenteroit en vain de parcourir; car la faim, la soif et la chaleur brûlante pressent tous les instans qui lui restent entre le désespoir et la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a su franchir et même s'approprier ces lacunes de la nature; elles lui servent d'asyle, elles assurent son repos et le maintiennent dans son indépendance. Mais de quoi les

hommes savent-ils user sans abus? Ce même Arabe libre, indépendant, tranquille et même riche, au lieu de respecter ces déserts comme les remparts de sa liberté, les souille par le crime; il les traverse pour aller chez des nations voisines enlever des esclaves et de l'or; il s'en sert pour exercer son brigandage, dont malheureusement il jouit plus encore que de sa liberté; car ses entreprises sont presque toujours heureuses. Malgré la defiance de ses voisins et la supériorité de leurs forces, il échappe à leur poursuite, et emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif et la chaleur: en même temps il instruit ses chameaux, il les élève et les exerce dans cette même vue; peu de jours après leur naissance, il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre, et les charge, dans cette situation, d'un poids assez fort qu'il les accoutume à porter, et qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort: au lieu de les laisser paître à toute heure et boire à leur

soif, il commence par régler leurs repas, et peu à peu les éloigne à de grandes distances, en diminuant aussi la quantité de la nourriture : lorsqu'ils sont un peu forts, il les exerce à la course; il les excite par l'exemple des chevaux, et parvient à les rendre aussi légers et plus robustes : enfin, dès qu'il est sûr de la force, de la légéreté et de la sobriété de ses chameaux, il les charge de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à la leur; il part avec eux, arrive sans être attendu aux confins du désert, arrête les premiers passans, pille les habitations écartées, charge ses chameaux de son butin : et s'il est poursuivi, s'il est forcé de précipiter sa retraite, c'est alors qu'il développe tous ses talens et les leurs; monté sur l'un des plus légers, il conduit la troupe, la fait marcher jour et nuit, presque sans s'arrêter, ni boire, ni manger : il fait aisément trois cents lieues en huit jours; et pendant tout ce temps de fatigue et de mouvement, il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos et une pelotte de pâte : souvent ils courent ainsi neuf ou dix jours sans trouver de l'eau; ils se passent de boire; et lorsque par hasard

il se trouve une mare à quelque distance de leur route, ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue; la soif qui les presse leur fait doubler le pas, et ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé et pour autant de temps à venir; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines, et leurs temps d'abstinence durent aussi long-temps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, etc. le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux : c'est de toutes les voitures la plus prompte et la moins chère. Les marchands et autres passagers se réunissent en caravanes, pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes : ces caravanes sont souvent très-nombreuses, et toujours composées de plus de chameaux que d'hommes. Chacun de ces chameaux est chargé selon sa force : il la sent si bien lui-même, que quand on lui donne une charge trop forte, il la refuse, et reste constamment couché jusqu'à ce qu'on l'ait allégée. Ordinairement les grands chameaux portent un millier, et même douze cents pesant; les plus petits six à sept cents. Dans

ces voyages de commerce, on ne précipite pas leur marche : comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement et leurs journées ; ils ne vont que le pas, et font chaque jour dix à douze lieues ; tous les soirs on leur ôte leur charge, et on les laisse paître en liberté. Si l'on est en pays verd, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, et pour ruminer pendant toute la nuit : mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, et cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire ; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces l'absinthe, le chardon, l'ortie, le genêt, la cassie, et les autres végétaux épineux : tant qu'ils trouvent des plantes à brouter, ils se passent très-aisément de boire.

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir long-temps de boire n'est pas de pure habitude ; c'est plutôt un effet de leur conformation. Il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans, une cinquième poche qui lui sert de réservoir

pour conserver de l'eau *. Ce cinquième estomac manque aux autres animaux, et n'appartient qu'au chameau : il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur; elle y séjourne sans se corrompre, et sans que les autres alimens puissent s'y mêler; et lorsque l'animal est pressé par la soif, et qu'il a besoin de délayer les nourritures sèches et de les macérer par la rumination, il fait remonter dans sa panse, et jusqu'à l'œsophage, une partie de cette eau par une simple contraction des muscles. C'est donc en vertu de cette conformation très-singulière que le chameau peut se passer plusieurs jours de boire, et qu'il prend en une seule fois une prodigieuse quantité d'eau, qui demeure saine et limpide dans ce réservoir, parce que les liqueurs du corps ni les sucs de la digestion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit sur les difformités ou plutôt sur les non-conformités de cet animal

* Voyez, dans l'édition avec la partie anatomique, la description exacte que M. Daubenton a donnée de ce cinquième estomac, qu'il appelle *le réservoir*.

avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été considérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Le chameau est plus anciennement, plus complétement et plus laborieusement esclave qu'aucun des autres animaux domestiques : il l'est plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes se sont le plus anciennement policés : il l'est plus complétement, parce que dans les autres espèces d'animaux domestiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, etc. on trouve encore des individus dans leur état de nature, des animaux de ces mêmes espèces qui sont sauvages et que l'homme ne s'est pas soumis, au lieu que dans le chameau l'espèce entière est esclave; on ne le trouve nulle part dans sa condition primitive d'indépendance et de liberté : enfin il est plus laborieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri ni pour le faste, comme la plupart des chevaux, ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens, ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton; que l'on n'en a jamais fait

qu'une bête de somme, qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvoit tenir chargée et surchargée, même pendant le sommeil; car, lorsqu'on est pressé, on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, et sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées et le corps appuyé sur l'estomac : aussi portent-ils tous les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur ; au bas de la poitrine sur le *sternum*, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont pas naturelles, et qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus. La poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte. Les callosités se perpétuent aussi-bien que les bosses par la génération ; et comme il est évident que cette première dif-

formité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps, et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et boursoufler la graisse et la peau : car ces bosses ne sont point osseuses ; elles sont seulement composées d'une substance grasse et charnue, de la même consistance à peu près que celles des tétines de vache : ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps ; et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière. L'on peut présumer de même que la poche qui contient l'eau, et qui n'est qu'un appendice de la panse, a été produite par l'extension forcée de ce viscère : l'animal, après

avoir souffert trop long-temps la soif, prenant à la fois autant et peut-être plus d'eau que l'estomac ne pouvoit en contenir, cette membrane se sera étendue, dilatée et prêtée peu à peu à cette surabondance de liquide; comme nous avons vu que ce même estomac dans les moutons s'étend et acquiert de la capacité proportionnellement au volume des alimens, qu'il reste très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, et qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmeroit pleinement ou l'on détruiroit absolument ces conjectures sur les non-conformités du chameau, si l'on en trouvoit de sauvages que l'on pût comparer avec les domestiques : mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'existent nulle part dans leur état naturel; ou s'ils existent, personne ne les a remarqués ni décrits : nous devons donc supposer que tout ce qu'ils ont de bon et de beau, ils le tiennent de la nature, et que ce qu'ils ont de défectueux et de difforme, leur vient de l'empire de l'homme et des travaux de l'esclavage. Ces pauvres animaux doivent souffrir beaucoup, car ils jettent des cris

lamentables, sur-tout lorsqu'on les surcharge: cependant, quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité; au premier signe, ils plient les genoux et s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation; ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur: dès qu'ils sont chargés, ils se relèvent d'eux-mêmes, sans être aidés ni soutenus. Celui qui les conduit, monté sur l'un d'entre eux, les précède tous, et leur fait prendre le même pas qu'à sa monture; on n'a besoin ni de fouet ni d'éperon pour les exciter: mais lorsqu'ils commencent à être fatigués, on soutient leur courage, ou plutôt on charme leur ennui, par le chant ou par le son de quelque instrument: leurs conducteurs se relaient à chanter; et lorsqu'ils veulent prolonger la route et doubler la journée, ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi, reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, et le chant ne finit que quand il faut s'arrêter; alors les chameaux s'accroupissent de nouveau, et se laissent tomber avec leur charge; on leur ôte le fardeau en dénouant

les cordes et laissant couler les ballots des deux côtés : ils restent ainsi accroupis, couchés sur le ventre, et s'endorment au milieu de leur bagage, qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude et de facilité qu'on l'avoit détaché la veille.

Les callosités, les tumeurs sur la poitrine et sur les jambes, les foulures et les plaies de la peau, la chûte entière du poil, la faim, la soif, la maigreur, ne sont pas leurs seules incommodités : on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand, en les mutilant par la castration. On ne laisse qu'un mâle pour huit ou dix femelles, et tous les chameaux de travail sont ordinairement hongres : ils sont moins forts, sans doute, que les chameaux entiers, mais ils sont plus traitables et servent en tout temps; au lieu que les entiers sont non seulement indociles, mais presque furieux, dans le temps du rut, qui dure quarante jours, et qui arrive tous les ans au printemps. On assure qu'alors ils écument continuellement, et qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges de la grosseur d'une vessie de cochon. Dans ce temps, ils mangent très-peu; ils attaquent

et mordent les animaux, les hommes, et même leur maître, auquel, dans tout autre temps, ils sont très-soumis. L'accouplement ne se fait pas debout, à la manière des autres quadrupèdes; mais la femelle s'accroupit, et reçoit le mâle dans la même situation qu'elle prend pour reposer, dormir et se laisser charger. Cette posture à laquelle on les habitue, devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement. La femelle porte près d'un an, et, comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit : son lait est abondant, épais, et fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles; on les laisse paître et produire en liberté. Le profit que l'on tire de leur produit et de leur lait surpasse peut-être celui qu'on tireroit de leur travail : cependant il y a des endroits où l'on soumet une grande partie des femelles, comme les mâles, à la castration, afin de les faire travailler; et l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur et leur embonpoint. En

général, plus les chameaux sont gras, et plus ils sont capables de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paroissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu, et se réduisent au point que la place et l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos : la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie et de la Numidie jusqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras, et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du désert pour les engraisser de nouveau.

Les anciens ont dit que ces animaux sont en état d'engendrer à l'âge de trois ans : cela me paroît douteux; car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroissement. Le membre génital du mâle est, comme celui

du taureau, très-long et très-mince : dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux ; mais dans l'état ordinaire le fourreau se retire en arrière, et l'urine est jetée entre les jambes de derrière, en sorte que les mâles et les femelles pissent de la même manière. Le petit chameau tette sa mère pendant un an ; et lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort et plus robuste, on le laisse en liberté téter ou paître pendant les premières années, et on ne commence à le charger et à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans. Il vit ordinairement quarante ou cinquante ans : cette durée de la vie étant plus que proportionnée au temps de l'accroissement, c'est sans aucun fondement que quelques auteurs ont avancé qu'il vivoit jusqu'à cent ans.

En réunissant sous un seul point de vue toutes les qualités de cet animal et tous les avantages que l'on en tire, on ne pourra s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile et la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme. L'or et la soie ne sont pas les vraies richesses de l'Orient : c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie ;

il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille, pour ainsi dire, autant, et dépense peut-être vingt fois moins : d'ailleurs l'espèce entière en est soumise à l'homme, qui la propage et la multiplie autant qu'il lui plaît; au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant, qu'il ne peut multiplier, et dont il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres. Le chameau vaut non seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne et le bœuf, tous réunis ensemble : il porte seul autant que deux mulets; il mange aussi peu que l'âne, et se nourrit d'herbes aussi grossières; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache; la chair des jeunes chameaux est bonne et saine, comme celle du veau; leur poil est plus beau, plus recherché, que la plus belle laine : il n'y a pas jusqu'à leurs excrémens dont on ne tire des choses utiles; car le sel ammoniac se fait de leur urine, et leur fiente desséchée et mise en poudre leur sert de litière, aussi-bien qu'aux chevaux, avec lesquels ils voyagent souvent dans des pays où l'on ne connoît ni la paille ni le foin : enfin on fait des mottes de cette même fiente

qui brûlent aisément, et font une flamme aussi claire et presque aussi vive que celle du bois sec; cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts, où l'on ne trouve pas un arbre, et où, par le défaut de matières combustibles, le feu est aussi rare que l'eau.

---

# LE BUFFLE*,

## LE BONASUS, L'AUROCHS, LE BISON ET LE ZÉBU.

QUOIQUE le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs, ni des Romains; car il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples : le mot même de *buffle* indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la latine; en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, et n'a été transporté et naturalisé en Italie que vers le septième siècle. C'est mal-à-propos

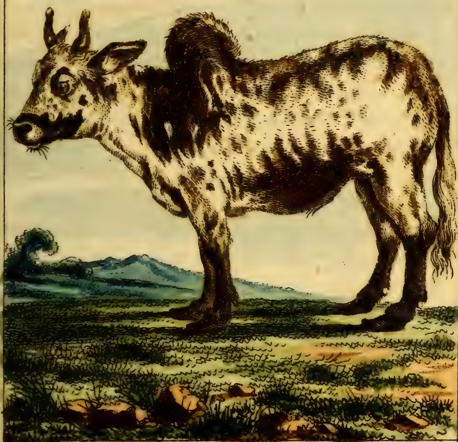
* Cet animal n'a de nom ni en grec ni en latin: c'est mal-à-propos que les auteurs modernes qui ont écrit en latin, l'ont appelé *bubalus;* Aldrovande a mieux fait en le nommant *buffelus*. Les Italiens le nomment *bufalo;* les Allemands, *buffel*. On l'appelle *empakassa* ou *pakassa* au Congo, selon Daper; et *gu-aroho* au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe.





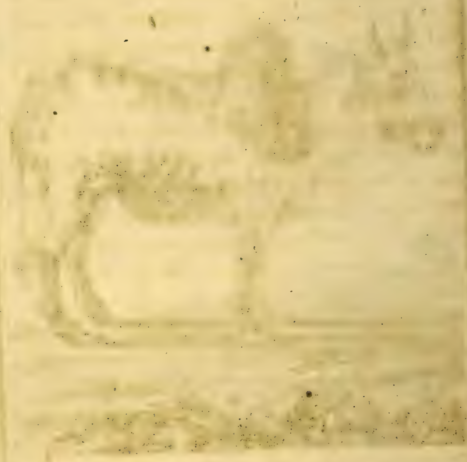
LE BUFFLE.

J Pauquet S



LE ZÉBU.

J. Pauquet. S.



que les modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec et en latin, indique, à la vérité, un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens. Si l'on vouloit rapporter le *bubalus* à un genre, il appartiendroit plutôt à celui de la gazelle qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vu au Caire un petit bœuf à bosse, différent du buffle et du bœuf ordinaire, imagina que ce petit bœuf pouvoit être le *bubalus* des anciens; mais s'il eût soigneusement comparé les caractères donnés par les anciens au *bubalus*, avec ceux de son petit bœuf, il auroit lui-même reconnu son erreur : et d'ailleurs nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vu vivant ce petit bœuf à bosse; et ayant comparé la description que nous en avons faite avec celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne soit le même animal. On le montroit à la foire à Paris, en 1752, sous le nom de *zébu*. Nous avons adopté ce nom pour désigner cet animal; car c'est une race particulière de bœuf, et non pas une espèce de buffle ou de *bubalus*.

Aristote, en faisant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, et dit seulement que chez les *Arachotas* (aux Indes) il y a des bœufs sauvages qui diffèrent des bœufs ordinaires et domestiques, comme les sangliers diffèrent des cochons : mais dans un autre endroit que j'ai cité dans les notes ci-dessus, il donne la description d'un bœuf sauvage de Péonie (province voisine de la Macédoine), qu'il appelle *bonasus*. Ainsi le bœuf ordinaire et le *bonasus* sont les seuls animaux de ce genre indiqués par Aristote; et ce qui doit paroître singulier, c'est que le *bonasus*, quoiqu'assez amplement décrit par ce grand philosophe, n'a été reconnu par aucun des naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, et que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet; en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connoît encore que le nom du *bonasus*, sans savoir quel est l'animal subsistant auquel on doive l'appliquer. Cependant, si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le *bonasus*, et qu'au contraire les Grecs et les Latins des siècles suivans n'ont plus parlé du *bonasus*, mais ont indi-

qué ces bœufs sauvages sous les noms d'*urus* et de *bison*, on sera porté à croire que le *bonasus* doit être l'un ou l'autre de ces animaux; et en effet, l'on verra, en comparant ce qu'Aristote dit du *bonasus*, avec ce que nous connoissons du bison, qu'il est plus que probable que ces deux noms ne désignent que le même animal. Jule César est le premier qui ait parlé de l'*urus*. Pline et Pausanias sont aussi les premiers qui aient annoncé le bison. Dès le temps de Pline, on donnoit le nom de *bubalus* à l'*urus* ou au bison; la confusion n'a fait qu'augmenter avec le temps: on a ajouté au *bonasus*, au *bubalus*, à l'*urus*, au bison, le *catopleba*, le *thur*, le *bubalus* de Belon, le bison d'Écosse, celui d'Amérique; et tous nos naturalistes ont fait autant d'espèces différentes qu'ils ont trouvé de noms. La vérité est ici enveloppée de tant de nuages, environnée de tant d'erreurs, qu'on me saura peut-être quelque gré d'avoir entrepris d'éclaircir cette partie de l'histoire naturelle, que la contrariété des témoignages, la variété des descriptions, la multiplicité des noms, la diversité des lieux, la différence des langues

et l'obscurité des temps sembloient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord présenter le résultat de mon opinion sur ce sujet, après quoi j'en donnerai les preuves.

1°. L'animal que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *buffle*, n'étoit point connu des anciens.

2°. Ce buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle domestique ou sauvage aux Indes et en Afrique.

3°. Le *bubalus* des Grecs et des Romains n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'académie des sciences ont décrit sous le nom de *vache de Barbarie*, et nous l'appellerons *bubale.*

4°. Le petit bœuf de Belon, que nous avons vu, et que nous nommerons *zébu*, n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.

5°. Le *bonasus* d'Aristote est le même animal que le *bison* des Latins.

6°. Le bison d'Amérique pourroit bien venir originairement du bison d'Europe.

7°. L'*urus* ou *aurochs* est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.

8°. Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent il est, aussi-bien que l'aurochs, de la même espèce que le bœuf domestique; en sorte que je crois pouvoir réduire à trois toutes les dénominations et toutes les espèces prétendues des naturalistes tant anciens que modernes, c'est-à-dire, à celles du bœuf, du buffle et du bubale.

Je ne doute pas que quelques unes des propositions que je viens d'annoncer ne paroissent des assertions hasardées, sur-tout aux yeux de ceux qui se sont occupés de la nomenclature des animaux, et qui ont essayé d'en donner des listes; cependant il n'y a aucune de ces assertions que je ne sois en état de prouver : mais avant d'entrer dans les discussions critiques qu'exige chacune de ces propositions en particulier, je vais exposer les observations et les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, et qui m'ayant éclairé moi-même, serviront également à éclairer les autres.

Il n'en est pas des animaux domestiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux sauvages; leur nature, leur grandeur et leur

forme sont moins constantes et plus sujettes aux variétés, sur-tout dans les parties extérieures de leur corps; l'influence du climat, si puissante sur toute la nature, agit avec bien plus de force sur des êtres captifs que sur des êtres libres; la nourriture préparée par la main de l'homme, souvent épargnée et mal choisie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produisent avec le temps des altérations assez profondes pour devenir constantes en se perpétuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cause générale d'altération soit assez puissante pour dénaturer essentiellement des êtres dont l'empreinte est aussi ferme que celle du moule des animaux; mais elle les change à certains égards, elle les masque et les transforme à l'extérieur; elle supprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles; elle les peint de couleurs variées; et par son action sur l'habitude du corps, elle influe aussi sur le naturel, sur l'instinct et sur les qualités les plus intérieures: une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal, suffit pour que tout se ressente, en effet, de cette altéra-

tion; et c'est par cette raison que nos animaux domestiques diffèrent presque autant par le naturel et l'instinct que par la figure, de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant : cette espèce, telle qu'elle est aujourd'hui, périroit en entier sous nos yeux et en fort peu de temps, si l'homme cessoit de la soigner, de la défendre; aussi est-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à son espèce originaire. Mais, pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont essuyées par les effets divers et diversement combinés du climat, de la nourriture, et du traitement dans leur état d'indépendance et dans celui de domesticité.

La variété la plus générale et la plus remarquable dans les bœufs domestiques, et même sauvages, consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaules. On a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, et l'on a cru jusqu'ici que les bisons étoient d'une espèce différente de celle des bœufs communs : mais comme nous sommes

maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, et que la bosse diminue dès la première génération, et disparoît à la seconde ou à la troisième, il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable, qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf. Or, on a trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse et les autres avec une bosse : ainsi cette variété semble être dans la nature même, elle paroît provenir de l'abondance et de la qualité plus substantielle du pâturage et des autres nourritures; car nous avons remarqué sur les chameaux que quand ces animaux sont maigres et mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommoit *vrochs* et *turochs* dans la langue des Germains, et le bœuf sauvage à bosse se nommoit *visen* dans cette même langue. Les Romains, qui ne connoissoient ni l'un ni l'autre de ces bœufs sauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms: de *vrochs* ils ont fait *vrus*, et de *visen*, *bison*; et ils n'ont pas imaginé que le bœuf

sauvage décrit par Aristote sous le nom de *bonasus*, pouvoit être l'un ou l'autre de ces bœufs dont ils venoient de latiniser et de gréciser les noms germains.

Une autre différence qui se trouve entre l'aurochs et le bison, est la longueur du poil : le cou, les épaules, le dessous de la gorge, dans le bison, sont couverts de poils très-longs; au lieu que dans l'aurochs toutes ces parties ne sont revêtues que d'un poil assez court et semblable à celui du corps, à l'exception du front, qui est garni de poil crépu. Mais cette différence du poil est encore plus accidentelle que celle de la bosse, et dépend de même de la nourriture et du climat, comme nous l'avons prouvé pour les chèvres, les moutons, les chiens, les chats, les lapins, etc. Ainsi ni la bosse, ni la différence dans la longueur et la quantité du poil, ne sont des caractères spécifiques, mais de simples variétés accidentelles qui ne divisent pas l'unité de l'espèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, et à laquelle il semble que les naturalistes aient donné, de concert, plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'est la forme

des cornes : ils n'ont pas fait attention que, dans tout notre bétail domestique, la figure, la grandeur, la position, la direction et même le nombre des cornes, varient si fort, qu'il seroit impossible de prononcer quel est pour cette partie le vrai modèle de la nature. On voit des vaches dont les cornes sont plus courbées, plus rabaissées, presque pendantes ; d'autres qui les ont plus droites, plus longues, plus relevées. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelquefois quatre, etc. Il y a des races de vaches qui n'en ont point du tout, etc. Ces parties extérieures, et, pour ainsi dire, accessoires au corps de ces animaux, sont tout aussi peu constantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on sait, varient et se combinent de toutes façons dans les animaux domestiques. Cette différence dans la figure et la direction des cornes, qui est si ordinaire et si fréquente, ne devoit donc pas être regardée comme un caractère distinctif des espèces : cependant c'est sur ce seul caractère que nos naturalistes ont établi leurs espèces ; et comme Aristote, dans l'indication qu'il donne du

*bonasus*, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont séparé le *bonasus* de tous les autres bœufs, et en ont fait une espèce particulière, à la seule inspection des cornes et sans en avoir jamais vu l'individu. Au reste, nous citons sur cette variation des cornes dans le bétail domestique, les vaches et les brebis, plutôt que les taureaux et les beliers, parce que les femelles sont ici beaucoup plus nombreuses que les mâles, et que par-tout on peut observer trente vaches ou brebis pour un taureau ou un belier.

La mutilation des animaux par la castration semble ne faire tort qu'à l'individu, et ne paroît pas devoir influer sur l'espèce; cependant il est sûr que cet usage restreint d'un côté la nature et l'affoiblit de l'autre: un seul mâle condamné à trente ou quarante femelles ne peut que s'épuiser sans les satisfaire; et dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus foible dans le mâle qui jouit trop souvent, trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant: dès lors toutes les productions doivent tendre aux qualités féminines; l'ardeur de la mère étant, au moment de la conception, plus forte que

celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles; et les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père. C'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une, le mâle conserve et réalise sa supériorité en produisant en effet plus de mâles que de femelles. Il est vrai que dans les animaux domestiques on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que l'on soustrait à la castration, et qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération. Les premières productions de ce mâle choisi seront, si l'on veut, fortes et vigoureuses; mais à force de tirer des copies de ce seul et même moule, l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la nature dans toute sa perfection : la race doit par conséquent s'affoiblir, se rapetisser, dégénérer; et c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération

est aussi grand que celui des femelles. D'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût; la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions, leur sont enlevés; il ne reste rien de piquant dans leurs amours; elles souffrent de leurs feux; elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne leur convient pas, et qui toujours les flatte moins qu'un autre qui se seroit fait préférer. De ces tristes amours, de ces accouplemens sans goût, doivent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides, qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la nature n'a pu propager dans chaque espèce qu'en laissant à tous les individus leurs facultés tout entières, et sur-tout la liberté du choix, et même le hasard des rencontres. On sait, par l'exemple des chevaux, que les races croisées sont toujours les plus belles; on ne devroit donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déja beaucoup à sa mère, et qui par conséquent, loin de relever l'espèce,

ne peut que continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans cette pratique leur commodité aux autres avantages; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la nature, mais à nous la soumettre et en jouir plus despotiquement : les mâles représentent la gloire de l'espèce; ils sont plus courageux, plus fiers, toujours moins soumis; un grand nombre de mâles dans nos troupeaux les rendroit moins dociles, plus difficiles à conduire, à garder : il a fallu même, dans ces esclaves du dernier ordre, supprimer toutes les têtes qui pouvoient s'élever.

A toutes ces causes de dégénération dans les animaux domestiques, nous devons encore en ajouter une autre, qui seule a pu produire plus de variétés que toutes les autres réunies; c'est le transport que l'homme a fait dans tous les temps de ces animaux de climats en climats. Les bœufs, les brebis et les chèvres ont été portés et se trouvent partout; par-tout aussi ces espèces ont subi les influences du climat, par-tout elles ont pris le tempérament du ciel et la teinture de la terre; en sorte que rien n'est plus difficile que de reconnoître dans ce grand nombre de

variétés, celles qui s'éloignent le moins du type de la nature : je dis celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucune qu'on puisse regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir exposé les causes générales de variété dans les animaux domestiques, je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai avancé au sujet des bœufs et des buffles. J'ai dit, 1°. *que l'animal que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de* buffle, *n'étoit pas connu des anciens Grecs ni des Romains.* Cela est évident, puisqu'aucun de leurs auteurs ne l'a décrit, qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puisse lui appliquer, et que d'ailleurs on sait, par les annales d'Italie, que le premier buffle y fut amené vers la fin du sixième siècle, l'an 595.

2°. *Le buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle sauvage ou domestique aux Indes et en Afrique.* Ceci n'a besoin d'autres preuves que de la comparaison de notre description du buffle, que nous avons vu vivant, avec les notices que les voyageurs nous ont données des buffles de

Perse, du Mogol, de Bengale, d'Égypte, de Guinée et du cap de Bonne-Espérance; on verra que dans tous ces pays cet animal est le même, et qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3°. *Le* bubalus *des Grecs et des Latins n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'académie ont décrit sous le nom de* vache de Barbarie. Voici mes preuves. Aristote met le *bubalus* avec les cerfs et les daims, et point du tout avec les bœufs : ailleurs il le cite avec les chevreuils, et dit qu'il se défend mal avec ses cornes, et qu'il fuit les animaux féroces et guerriers. Pline, en parlant des bœufs sauvages de Germanie, dit que c'est par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le *bubalus* est un animal d'Afrique, qui ressemble en quelque façon à un veau ou à un cerf. Le *bubalus* est donc un animal timide, auquel les cornes sont inutiles, qui n'a d'autre ressource que la fuite pour éviter les bêtes féroces, qui par conséquent a de la légéreté, et tient par la figure de celle de la vache et de celle du cerf : tous ces caractères, dont aucun ne con-

vient au buffle, se trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace Fontana envoya la figure à Aldrovande, et dont MM. de l'académie ont donné aussi la figure et la description sous le nom de *vache de Barbarie;* et ils ont pensé, comme moi, que c'étoit le *bubalus* des anciens. Le zébu ou petit bœuf de Belon n'a aucun des caractères du *bubalus;* il en diffère presque autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle : aussi Belon est le seul de tous les naturalistes qui ait regardé son petit bœuf comme le *bubalus* des anciens.

4°. *Ce petit bœuf de Belon n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.* Nous le prouverons aisément, en renvoyant seulement à la figure de cet animal, donnée par Belon, Prosper Alpin, Edwards, et à la description que nous en avons faite nous-mêmes; nous l'avons vu vivant : son conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, qu'on l'appeloit *zébu,* qu'il étoit domestique, et qu'on s'en servoit pour monture. C'est en effet un animal très-doux, et même fort caressant, d'une figure agréable, quoique massive et un peu trop quarrée; cependant il est en tout si semblable à un bœuf, que je ne puis en donner

une idée plus juste qu'en disant que si l'on regardoit un taureau de la plus belle forme et du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié, cette figure rapetissée seroit celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-dessous * la

* Ce petit bœuf ressemble parfaitement à celui de Belon ; il a la croupe plus ronde et plus pleine que les bœufs ordinaires ; il est si doux, si familier, qu'il lèche comme un chien, et fait des caresses à tout le monde : c'est un très-joli animal, qui paroît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, et qu'il étoit âgé de vingt-un mois. Il étoit de couleur blanche, mêlée de jaune et d'un peu de rouge; les pieds étoient tout blancs; le poil sur l'épine du dos étoit couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied, la queue de même couleur. Au milieu de cette bande noire, il y avoit sur la croupe une petite raie blanche, dont les poils étoient hérissés et relevés en haut; il n'avoit point de crinière, et le poil du toupet étoit très-petit, le poil du corps fort ras. Il avoit cinq pieds sept pouces de longueur, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; cinq pieds un pouce de circonférence, prise derrière les jambes de devant; cinq pieds dix pouces au milieu du corps, sur le nombril, et cinq pieds un pouce au-dessus des jambes de derrière. La tête

description que j'ai faite de cet animal, lorsque je le vis en 1752 : elle s'accorde très-bien

avoit deux pieds dix pouces de circonférence, prise devant les cornes; le museau un pied trois pouces de circonférence, prise derrière les naseaux ; la fente de la gueule fermée n'étoit que de onze pouces; les naseaux avoient deux pouces de longueur et un pouce de largeur ; il y avoit dix pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'œil. Les yeux étoient éloignés l'un de l'autre de six pouces en suivant la courbure de la tête, et en ligne droite de cinq pouces; l'œil avoit deux pouces et demi de longueur d'un angle à l'autre ; l'angle postérieur de l'œil étoit éloigné de l'ouverture de l'oreille de quatre pouces. Les oreilles étoient situées derrière et un peu à côté des cornes; elles avoient six pouces dix lignes de longueur prise par-derrière, neuf pouces trois lignes de circonférence à la racine, et quatre pouces quatre lignes de largeur à la base, en suivant la courbure. Il y avoit quatre pouces trois lignes de distance entre les deux cornes; elles avoient un pied deux pouces de longueur et six de circonférence à la base, et seulement un pouce et demi à six lignes de distance de leur extrémité : elles étoient de couleur de corne ordinaire, et noires vers le bout; il y avoit un pied sept pouces de distance entre les deux extrémités des cornes. La distance entre les oreilles et les cornes étoit de deux pouces deux lignes; la longueur de la

avec la figure et la description de Belon, que

tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'épaule, étoit de deux pieds quatre pouces six lignes. Le fanon pendoit de trois pouces et demi au milieu du cou, et seulement d'un pouce trois lignes sous le sternum ; le cou avoit trois pieds neuf pouces de circonférence, prise précisément devant la bosse ou loupe, qui étoit exactement sur les épaules au défaut du cou, à un pied un pouce de distance des cornes : cette bosse étoit de chair en entier; elle avoit un pied de longueur, mesurée en ligne droite, sept pouces de hauteur perpendiculaire et six pouces d'épaisseur ; le poil qui couvroit le dessus de cette bosse étoit noirâtre, et d'un pouce et demi de longueur. Les jambes de devant avoient quatre pouces neuf lignes de longueur depuis le coude jusqu'au poignet; le coude a un pied six pouces de circonférence ; le bras onze pouces de circonférence; le canon avoit huit pouces de longueur et cinq pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus mince; la corne deux pouces quatre lignes de longueur, et l'ergot un pouce : la jambe de derrière avoit un pied deux pouces et demi de longueur, et onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit; le jarret quatre pouces trois lignes de largeur ; le canon un pied de longueur, cinq pouces huit lignes de circonférence, prise au plus mince, et deux pouces et demi de largeur. La queue avoit

nous avons cru devoir rapporter aussi*, afin qu'on puisse les comparer. Prosper Alpin,

deux pieds trois lignes jusqu'au bout des vertèbres, et deux pieds dix pouces et demi jusqu'au bout des poils qui touchoient à terre : les plus longs poils de la queue avoient un pied trois pouces ; la queue huit pouces de circonférence à la base. Les bourses étoient éloignées de l'anus d'un pied et demi en suivant la courbure du bas ventre; les testicules n'étoient pas encore descendus dans les bourses, qui cependant pendoient de deux pouces et demi; il y avoit quatre mamelles situées comme celles du taureau: la verge étoit d'un pied de longueur, depuis les bourses jusqu'au bout du fourreau.

* C'est un moult beau petit bœuf, trappe et ramassé, gras, poli, de petit corsage, bien formé.... Il étoit déja vieil, étant de plus petite corpulence que n'est un cerf, mais plus trappe et plus épais qu'un chevreuil, si bien troussé et compassé de tous ses membres, qu'il en étoit fort plaisant à la vue.... Ses pieds semblent à ceux d'un bœuf; aussi a-t-il les jambes trappes et courtes. Son col est gros et court, ayant quelque petit fœnon qu'on nomme en latin *palearia;* il a la tête du bœuf, sur laquelle ses cornes sont élevées dessus un os sur le sommet de la tête, noires et beaucoup cochées comme celles d'une gazelle, et compassées en manière de crois-

qui a donné une notice et une figure de cet animal, dit qu'il se trouve en Égypte : sa description s'accorde encore avec la nôtre et avec celle de Belon ; les seules différences qu'on puisse remarquer dans toutes trois ne tombent que sur les couleurs des cornes et du poil : le zébu de Belon étoit fauve sous le ventre et brun sur le dos, avec les cornes noires ; celui de Prosper Alpin étoit roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire; le nôtre étoit d'un fauve pâle, presque noir sur le dos, avec les cornes aussi de couleur ordinaire, c'est-à-dire, de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reste, les figures de Belon et de Prosper Alpin pèchent en ce que la loupe ou bosse que cet animal porte sur les épaules n'y est

sant.... Il porte les oreilles de vache; ses épaules sont quelque peu élevées et bien fournies; sa queue lui pend jusqu'au pli des jarrets, étant garnie de poils noirs; il étoit comme un bœuf, mais non pas si haut....... Nous en avons ci-mis la figure.

Belon ajoute que ce petit bœuf avoit été apporté au Caire du pays d'Azamie (province de l'Asie), et qu'il se trouve aussi en Afrique. (*Observations* de Belon, feuillet 118 *verso*, et 119 *recto* et *verso*.)

pas assez marquée ; le contraire se trouve dans la figure qu'Edwards a nouvellement gravée de ce même animal, sur un dessin qui lui avoit été communiqué par Hans Sloane : la bosse est trop grosse ; et d'ailleurs la figure est incomplète en ce qu'elle a vraisemblablement été dessinée sur un animal fort jeune, dont les cornes étoient encore naissantes : il venoit des Indes orientales, dit Edwards, où l'on se sert de ces petits bœufs, comme nous nous servons des chevaux. Il est clair, par toutes ces indications, et aussi par la variété du poil et par la douceur du naturel de cet animal, que c'est une race de bœufs à bosse, qui a pris son origine dans l'état de domesticité, où l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager ; car nous verrons qu'en général les bœufs à bosse domestiques sont, comme nos bœufs domestiques, plus petits que les sauvages ; et ces faits seront confirmés par le témoignage des voyageurs que nous citerons dans la suite de cet article.

5°. *Le* bonasus *d'Aristote est le même que le* bison *des Latins.* Cette proposition ne peut être prouvée sans une discussion critique,

dont j'épargnerai le détail à mon lecteur. Gesner, qui étoit aussi savant littérateur que bon naturaliste, et qui pensoit, comme moi, que le *bonasus* pourroit bien être le bison, a examiné et discuté plus soigneusement que personne les notices qu'Aristote donne du *bonasus*, et il a en même temps corrigé plusieurs expressions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les naturalistes ont suivie sans examen : en me servant de ses lumières, et en supprimant des notices d'Aristote ce qu'elles ont d'obscur, d'opposé, et même de fabuleux, il m'a paru qu'elles se réduisoient à ce qui suit. Le *bonasus* est un bœuf sauvage de Péonie : il est au moins aussi grand qu'un taureau domestique, et de la même forme : mais son cou est, depuis les épaules jusque sur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval. Il a la voix du bœuf, les cornes assez courtes et courbées en bas autour des oreilles; les jambes couvertes de longs poils, doux comme la laine, et la queue assez petite pour sa grandeur, quoiqu'au reste semblable à celle du bœuf. Il a, comme le taureau, l'habitude de faire de la poussière avec les

pieds; son cuir est dur, et sa chair tendre et bonne à manger. Par ces caractères, qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déja combien le *bonasus* approche du bison. Tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes : mais, comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, sans qu'ils cessent pour cela d'être de la même espèce. Nous avons vu des cornes ainsi courbées, qui provenoient d'un bœuf bossu d'Afrique; et nous prouverons tout-à-l'heure que ce bœuf à bosse n'est autre chose que le bison. Nous pouvons aussi confirmer ce que nous venons de dire, par la comparaison des témoignages des auteurs anciens. Aristote donne le *bonasus* pour un bœuf de Péonie; et Pausanias, en parlant des taureaux de Péonie, dit, en deux endroits différens, que ces taureaux sont des bisons; il dit même expressément que les taureaux de Péonie qu'il a vus dans les spectacles de Rome, avoient des poils très-longs sur la poitrine et autour des mâchoires. Enfin Jule-César, Pline, Pausanias, Solin, etc. ont tous, en parlant des bœufs sauvages, cité

l'aurochs et le bison, et n'ont rien dit du *bonasus*. Il faudroit donc supposer qu'en moins de quatre ou cinq siècles l'espèce du *bonasus* se seroit perdue, si l'on ne vouloit pas convenir que ces deux noms *bonasus* et *bison* n'indiquent que le même animal.

6°. *Les bisons d'Amérique pourroient bien venir originairement des bisons d'Europe.* Nous avons déja jeté les fondemens de cette opinion dans notre Discours sur les animaux des deux continens. Ce sont les expériences faites par M. de la Nux qui nous ont éclairés; il nous a appris que les bisons ou bœufs à bosse des Indes et de l'Afrique produisent avec les taureaux et vaches de l'Europe, et que la bosse n'est qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération, et disparoît à la seconde ou à la troisième. Puisque les bisons des Indes sont de la même espèce que nos bœufs, et ont par conséquent une même origine, n'est-il pas naturel d'étendre cette même origine au bison d'Amérique? Rien ne s'oppose à cette supposition : tout sembl , au contraire, concourir à la prouver. Les bisons paroissent être originaires des pays froids et tempérés; leur nom

est tiré de la langue des Germains; les anciens ont dit qu'ils se trouvoient dans la partie de la Germanie, voisine de la Scythie; actuellement on trouve encore des bisons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écosse : ils ont donc pu passer en Amérique, ou en venir comme les autres animaux qui sont communs aux deux continens. La seule différence qui se trouve entre les bisons d'Europe et ceux d'Amérique, c'est que ces derniers sont plus petits : mais cette différence même est une nouvelle présomption qu'ils sont de la même espèce; car nous avons vu que généralement les animaux domestiques ou sauvages qui ont passé d'eux-mêmes ou qui ont été transportés en Amérique, y sont tous devenus plus petits, et cela sans aucune exception : d'ailleurs tous les caractères, jusqu'à ceux de la bosse et des longs poils aux parties antérieures, sont absolument les mêmes dans les bisons de l'Amérique et dans ceux de l'Europe; ainsi nous ne pouvons nous refuser à les regarder non seulement comme des animaux de la même espèce, mais encore de la même race*.

* Comme j'étois sur le point de donner cet article

7°. *L'urus ou l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.* Ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure et de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre tau-

à l'impression, M. le marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un *Voyage en Pensilvanie*, par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avois pensé d'avance sur le bison d'Amérique. « Plusieurs personnes considérables ont élevé « des petits des bœufs et vaches sauvages qui se « trouvent dans la Caroline et dans les autres pays « aussi méridionaux que la Pensilvanie. Ces petits « bœufs sauvages se sont apprivoisés ; il leur restoit « cependant assez de férocité pour percer toutes les « haies qui s'opposoient à leur passage : ils ont « tant de force dans la tête, qu'ils renversoient les « palissades de leur parc pour aller faire ensuite « toutes sortes de ravages dans les champs semés ; « et quand ils avoient ouvert le chemin, tout le « troupeau des vaches domestiques les suivoit ; ils « s'accouploient ensemble, et cela a formé une autre « espèce ». (*Voyage* de M. Pierre Kalm, professeur à Abo, et membre de l'académie des sciences de Suède, *dans l'Amérique septentrionale ;* Gottingue, 1757 ; page 350.)

reau domestique ; l'aurochs est seulement plus grand et plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté l'emportera toujours par la grandeur et la force sur ceux qui depuis long-temps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord. On a quelquefois enlevé de jeunes aurochs à leur mère ; et les ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux et vaches domestiques : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8°. *Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent ils sont tous deux de la même espèce que le bœuf domestique.* La bosse, la longueur et la qualité du poil, la forme des cornes, sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le bison de l'aurochs ; mais nous avons vu que les bœufs à bosse produisent avec nos bœufs ; nous savons d'ailleurs que la longueur et la qualité du poil dépendent, dans tous les animaux, de la nature du climat ; et nous avons remarqué que dans les bœufs, chèvres et moutons, la forme des cornes est ce qu'il y a de moins constant. Ces différences ne suffisent donc pas pour

établir deux espèces distinctes; et puisque notre bœuf domestique d'Europe produit avec le bœuf bossu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raison il ne produise avec le bison ou bœuf bossu d'Europe. Il y a dans les variétés presque innombrables de ces animaux, sous les différens climats, deux races primitives, toutes deux anciennement subsistantes dans l'état de nature : le bœuf à bosse ou bison, et le bœuf sans bosse ou l'aurochs. Ces races se sont soutenues, soit dans l'état libre et sauvage, soit dans celui de domesticité, et se sont répandues ou plutôt ont été transportées par les hommes dans tous les climats de la terre : tous les bœufs domestiques sans bosse viennent originairement de l'aurochs, et tous les bœufs à bosse sont issus du bison. Pour donner une idée juste de ces variétés, nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils se trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

A commencer par le nord de l'Europe, le peu de bœufs et de vaches qui subsistent en Islande sont dépourvus de cornes, quoiqu'ils soient de la même race que nos bœufs. La

grandeur de ces animaux est plutôt relative à l'abondance et à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat. Les Hollandois ont souvent fait venir des vaches maigres de Danemarck, qui s'engraissent prodigieusement dans leurs prairies, et qui donnent beaucoup de lait : ces vaches de Danemarck sont plus grandes que les nôtres. Les bœufs et vaches de l'Ukraine, dont les pâturages sont excellens, passent pour être les plus gros de l'Europe : ils sont aussi de la même race que nos bœufs. En Suisse, où les têtes des premières montagnes sont couvertes d'une verdure abondante et fleurie, qu'on réserve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs sont une fois plus gros qu'en France, où communément on ne laisse à ces animaux que les herbes grossières dédaignées par les chevaux. Du mauvais foin, des feuilles, sont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver; et au printemps, lorsqu'ils auroient besoin de se refaire, on les exclut des prairies : ils souffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver; car on ne leur donne alors presque rien à l'étable, et on les conduit sur les chemins, dans les champs en

repos, dans les bois, toujours à des distances éloignées et sur des terres stériles, en sorte qu'ils se fatiguent plus qu'ils ne se nourrissent. Enfin on leur permet en été d'entrer dans les prairies: mais elles sont dépouillées, elles sont encore brûlantes de la faux; et comme les sécheresses sont les plus grandes dans ce temps, et que l'herbe ne peut se renouveler, il se trouve que dans toute l'année il n'y a pas une seule saison où ils soient largement ni convenablement nourris : c'est la seule cause qui les rend foibles, chétifs et de petite stature; car en Espagne, et dans quelques cantons de nos provinces de France où l'on a des pâturages vifs et uniquement réservés aux bœufs, ils y sont beaucoup plus gros et plus forts.

En Barbarie et dans la plupart des provinces de l'Afrique où les terrains sont secs et les pâturages maigres, les bœufs sont encore plus petits, et les vaches donnent beaucoup moins de lait que les nôtres, et la plupart perdent leur lait avec leur veau. Il en est de même de quelques parties de la Perse, de la basse Éthiopie et de la grande Tartarie, tandis que dans les mêmes pays, à d'assez

petites distances, comme en Calmouquie, dans la haute Éthiopie et en Abissinie, les bœufs sont d'une prodigieuse grosseur. Cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture que de la température du climat : dans le Nord, dans les régions tempérées et dans les pays chauds, on trouve également, et à de très-petites distances, des bœufs petits ou gros, selon la quantité des pâturages et l'usage plus ou moins libre de la pâture.

La race de l'aurochs ou du bœuf sans bosse occupe les zones froides et tempérées; elle ne s'est pas fort répandue vers les contrées du Midi : au contraire, la race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales. Dans le continent entier des grandes Indes, dans les îles des mers orientales et méridionales, dans toute l'Afrique, depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance, on ne trouve, pour ainsi dire, que des bœufs à bosse; et il paroît même que cette race, qui a prévalu dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre. Ces bœufs à bosse ont, comme le bison, duquel ils sont issus, le poil beau-

coup plus doux et plus lustré que nos bœufs, qui, comme l'aurochs, ont le poil dur et assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval, et en même temps ils ont un naturel moins brut et moins lourd que nos bœufs; ils ont plus d'intelligence et de docilité, plus de qualités relatives et senties dont on peut tirer parti : aussi sont-ils traités dans leur pays avec plus de soin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande, qu'elle a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveugle respect. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré : de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante et puissante; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand, et puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil et la figure des cornes. Les plus beaux sont tout blancs, comme les bœufs de Lombardie. Il y en a qui sont dépourvus de cornes; il y

en a qui les ont fort relevées, et d'autres si rabaissées, qu'elles sont presque pendantes. Il paroît même qu'on doit diviser cette race première de bisons ou bœufs à bosse en deux races secondaires, l'une très-grande, et l'autre très-petite, et cette dernière est celle du zébu. Toutes deux se trouvent à peu près dans les mêmes climats, et toutes deux sont également douces et faciles à conduire; toutes deux ont le poil fin et la bosse sur le dos: cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules; ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du bœuf. Les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante et cinquante livres; sur d'autres elles sont bien plus petites. Quelques uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur; nous en avons une au Cabinet du roi de trois pieds et demi de longueur, et de sept pouces de diamètre à la base. Plusieurs voyageurs assurent en avoir vu dont la capacité étoit assez grande pour contenir quinze et même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique on ne connoît point

l'usage de la castration du gros bétail, et on le pratique peu dans les Indes. Lorsqu'on soumet les taureaux à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules; et quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures et labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas, à beaucoup près, autant que nous. Comme dans tous les pays chauds les vaches ont peu de lait, qu'on n'y connoît guère le fromage et le beurre, et que la chair des veaux n'est pas aussi bonne qu'en Europe, on y multiplie moins les bêtes à cornes. D'ailleurs toutes ces provinces de l'Afrique et de l'Asie méridionale étant beaucoup moins peuplées que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages, dont on prend les petits; ils s'apprivoisent d'eux-mêmes, et se soumettent, sans aucune résistance, à tous les travaux domestiques : ils deviennent si dociles, qu'on les conduit plus aisément que des chevaux; il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger et les faire obéir : on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre, on leur donne

une nourriture abondante et choisie. Ces animaux élevés ainsi paroissent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous connoissent que par nos mauvais traitemens : l'aiguillon, le bâton, la disette, les rendent stupides, récalcitrans et foibles. En tout, comme on voit, nous ne savons pas assez que, pour nos propres intérêts, il faudroit mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur et les peuples les moins policés semblent sentir mieux que les autres les lois de l'égalité et les nuances de l'inégalité naturelle : le valet d'un fermier est, pour ainsi dire, de pair avec son maître ; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots, sont des domestiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail, avec lesquels on partage l'habitation, le lit, la table. L'homme, par cette communauté, s'avilit moins que la bête ne s'élève et s'humanise : elle devient affectionnée, sensible, intelligente ; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne fait ici que par la crainte : elle fait beaucoup plus ; car comme sa nature s'est élevée par la douceur de l'éducation et par la continuité des attentions,

elle devient capable de choses presque humaines : les Hottentots élèvent des bœufs pour la guerre, et s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphans ; ils instruisent ces bœufs à garder les troupeaux, à les conduire, à les tourner, les ramener, les défendre des étrangers et des bêtes féroces; ils leur apprennent à connoître l'ami et l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, etc. Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs de bêtes : pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même?

Toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie sont donc peuplées de bœufs à bosse ou bisons, parmi lesquels il se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, etc. : au contraire, toutes les contrées septentrionales de ces deux parties du monde, et l'Europe entière, en y comprenant même les îles adjacentes, jusqu'aux Açores, ne sont peuplées que de bœufs sans bosse, qui tirent leur origine de l'aurochs ; et de la même manière que l'aurochs, qui est notre bœuf

dans son état sauvage, est plus grand et plus fort que nos bœufs domestiques, le bison ou bœuf à bosse sauvage est aussi plus fort et beaucoup plus grand que le bœuf domestique des Indes; il est aussi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture. Au Malabar, au Canara, en Abissinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses et abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse : en Afrique et dans l'Arabie pétrée, où les terrains sont secs, on trouve des zébus ou bisons de la plus petite taille.

L'Amérique est actuellement peuplée partout de bœufs sans bosse, que les Espagnols et les autres Européens y ont successivement transportés. Ces bœufs se sont multipliés, et sont seulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles. L'espèce en étoit absolument inconnue dans l'Amérique méridionale; mais dans toute la partie septentrionale, jusqu'à la Floride, la Louisiane, et même jusqu'auprès du Mexique, les bisons ou bœufs à bosse se sont trouvés en grande quantité. Ces bisons, qui habitoient autre-

fois les bois de la Germanie, de l'Écosse, et des autres terres de notre nord, ont probablement passé d'un continent à l'autre; ils sont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau monde; et selon qu'ils se sont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes : leur poil est plus long et plus fourni, leur barbe plus longue à la baie de Hudson qu'au Mexique, et en général ce poil est plus doux que la laine la plus fine. On ne peut guère se refuser à croire que ces bisons du nouveau continent ne soient de la même espèce que ceux de l'ancien : ils en ont conservé tous les caractères principaux, la bosse sur les épaules, les longs poils sous le museau et sur les parties antérieures du corps, les jambes et la queue courtes; et si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandès, Fernandès, et tous les autres historiens et voyageurs du nouveau monde, avec ce que les naturalistes anciens et modernes ont écrit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi le bœuf sauvage et le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le *bonasus*, l'aurochs, le bison et le zébu, sont tous des animaux d'une seule et même espèce, qui, selon les climats, les nourritures et les traitemens différens, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu; car, à l'exception de l'Amérique méridionale, on l'a trouvé par tout : sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du Midi et de ceux du Nord. Il paroît ancien dans tous les climats : domestique chez les nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes ou chez les peuples non policés, il s'est maintenu par ses propres forces dans l'état de nature, et n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme. Les jeunes veaux sauvages, que l'on enlève à leur mère aux Indes et en Afrique, deviennent en très-peu de temps aussi doux que ceux qui sont issus des races domestiques; et cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'espèce. La douceur du caractère dans les

animaux indique la flexibilité physique de la forme du corps; car de toutes les espèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, et que nous avons soumis à l'état de domesticité, il n'y en a aucune qui ne présente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les espèces qui, par l'inflexibilité du caractère, sont demeurées sauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races de l'aurochs ou du bison est la race première, la race primitive des bœufs, il me semble qu'on peut répondre d'une manière satisfaisante en tirant de simples inductions des faits que nous venons d'exposer. La bosse ou loupe du bison n'est, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel qui s'efface et se perd dans le mélange des deux races; l'aurochs ou bœuf sans bosse est donc le plus puissant et forme la race dominante: si c'étoit le contraire, la bosse, au lieu de disparoître, s'étendroit et subsisteroit sur tous les individus de ce mélange des deux races. D'ailleurs cette bosse du bison, comme celle du chameau, est moins un produit de la nature qu'un effet du travail, un stig-

mate d'esclavage. On a de temps immémorial, dans presque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux : la charge habituelle et souvent excessive a déformé leur dos; et cette difformité s'est ensuite propagée par les générations : il n'est resté de bœufs non difformés que dans les pays où l'on ne s'est pas servi de ces animaux pour porter. Dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental, les bœufs sont bossus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux sur leurs épaules : en Europe, où l'on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas subi cette altération, et aucun ne nous présente cette difformité. Elle a vraisemblablement pour cause première le poids et la compression des fardeaux, et pour cause seconde, la surabondance de la nourriture; car elle disparoît lorsque l'animal est maigre et mal nourri. Des bœufs esclaves et bossus se seront échappés ou auront été abandonnés dans les bois; ils y auront fait une postérité sauvage et chargée de la même difformité, qui, loin de disparoître, aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non cultivés; en sorte

que cette race secondaire aura peuplé toutes les terres désertes du Nord et du Midi, et aura passé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux dont la nature peut supporter le froid. Ce qui confirme et prouve encore l'identité d'espèce du bison et de l'aurochs, c'est que les bisons ou bœufs à bosse du nord de l'Amérique ont une si forte odeur, qu'ils ont été appelés *bœufs musqués* par la plupart des voyageurs, et qu'en même temps nous voyons, par le témoignage des observateurs, que l'aurochs ou bœuf sauvage de Prusse et de Livonie a cette même odeur de musc, comme le bison d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, lesquels, pour les naturalistes tant anciens que modernes, faisoient autant d'espèces distinctes et séparées, il ne nous reste donc que le buffle et le bœuf. Ces deux animaux, quoiqu'assez ressemblans, quoique domestiques, souvent sous le même toit et nourris dans les mêmes pâturages, quoiqu'à portée de se joindre, et même excités par leurs conducteurs, ont toujours refusé de s'unir : ils ne produisent

ni ne s'accouplent ensemble. Leur nature est plus éloignée que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval : elle paroît même antipathique ; car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, et que les mères buffles refusent de se laisser téter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur et moins traitable que le bœuf, il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques et plus fréquentes : toutes ses habitudes sont grossières et brutes; il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer et panser. Sa figure est grosse et repoussante, son regard stupidement farouche ; il avance ignoblement son cou, et porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre; sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort et plus grave que celui d'un taureau ; il a les membres maigres et la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire, comme le poil et la peau : il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on apperçoit aisément sous le poil, qui n'est

que peu fourni. Il a le corps plus gros et plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires et en partie comprimées, un toupet de poil crépu sur le front; il a aussi la peau plus épaisse et plus dure que le bœuf; sa chair noire et dure est non seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat. Le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache; elle en fournit cependant en plus grande quantité. Dans les pays chauds, presque tous les fromages sont faits de lait de buffle. La chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en est pas meilleure. Le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger : ce cuir est solide, assez léger, et presque impénétrable. Comme ces animaux sont en général plus grands et plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage; on leur fait traîner et non pas porter les fardeaux. On les dirige et on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez : deux buffles attelés, ou plutôt enchaînés à

un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux : comme leur cou et leur tête se portent naturellement en bas, ils emploient, en tirant, tout le poids de leur corps, et cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille et la grosseur du buffle indiqueroient seules qu'il est originaire des climats les plus chauds. Les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la zone torride dans l'ancien continent; et le buffle, dans l'ordre de grandeur, ou plutôt de masse et d'épaisseur, doit être placé après l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame. La girafe et le chameau sont plus élevés, mais beaucoup moins épais, et tous sont également originaires et habitans des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Asie. Cependant les buffles vivent et produisent en Italie, en France, et dans les autres provinces tempérées : ceux que nous avons vus vivans à la Ménagerie du roi ont produit deux ou trois fois. La femelle ne fait qu'un petit, et le porte environ douze mois; ce qui prouve encore la différence de cette espèce à celle de la vache, qui ne porte

que neuf mois. Il paroît aussi que ces animaux sont plus doux et moins brutaux dans leur pays natal, et que plus le climat est chaud, plus ils y sont d'un naturel docile : en Égypte ils sont plus traitables qu'en Italie, et aux Indes ils le sont encore plus qu'en Égypte. Ceux d'Italie ont aussi plus de poil que ceux d'Égypte, et ceux-ci plus que ceux des Indes. Leur fourrure n'est jamais fournie, parce qu'ils sont originaires des pays chauds, et qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil, ou n'en ont que très-peu.

Il y a une grande quantité de buffles sauvages dans les contrées de l'Afrique et des Indes qui sont arrosées de rivières, et où il se trouve de grandes prairies : ces buffles sauvages vont en troupeaux, et font de grands dégâts dans les terres cultivées; mais ils n'attaquent jamais les hommes, et ne courent dessus que quand on vient de les blesser : alors ils sont très-dangereux; car ils vont droit à l'ennemi, le renversent et le tuent en le foulant aux pieds. Cependant ils craignent beaucoup l'aspect du feu; la couleur rouge leur déplaît. Aldrovande,

Kolbe, et plusieurs autres naturalistes et voyageurs, assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans le pays des buffles. Je ne sais si cette aversion du feu et de la couleur rouge est générale dans tous les buffles; car dans nos bœufs il n'y en a que quelques uns que le rouge effarouche.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer et même à séjourner dans l'eau; il nage très-bien et traverse hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée, et les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand nombre, s'exercent souvent à les chasser : ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face; ils les attendent, grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer à cause de la grosseur de leurs corps et de l'embarras de leurs cornes. Ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, et tirent un grand profit de leurs peaux et de leurs cornes, qui sont plus dures et meilleures que celles du bœuf.

L'animal qu'on appelle à Congo *empakassa* ou *pakassa*, quoique très-mal décrit par les voyageurs, me paroît être le buffle; comme celui dont ils ont parlé sous le nom d'*empabunga* ou *impalunca* dans le même pays, pourroit bien être le bubale, duquel nous donnerons l'histoire avec celle des gazelles, dans la suite de ce volume.

---

# UN ZÉBU.

J'ai déja fait mention de ce petit bœuf à l'article du *buffle*, page 24 et suivantes; mais comme il en est arrivé un à la Ménagerie du roi depuis l'impression de cet article, nous sommes en état d'en parler encore plus positivement, et d'en donner ici la figure faite d'après nature. J'ai aussi reconnu, en faisant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf, auquel j'ai donné le nom de *zébu*, est vraisemblablement le même animal qui se nomme *lant* ou *dant* en Numidie, et dans quelques autres provinces septentrionales de l'Afrique, où il est très-commun; et enfin que ce même nom *dant*, qui ne devoit appartenir qu'à l'animal dont il est ici question, a été transporté, d'Afrique en Amérique, à un autre animal qui ne ressemble à celui-ci que par la grandeur du corps, et qui est d'une tout autre espèce. Ce dant d'Amérique est le *tapir* ou le *maïpouri;* et pour qu'on ne le confonde pas avec le dant d'Afrique, qui est notre zébu, nous en donnerons l'histoire dans ce volume.

# LE MOUFLON*,

## ET

## LES AUTRES BREBIS.

Les espèces les plus foibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité. L'on a soumis la brebis et la chèvre avant d'avoir domté le cheval, le bœuf ou le chameau : on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats ; de là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces, et la difficulté de reconnoître quelle est la vraie souche de chacune. Il est certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domestique, telle

* Mot dérivé de l'italien *mufione*, nom de cet animal dans les îles de Corse et de Sardaigne; en grec, *μέσμων*, selon Strabon; en latin, *musmon* ou *musimon*; en Sibérie, *stepnie-barani*, c'est-à-dire, *mouton sauvage*, selon Gmelin; dans la Tartarie, chez les Monguls, *argali*, selon le même Gmelin.





LE MOUFLON.

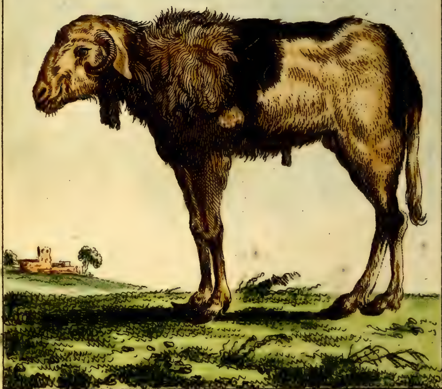
J. Pauquet S.



LE BÈLIER D'ISLANDE.

J. P. ouquet S.





AUTRE BÉLIÉR DES INDES

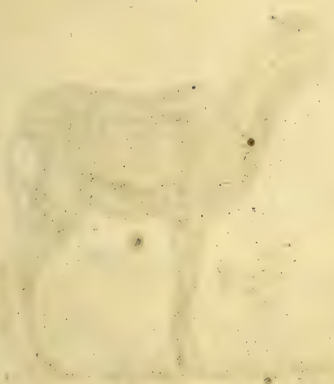
J. Pauquet. S.



LA BREBIS DES INDES.

J. Pauquet. S.



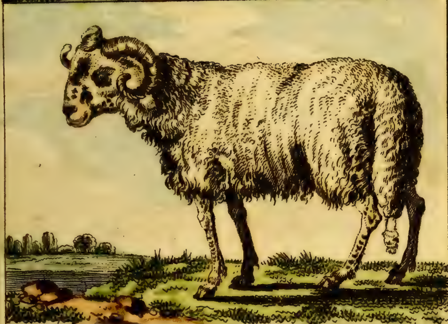




LE BÉLIÉR DES INDES.

J. D. Pauquet S.





BREBIS D'ISLANDE.

MOUTON DE BARBARIE.

*J. Pauquet S.*

qu'elle existe aujourd'hui, ne pourroit subsister d'elle-même, c'est-à-dire, sans le secours de l'homme : il est donc également certain que la nature ne l'a pas produite telle qu'elle est, mais que c'est entre nos mains qu'elle a dégénéré. Il faut par conséquent chercher parmi les animaux sauvages ceux dont elle approche le plus; il faut la comparer avec les brebis domestiques des pays étrangers, exposer en même temps les différentes causes d'altération, de changement et de dégénération, qui ont dû influer sur l'espèce, et voir enfin si nous ne pourrons pas, comme dans celle du bœuf, en rapporter toutes les variétés, toutes les espèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connoissons, ne se trouve qu'en Europe et dans quelques provinces tempérées de l'Asie : transportée dans les pays plus chauds, comme en Guinée, elle perd sa laine et se couvre de poil; elle y multiplie peu, et sa chair n'a plus le même goût : dans les pays très-froids elle ne peut subsister; mais on trouve dans ces mêmes pays froids, et sur-tout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à

queue courte, à laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du Nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé de laine. La première de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie, mouton d'Arabie*, laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue, qui est si fort chargée de graisse, que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus de vingt livres. Au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue, qu'elle porte comme si on lui avoit attaché un coussin sur les fesses. Dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si longue et si pesante, qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant. Dans le Levant, cette brebis est couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme à

Madagascar et aux Indes, elle est couverte de poil. La surabondance de la graisse, qui dans nos moutons se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sous les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras. C'est au climat, à la nourriture, et aux soins de l'homme, qu'on doit rapporter cette variété; car ces brebis à large ou longue queue sont domestiques comme les nôtres, et même elles demandent beaucoup plus de soin et de ménagement. La race en est beaucoup plus répandue que celle de nos brebis : on la trouve communément en Tartarie, en Perse, en Syrie, en Égypte, en Barbarie, en Éthiopie, au Mosambique, à Madagascar, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

On voit dans les îles de l'Archipel, et principalement dans l'île de Candie, une race de brebis domestiques, de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom de *strepsicheros*. Cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires; elle est, comme celles-ci, couverte de laine, et elle n'en diffère que par les cornes, qu'elle a droites et cannelées en spirale.

Enfin, dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon et des pendans sous le cou. Léon l'Africain et Marmol la nomment *adimain*, et les naturalistes la connoissent sous les noms de *belier du Sénégal, belier de Guinée, brebis d'Angola*, etc. Elle est domestique comme les autres, et sujette de même à des variétés. Nous donnons ici la figure de deux de ces brebis, qui, quoique différentes entre elles par des caractères particuliers, se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'elles ne soient de la même race. C'est de toutes les brebis domestiques celle qui paroît approcher le plus de l'état de nature; elle est plus grande, plus forte, plus légère, et par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même: mais comme on ne la trouve que dans les pays plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même comme animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de

l'homme, qu'elle n'est qu'animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auroient tiré leur origine.

En considérant donc, dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques, nous avons, 1°. la brebis du Nord à plusieurs cornes, dont la laine est rude et fort grossière : les brebis d'Islande, de Gothlande, de Moscovie, et de plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, et paroissent être de cette même race.

2°. Notre brebis, dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de la Perse, mais qui, dans les pays très-chauds, se change en un poil assez rude. Nous avons déja observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Chorasan, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins, et elle agit de même sur la laine des brebis, qui est très-belle en Espagne, et plus belle encore dans cette partie de la Perse.

3°. La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte; mais qui, dans des climats plus chauds, se change en poil plus ou moins rude.

4°. La brebis *strepsicheros* ou *mouton de Crète*, qui porte de la laine comme les nôtres et leur ressemble, à l'exception des cornes, qui sont droites et cannelées en vis.

5°. L'*adimain*, ou *la grande brebis du Sénégal et des Indes*, qui nulle part n'est couverte de laine, et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat. Toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule et même espèce, et produiroient certainement toutes les unes avec les autres, puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience. Mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes des variétés de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement et de la nourriture, aucune de ces races ne paroît être la souche primitive

et commune de toutes; aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive, pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir : toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, et par lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable, et par conséquent plus incommode et moins utile : elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités, où elle aura pu se maintenir. Or on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse, et dans les déserts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon*, et qui nous paroît être la souche primitive de toutes les brebis. Il existe dans l'état de nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme; il ressemble, plus qu'aucun autre animal sauvage, à toutes les brebis domestiques; il est plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune

d'entre elles : il a la tête, le front, les yeux et toute la face du belier; il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps : enfin il produit avec la brebis domestique; ce qui seul suffiroit pour démontrer qu'il est de la même espèce, et qu'il en est la souche. La seule disconvenance qu'il y ait entre le mouflon et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil, et non de laine : mais nous avons vu que, même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractère essentiel; que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poil, et que dans les pays très-froids leur laine est encore aussi grossière, aussi rude que le poil : dès lors il n'est pas etonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et l'intempérie des saisons auroient en peu de temps altérée et changée de nature. D'ailleurs,

lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon; car c'est un agneau couvert de poil: ce n'est point un mulet infécond, c'est un métis qui remonte à l'espèce originaire, et qui paroît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine; et comme nous avons reconnu par l'expérience que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le belier ne produit point avec la chèvre, il n'est pas douteux que, dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité, la chèvre ne soit l'espèce dominante, et la brebis l'espèce subordonnée, puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis, et que le belier est impuissant à produire avec la chèvre. Ainsi notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, et il y a tout lieu de croire que si l'on donnoit à la chèvre le mouflon au lieu du belier domestique, elle produiroit des chevreaux qui remonteroient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espèce du belier.

Je sens que les naturalistes qui ont établi leurs méthodes, et, j'ose dire, fondé toutes leurs connoissances en histoire naturelle, sur la distinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, et je vais tâcher d'y répondre d'avance. Le premier caractère des moutons, diront-ils, est de porter de la laine, et le premier caractère des chèvres est d'être couvertes de poil : le second caractère des beliers est d'avoir les cornes courbées en cercle et tournées en arrière; celui des boucs est de les avoir plus droites et tournées en haut. Ce sont là, diront-ils, les marques distinctives et les signes infaillibles auxquels on reconnoîtra toujours les brebis et les chèvres; car ils ne pourront se dispenser d'avouer en même temps que tout le reste leur est commun: les unes et les autres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, et en ont huit à l'inférieure; les unes et les autres n'ont point de dents canines : ces deux espèces ont également le pied fourchu, elles ont des cornes simples et permanentes; toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes

et ruminent. Leur organisation intérieure est encore bien plus semblable, car elle paroît être absolument la même dans ces deux animaux ; le même nombre et la même forme pour les estomacs, la même disposition de viscères et d'intestins, la même substance dans la chair, la même qualité particulière dans la graisse et dans la liqueur séminale, le même temps pour la gestation, le même temps encore pour l'accroissement et pour la durée de la vie. Il ne reste donc que la laine et les cornes par lesquelles on puisse différencier ces espèces. Mais, comme nous l'avons déja fait sentir, la laine est moins une substance de la nature qu'une production du climat, aidé des soins de l'homme, et cela est démontré par le fait : la brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis sauvage, n'ont point de laine, mais du poil ; d'autre côté, les chèvres dans des climats très-doux ont plutôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora est plus beau et plus fin que la laine de nos moutons. Ce caractère n'est donc pas essentiel ; il est purement accidentel et même équivoque, puisqu'il peut

également appartenir ou manquer à ces deux espèces, suivant les différens climats. Celui des cornes paroît être encore moins certain ; elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme et pour la direction. Dans nos brebis domestiques, les beliers ont ordinairement des cornes et les brebis n'en ont point : cependant j'ai souvent vu dans nos troupeaux des beliers sans cornes et des brebis avec des cornes ; j'ai non seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre. Les brebis du Nord et d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit. Dans les pays chauds, les beliers n'en ont que deux très-courtes, et souvent ils en manquent, ainsi que les brebis. Dans les uns, les cornes sont lisses et rondes ; dans les autres, elles sont cannelées et applaties : la pointe, au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, etc. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, et par conséquent il ne suffit pas pour établir des espèces différentes *.

* M. Linnæus a fait avec raison six variétés et non pas six espèces dans la brebis domestique : 1°. *ovis rustica cornuta* ; 2°. *Anglica mutica*,

La grosseur et la longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est, pour ainsi dire, un membre artificiel qu'on fait grossir

*caudâ scrotoque ad genua pendulis ;* 3°. *Hispanica cornuta, spirâ extrorsum tractâ ;* 4°. *polycerata è Gothlandia ;* 5°. *Africana pro lana pilis brevibus hirta ;* 6°. *laticauda platyura Arabica.* (Linn. *Syst. nat.* edit. X, page 70.) Toutes ces brebis ne sont en effet que des variétés, auxquelles cet auteur auroit dû joindre l'*adimain* ou *belier de Guinée*, et le *strepsicheros de Candie*, dont il fait deux espèces différentes entre elles et différentes de nos brebis; et de même, s'il eût vu le mouflon, et qu'il eût été informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût seulement consulté le passage de Pline au sujet du *musimon*, il ne l'auroit pas mis dans le genre des chèvres, mais dans celui des brebis. M. Brisson a non seulement placé de même le mouflon parmi les chèvres, mais il y a encore placé le *strepsicheros*, qu'il appelle *hircus laniger ;* et de plus, il a fait quatre espèces distinctes de la brebis domestique couverte de laine, de la brebis domestique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue, et de la brebis à longue queue. Nous réduisons, comme l'on voit, quatre espèces selon M. Linnæus, et sept espèces suivant M. Brisson, à une seule.

plus ou moins par l'assiduité des soins et l'abondance de la bonne nourriture, et que d'ailleurs nous voyons, dans nos brebis domestiques, des races, telles que certaines brebis angloises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les naturalistes modernes, uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine, et de la grosseur de la queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis. Nous les avons toutes réduites à une; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce; et cette réduction nous paroît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire, en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un et indépendamment d'aucun genre, autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques, et cela parce que dans la nature il n'existe que des individus et des suites d'individus, c'est-à-dire, des espèces; que nous n'avons pas influé sur celles des animaux indépendans, et qu'au contraire nous avons

altéré, modifié, changé celles des animaux domestiques. Nous avons donc fait des genres physiques et réels, bien différens de ces genres métaphysiques et arbitraires qui n'ont jamais existé qu'en idée. Ces genres physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées et changées; et comme toutes ces espèces, différemment altérées par la main de l'homme, n'ont cependant qu'une origine commune et unique dans la nature, le genre entier ne doit former qu'une espèce. En écrivant, par exemple, l'histoire des tigres, nous avons admis autant d'espèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les parties de la terre, parce que nous sommes très-certains que l'homme n'a jamais manié ni changé les espèces de ces animaux intraitables, qui subsistent toutes telles que la nature les a produites. Il en est de même de tous les autres animaux libres et indépendans. Mais en faisant l'histoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un seul bœuf, et tous les moutons à un seul mouton, parce qu'il est également certain que c'est l'homme, et non pas la

nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération. Tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie. Tous les bœufs produisent ensemble; les expériences de M. de la Nux et les témoignages de MM. Mentzelius et Kalm nous en ont assurés. Toutes les brebis produisent entre elles, avec le mouflon et même avec le bouc; mes propres expériences me l'ont appris. Tous les bœufs ne font donc qu'une espèce, et toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelqu'étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vu l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la nature, et qu'on doit en différencier les espèces; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations, et les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité, en faisant des genres arbitraires que la nature ne connoît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des

êtres de raison, en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces, en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connoissance, souvent sans avoir observé ni même vu les individus, et que c'est par cette raison que nos nomenclateurs se trompent à tout moment, et écrivent presque autant d'erreurs que de lignes : nous en avons déja donné un si grand nombre d'exemples, qu'il faudroit une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter. M. Gmelin parle très-sensément sur ce sujet, et à l'occasion même de l'animal dont il est question *.

* « Les *argali* ou *stepnie-barani*, qui occupent, « dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, « depuis le fleuve Irtisch jusqu'à Kamtschatka, sont « des animaux extrêmement vifs, et cette vivacité « semble les exclure de la classe des moutons, et « les ranger plutôt dans la classe des cerfs. J'en joindrai ici une courte description, qui fera voir que « ni la vivacité ni la lenteur, ni la laine ni le « poil dont l'animal est couvert, ni les cornes « courbes, ni les droites, ni les cornes permanentes, ni celles que l'animal jette tous les ans, « ne sont des marques suffisamment caractéristiques par lesquelles la nature distingue ses classes; « elle aime la variété, et je suis persuadé que si

Nous sommes convaincus, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des

« nous savions bien gouverner nos sens, ils nous « conduiroient souvent à des marques beaucoup plus « essentielles touchant la différence des animaux, « que ne nous les apprennent communément les « lumières de notre raison, qui presque toujours « ne touchent ces marques distinctives que très-« superficiellement. La forme extérieure de l'ani-« mal, quant à la tête, au cou, aux pattes et à la « queue courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui « cet animal ressemble aussi, comme je l'ai déja « dit, par sa vivacité, si bien qu'on diroit volontiers « qu'il est encore plus sauvage. L'animal que j'ai « vu étoit réputé d'avoir trois ans, et cependant dix « hommes n'osèrent l'attaquer pour le domter. Le « plus gros de cette espèce approche de la taille « d'un daim : celui que j'ai vu avoit, de la terre « jusqu'au haut de la tête, une aune et demie de « Russie de haut; sa longueur, depuis l'endroit d'où « naissent les cornes, étoit d'une aune trois quarts. « Les cornes naissent au-dessus et tout près des « yeux, droit devant les oreilles; elles se courbent « d'abord en arrière, et ensuite en avant, comme « un cercle; l'extrémité est tournée un peu en haut « et en dehors : depuis leur naissance jusqu'à peu « près de la moitié, elles sont fort ridées; plus haut « elles sont plus unies, sans cependant l'être tout-à-

connoissances de la nature qu'en faisant un usage réfléchi de ses sens, en voyant, en

« fait. C'est vraisemblablement de cette forme des « cornes que les Russes ont pris occasion de donner « à cet animal le nom de *mouton sauvage*. Si l'on « peut s'en rapporter aux récits des habitans de ces « cantons, toute sa force consiste dans ses cornes. « On dit que les beliers de cette espèce se battent « souvent en se poussant les uns les autres avec les « cornes, et se les abattent quelquefois; en sorte « qu'on trouve souvent, sur la *steppe*, de ces cornes « dont l'ouverture auprès de la tête est assez « grande pour que les petits renards des *steppes* « se servent souvent de ces cavités pour s'y retirer. « Il est aisé de calculer la force qu'il faut pour « abattre une pareille corne, puisque ces cornes, « tant que l'animal est vivant, augmentent conti- « nuellement d'épaisseur et de longueur, et que « l'endroit de leur naissance au crâne acquiert tou- « jours une plus grande dureté. On prétend qu'une « corne bien venue, en prenant la mesure selon sa « courbure, a jusqu'à deux aunes de long, qu'elle « pèse entre trente et quarante livres de Russie, et « qu'à sa naissance elle est de l'épaisseur du poing. « Les cornes de celui que j'ai vu étoient d'un jaune « blanchâtre: mais plus l'animal vieillit, plus ses « cornes tirent vers le brun et le noirâtre. Il porte « ses oreilles extrêmement droites; elles sont pointues

observant, en comparant, et en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire

« et passablement larges. Les pieds ont des sabots « fendus, et les pattes de devant ont trois quarts « d'aune de haut; celles de derrière en ont davan- « tage quand l'animal se tient debout dans la plaine : « ses pattes de devant sont toujours étendues et « droites; celles de derrière sont courbées, et cette « courbure semble diminuer, plus les endroits par « où l'animal passe sont escarpés. Le cou a quelques « plis pendans. La couleur de tout le corps est gri- « sâtre mêlé de brun : le long du dos il y a une « raie jaunâtre, ou plutôt roussâtre, ou couleur de « renard, et l'on voit cette même couleur au der- « rière, en dedans des pattes et au ventre, où elle « est un peu plus pâle. Cette couleur dure depuis « le commencement d'août, pendant l'automne et « l'hiver, jusqu'au printemps, à l'approche duquel « ces animaux muent, et deviennent par-tout plus « roussâtres. La deuxième mue arrive vers la fin de « juillet : telle est la figure des beliers. Les chèvres « ou femelles sont toujours plus petites; et quoi- « qu'elles aient pareillement des cornes, ces cornes « sont très-petites et minces en comparaison de « celles que je viens de décrire, et même ne gros- « sissent guère avec l'âge. Elles sont toujours à peu « près droites, n'ont presque point de rides, et ont « à peu près la forme de celles de nos boucs privés.

des méthodes, de petits systêmes nouveau ,
dans lesquels on classe des êtres que l'on

« Les parties intérieures, dans ces animaux, sont « conformées comme dans les autres bêtes qui ru- « minent : l'estomac est composé de quatre cavités « particulières, et la vessie du fiel est très-consi- « dérable. Leur chair est bonne à manger, et a à « peu près le goût du chevreuil ; la graisse sur-tout « a un goût délicieux, comme je l'ai déja remarqué « ci-dessus, sur le témoignage des nations de Kam- « tschatka. La nourriture de l'animal est de l'herbe. « Ils s'accouplent en automne et au printemps : ils « font un ou deux petits.

« Par le poil, le goût de la chair, la forme et la « vivacité, l'animal appartient à la classe des cerfs « et des biches ; les cornes permanentes, qui ne « tombent pas, l'excluent de cette classe : les cornes « courbées en cercle lui donnent quelque ressem- « blance avec les moutons ; le défaut de laine et la « vivacité l'en distinguent absolument : le poil, le « séjour sur des rochers et hauteurs, et les fré- « quens combats, approchent assez cet animal de la « classe des capricornes ; le défaut de barbe et les « cornes courbes leur refusent cette classe. Ne pour- « roit-on pas plutôt regarder cet animal comme « formant une classe particulière, et le reconnoître « pour le musmon des anciens ? En effet, il res- « semble singulièrement à la description qu'en

n'a jamais vus, et dont on ne connoît que le nom ; nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué, et dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, et noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous sommes aussi très-convaincus, après avoir vu des mouflons vivans, et après les avoir comparés à la description ci-dessus de M. Gmelin, que l'argali est le même animal. Nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans des pays assez chauds, tels que la Grèce *, les îles de Chypre, de Sardaigne et

« donne Pline, et encore mieux le savant Gesner. »

Ce passage est tiré de la version russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux volumes in-4°, de la *Relation d'un voyage par terre à Kamtschatka*, par MM. Muller, de la Croiere, et Gmelin, auteur de l'ouvrage, dont l'original est en allemand. La traduction françoise m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'académie des sciences. Il est à desirer qu'il la donne bientôt au public. Cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par un homme de bon sens, et très-versé dans l'histoire naturelle.

* On ne peut pas douter que le *tragelaphus* de Belon ne soit notre mouflon ; et l'on voit par les

de Corse : néanmoins il se trouve aussi, et même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré ; il paroît même y être plus grand, plus fort et plus vigoureux. Il a donc pu peupler également le Nord et le Midi ; et sa postérité, devenue domestique après avoir long-temps subi les maux de cet état, aura dégénéré, et pris, suivant les différens traitemens et les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui, s'étant ensuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domestique et toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.

indications de cet auteur, qu'il a vu, décrit et dessiné cet animal en Grèce, et qu'il se trouve dans les montagnes qui sont entre la Macédoine et la Servie.

## L'AXIS.

CET animal n'étant connu que sous les noms vagues de *biche de Sardaigne* et de *cerf du Gange*, nous avons cru devoir lui conserver le nom que lui a donné Belon, et qu'il avoit emprunté de Pline, parce qu'en effet les caractères de l'*axis* de Pline peuvent convenir à l'animal dont il est ici question, et que le nom même n'a jamais été appliqué à quelque autre animal. Ainsi nous ne craignons pas de faire confusion, ni de tomber dans l'erreur, en adoptant cet ancien nom, et l'appliquant à un animal qui n'en avoit point parmi nous; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'est point un nom, mais une phrase par laquelle on confond un animal avec ceux de son genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique peut-être il en soit réellement distinct tant par l'espèce que par le climat. L'axis est, à la vérité, du petit nombre des animaux ruminans qui portent un bois,



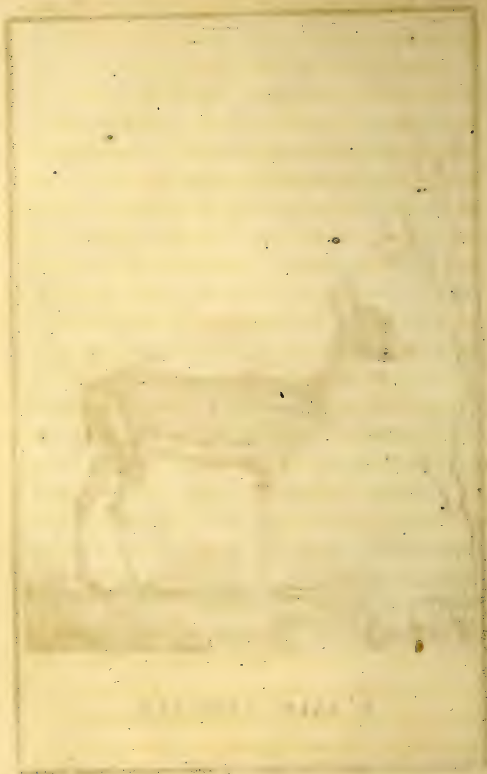
L'AXIS MÂLE.

J Pauquet S.



L'AXIS FEMELLE.

J. L. Pauquet S.



comme le cerf; il a la taille et la légéreté du daim : mais ce qui le distingue du cerf et du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf et la forme d'un daim; que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées et séparées les unes des autres, et qu'enfin il habite les climats chauds; au lieu que le cerf et le daim ont ordinairement le pelage d'une couleur uniforme, et se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids et dans les régions tempérées que dans les climats chauds.

MM. de l'académie des sciences, en nous donnant la figure et la description des parties intérieures de cet animal, ont dit peu de chose de sa forme extérieure, et rien du tout de ce qui a rapport à son histoire; ils l'ont seulement appelé *biche de Sardaigne*, parce que probablement il leur étoit venu sous ce nom de la Ménagerie du roi : mais rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne; aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette île comme animal sauvage, et l'on voit au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie. Ainsi la

dénomination de *biche de Sardaigne* avoit été faussement appliquée : celle de *cerf du Gange* lui conviendroit mieux, s'il étoit en effet de la même espèce que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paroît être son pays natal. Cependant il paroît aussi qu'il se trouve en Barbarie, et il est probable que le daim moucheté du cap de Bonne-Espérance est encore le même que celui-ci.

Nous avons dit qu'aucune espèce n'est plus voisine d'une autre que celle du daim l'est de celle du cerf; cependant l'axis paroît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux : il ressemble au daim par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie; et il n'en diffère essentiellement que par le bois, qui est sans empaumure, et qui ressemble à celui du cerf. Il se pourroit donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat, et non pas une espèce différente de celle du daim; car quoiqu'il soit originaire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste et se multiplie aisément en Europe. Il y en a des troupeaux à la Ménagerie de

Versailles. Ils produisent entre eux aussi facilement que les daims : néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, et c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'étoit point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière et moyenne entre les deux. Cependant, comme l'on n'a pas fait des expériences directes et décisives à ce sujet, et que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes.

L'on a déja vu, dans les articles du *cerf* et du *daim*, combien ces animaux éprouvent de variétés, sur-tout par les couleurs du poil. L'espèce du daim et celle du cerf, sans être très-nombreuses en individus, sont fort répandues : toutes deux se trouvent dans l'un et dans l'autre continent, et toutes deux sont sujettes à un assez grand nombre de variétés, qui paroissent former des races constantes. Les cerfs blancs, dont la race est très-ancienne, puisque les Grecs et les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelés *cerfs de*

*Corse*, ne sont pas les seules variétés de cette espèce : il y a en Allemagne une autre race de cerfs qui est connue dans le pays sous le nom de *brandhirtz*, et de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes*. Ce cerf est plus grand que le cerf commun, et il diffère des autres cerfs non seulement par le pelage, qu'il a d'une couleur plus foncée et presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules et sous le cou. Cette espèce de crinière et de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval, et la seconde avec le bouc, les anciens ont donné à ce cerf les noms composés d'*hippélaphe* et de *tragélaphe*. Comme ces dénominations ont occasionné de grandes discussions critiques ; que les plus savans naturalistes ne sont pas d'accord à cet égard, et que Gesner, Caïus et d'autres ont dit que l'hippélaphe étoit l'élan, nous croyons devoir donner ici les raisons qui nous ont fait penser différemment, et qui nous ont portés à croire que l'hippélaphe d'Aristote est le même animal que le tragélaphe de Pline, et que ces deux noms désignent également et uniquement le cerf des Ardennes.

Aristote doune à son hippélaphe une espèce de crinière sur le cou et sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge, un bois au mâle assez semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle. Il dit que l'hippélaphe est de la grandeur du cerf, et naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauvages, dont le corps est robuste, la peau noire, le mufle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques. Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Aristote conviennent à peu près également à l'élan et au cerf des Ardennes; ils ont tous deux de longs poils sur le cou et les épaules, et d'autres longs poils sous la gorge, qui leur font une espèce de barbe au gosier, et non pas au menton : mais l'hippélaphe, n'étant que de la grandeur du cerf, diffère en cela de l'élan, qui est beaucoup plus grand; et ce qui me paroît décider la question, c'est que l'élan, étant un animal des pays froids, n'a jamais existé chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes : il est

situé au-delà du mont Caucase, entre la Perse et l'Inde. Ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées, et qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un et de l'autre continent. Les cerfs au contraire n'affectent pas particulièrement les terres du Nord; on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés et chauds. Ainsi nous ne pouvons pas douter que cet hippélaphe d'Aristote, qui se trouve chez les Arachotas, et dans le même pays où se trouve le buffle, ne soit le cerf des Ardennes, et non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Pline sur le tragélaphe avec Aristote sur l'hippélaphe, et tous deux avec la nature, on verra que le tragélaphe est le même animal que l'hippélaphe, le même que notre cerf des Ardennes. Pline dit que le tragélaphe est de l'espèce du cerf, et qu'il n'en diffère que par la barbe, et aussi par le poil qu'il a sur les épaules. Ces caractères sont positifs, et ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes; car Pline parle ailleurs de l'élan sous le nom d'*alce*. Il ajoute que le tragélaphe se trouve

auprès du Phase; ce qui convient encore au cerf, et non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Pline et l'hippélaphe d'Aristote désignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes;* et nous croyons aussi que l'*axis* de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange*. Quoique les noms ne fassent rien à la nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient que de les leur interpréter.

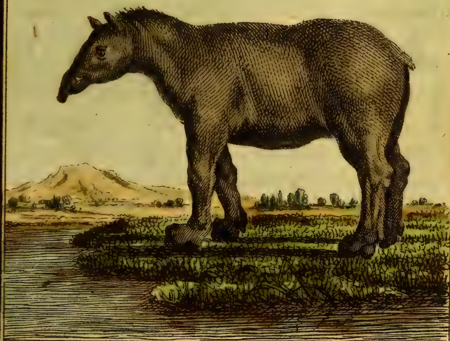
---

# LE TAPIR,

## OU

## L'ANTA.

C'EST ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde où, comme nous l'avons dit, la nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit; des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites, et paroissent avoir été négligées



LE TAPIR.

*J. Pouquet S.*



ou manquées. Les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue; leur figure est bizarre, leur corps et leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble; et quelques uns, tels que les fourmiliers, les paresseux, etc. sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir et de manger; ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourroient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissans les auroient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue; les jambes courtes; le corps arqué, comme celui du cochon; portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé; la tête grosse et longue, avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminans, etc. Au

reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave * et Barrère, et

* « *Tapiierete* Brasiliensibus, Lusitanis *anta*. « Animal quadrupes, magnitudine juvenci semes- « tris; figurâ corporis quodammodo ad porcum « accedens, capite etiam tali, verùm crassiori, oblon- « go, superiùs in acumen desinente; promuscide « super os prominente, quam validissimo nervo « contrahere et extendere potest : in promuscide « autem sunt fissuræ oblongæ; inferior oris pars « est brevior superiore. Maxillæ ambæ anteriùs fas- « tigiatæ, et in qualibet decem dentes incisores su- « pernè et infernè; hinc per certum spatium utraque « maxilla caret dentibus : sequuntur dein molares « grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut « haberet viginti molares et viginti incisores. Oculos « habet parvos porcinos, aures obrotundas, majus- « culas, quas versùs anteriora surrigit; crura vix lon- « giora porcinis, et crassiuscula; in anterioribus « pedibus quatuor ungulas, in posterioribus tres : « media inter eas major est in omnibus pedibus, in « prioribus pedibus tribus quarta parvula exteriùs « est adjuncta. Sunt autem ungulæ nigricantes, non « solidæ sed cavæ, et quæ detrahi possunt. Caret

présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

« caudâ, et ejus loco processum habet nudum pilis, « conicum, parvum, more *cutian* (agouti). Mas « membrum genitale longè exserere potest, instar « cercopitheci. Incedit dorso incurvato ut *capybara* « (cabiai). Cutem solidam habet instar alcis, pilos « breves. Color pilorum in junioribus est umbræ « lucidæ, maculis variegatus albicantibus ut ca- « preolus ; in adultis fuscus sive nigricans sine ma- « culis. Animal interdiu dormit in opacis silvis « latitans : noctu aut mane egreditur pabuli causâ. « Optimè potest natare. Vescitur gramine, arun- « dine sacchariferâ, brassicâ, etc. Caro ejus come- « ditur, sed ingrati saporis est. » (Marcgrav. *Hist. Brasil.* pag. 229.)

« *Tapir* ou *maypouri*, animal amphibie, qui « reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où « il va de temps en temps brouter l'herbe la plus « tendre. Il a le poil fort court, mêlé de blanc et « de noir en manière de bandes qui s'étendent en « long depuis la tête jusqu'à la queue. Il siffle comme « un *yzard*; il semble tenir un peu du mulet et du « cochon. On voit des *manipouris*, comme pro- « noncent quelques uns, dans la rivière d'Ouyapok. « Cette viande est grossière, et d'un goût désa- « gréable. » (Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, page 160.)

Il paroît que le tapir est un animal triste et ténébreux, qui ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs : dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé, il se jette à l'eau, s'y plonge, et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparoître. Ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il étoit du même genre : mais il en diffère autant par la nature qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut, pour en être assuré, que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous avons donnée de l'hippopotame. Quoiqu'habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poisson; et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes, il n'est pas carnassier : il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide, et fuit tout combat, tout danger. Avec des jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez

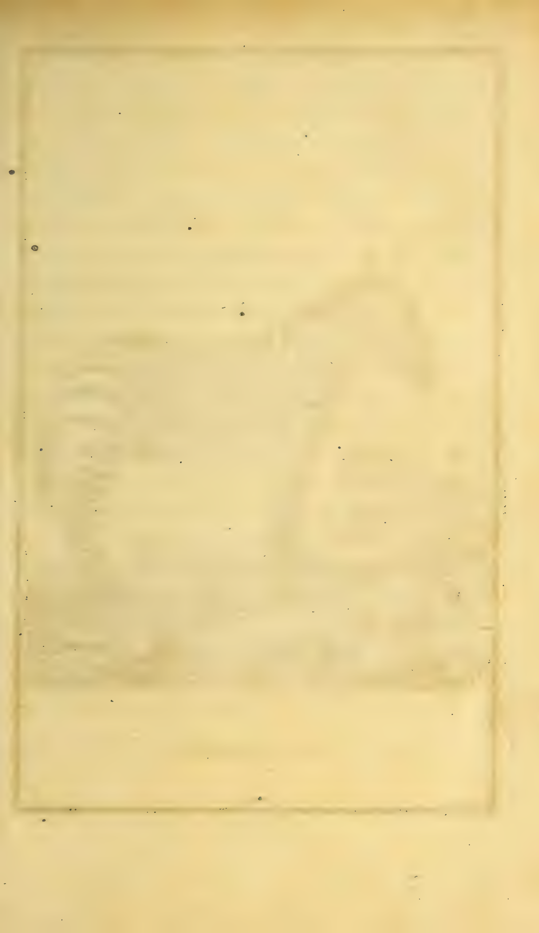
vîte, et il nage encore mieux qu'il ne court. Il marche ordinairement de compagnie, et quelquefois en grande troupe. Son cuir est d'un tissu très-ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle. Sa chair est fade et grossière; cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Bresil, au Paraguay, à la Guiane, aux Amazones, et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la nouvelle Espagne.

---

# LE ZÈBRE *.

Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu. Il a la figure et les graces du cheval, la légéreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symmétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour la peindre: ces bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières, qu'elles sont étroites, parallèles et très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue; en sorte que de loin cet animal paroît comme s'il étoit environné par-tout de bandelettes qu'on auroit pris plaisir et

* *Zebra, zevera, sebra,* nom de cet animal à Congo, et que nous lui avons conservé. *Esvre* à Angola, selon Pyrard.





LE ZÈBRE.

S. T. Pauquet. S.



ZÈBRES.

J.J. Pauquet S.



employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle, elles sont noires et jaunes, mais toujours d'une nuance vive et brillante sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre est en général plus petit que le cheval et plus grand que l'âne; et quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval sauvage* et *âne rayé*, il n'est la copie ni de l'un ni de l'autre, et seroit plutôt leur modèle, si dans la nature tout n'étoit pas également original, et si chaque espèce n'avoit pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'est donc ni un cheval ni un âne, il est de son espèce; car nous n'avons pas appris qu'il se mêle et produise avec l'un ou l'autre, quoique l'on ait souvent essayé de les approcher. On a présenté des

ânesses en chaleur à celui qui existoit encore en 1761 à la Ménagerie de Versailles, il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému; du moins le signe extérieur de l'émotion n'a point paru : cependant il jouoit avec elles et les montoit, mais sans érection ni hennissement, et on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cause qu'à la disconvenance de nature; car ce zèbre, âgé de quatre ans, étoit, à tout autre exercice, fort vif et très-léger.

Le zèbre n'est pas l'animal que les anciens nous ont indiqué sous le nom d'*onagre*. Il existe dans le Levant, dans l'orient de l'Asie et dans la partie septentrionale de l'Afrique, une très-belle race d'ânes, qui, comme celles des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie : cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légéreté des jambes et le lustre du poil; ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de souris, avec une croix noire sur le dos et sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde. Ces ânes d'Afrique et d'Asie, quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également

des *onagres* ou *ânes sauvages*, qu'on trouve encore en assez grande quantité dans la Tartarie orientale et méridionale, la Perse, la Syrie, les îles de l'Archipel et toute la Mauritanie. Les onagres ne diffèrent des ânes domestiques que par les attributs de l'indépendance et de la liberté; ils sont plus forts et plus légers, ils ont plus de courage et de vivacité : mais ils sont les mêmes pour la forme du corps; ils ont seulement le poil beaucoup plus long, et cette différence tient encore à leur état; car nos ânes auroient également le poil long, si l'on n'avoit pas soin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois : les ânons ont, dans les premiers temps, le poil long, à peu près comme les jeunes ours. Le cuir des ânes sauvages est aussi plus dur que celui des ânes domestiques : on assure qu'il est chargé par-tout de petits tubercules, et que c'est avec cette peau des onagres qu'on fait dans le Levant le cuir ferme et grenu qu'on appelle *chagrin*, et que nous employons à différens usages. Mais ni les onagres ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la souche de l'espèce du zèbre, quoiqu'ils en

approchent par la forme du corps et par la légéreté ; jamais on n'a vu ni sur les uns, ni sur les autres, la variété régulière des couleurs du zèbre : cette belle espèce est singulière et unique dans son genre. Elle est aussi d'un climat différent de celui des onagres, et ne se trouve que dans les parties les plus orientales et les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et de là jusqu'au Congo : elle n'existe ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Ceux que quelques voyageurs disent avoir trouvés au Bresil, y avoient été transportés d'Afrique ; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perse et en Turquie, y avoient été amenés d'Éthiopie : et enfin ceux que nous avons vus en Europe sont presque tous venus du cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal, où ils sont en grande quantité, et où les Hollandois ont employé tous leurs soins pour les domter et pour les rendre domestiques, sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu, et qui a

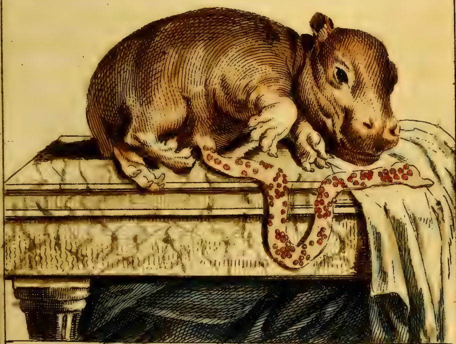
servi de sujet pour notre description, étoit très-sauvage lorsqu'il arriva à la Ménagerie du roi, et il ne s'est jamais entièrement apprivoisé : cependant on est parvenu à le monter; mais il falloit des précautions, deux hommes tenoient la bride pendant qu'un troisième étoit dessus : il avoit la bouche très-dure, les oreilles si sensibles, qu'il ruoit dès qu'on vouloit les toucher. Il étoit rétif comme un cheval vicieux, et têtu comme un mulet. Mais peut-être le cheval sauvage et l'onagre sont aussi peu traitables, et il y a toute apparence que si l'on accoutumoit dès le premier âge le zèbre à l'obéissance et à la domesticité, il deviendroit aussi doux que l'âne et le cheval, et pourroit les remplacer tous deux.

---

# L'HIPPOPOTAME *.

QUOIQUE l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité, que les livres saints en fassent mention sous le nom de *behemoth*, que la figure en soit gravée sur les obélisques d'Égypte et sur les médailles romaines, il n'étoit cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait, pour ainsi dire, que l'indiquer; et dans le peu qu'il en dit, il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline, en copiant Aristote, loin de corriger ses erreurs, semble les confirmer et en ajouter de nouvelles. Ce n'est que vers le milieu du seizième siècle que l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal.

* En hébreu, *behemoth. Hoc animal esse quod nomine* behemoth *in libro* Job *describitur, à* Sam. Bochart *in* Hierozoïco *solidè demonstratur.* (Ray, *Synops. quad.* pag. 125.) *Hippopotamus* en latin; *ippopotamo* en italien; *foras l'bar* en Égypte, selon Zerenghi, ce qui signifie *cheval de mer.*



L'HIPPOPOTAME.

J. Panquet. S.

Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connoissance imparfaite; car les deux figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien et du colosse du Nil à Rome. Ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connoissances exactes sur cet animal jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux hippopotames qu'il avoit pris vivans et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avoit fait creuser aux environs du Nil, près de Damiette. Ce petit ouvrage, écrit en italien, paroît avoir été négligé des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument ignoré; cependant c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame est aussi la seule qui soit bonne; et elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait.

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame « (dit Zerenghi), j'apostai des gens sur le Nil,

« qui, en ayant vu sortir deux du fleuve, « firent une grande fosse dans l'endroit où ils « avoient passé, et recouvrirent cette fosse de « bois léger, de terre et d'herbes. Le soir, en « revenant au fleuve, ces hippopotames y tom- « bèrent tous deux : mes gens vinrent m'a- « vertir de cette prise; j'accourus avec mon « janissaire; nous tuâmes ces deux animaux « en leur tirant à chacun dans la tête trois « coups d'arquebuse d'un calibre plus gros « que les mousquets ordinaires. Ils expirèrent « presque sur-le-champ, et firent un cri de « douleur qui ressembloit un peu plus au « mugissement d'un buffle qu'au hennisse- « ment d'un cheval. Cette expédition fut « faite le 20 juillet 1600 : le jour suivant, je « les fis tirer de la fosse et écorcher avec « soin; l'un étoit mâle, et l'autre femelle; « *j'en fis saler les peaux :* on les remplit de « feuilles de cannes de sucre pour les trans- « porter au Caire, où on les sala une seconde « fois avec plus d'attention et de commodité; « il me fallut quatre cents livres de sel pour « chaque peau. A mon retour d'Égypte, en « 1601, j'apportai ces peaux à Venise, et de « là à Rome; je les fis voir à plusieurs mé-

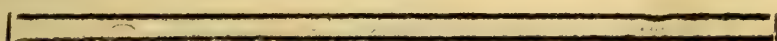
« decins intelligens. Le docteur Jérôme Aqua-
« pendente et le célèbre Aldrovande furent
« les seuls qui reconnurent l'hippopotame
« par ces dépouilles ; et comme l'ouvrage
« d'Aldrovande s'imprimoit alors, il fit, de
« mon consentement, dessiner la figure qu'il
« a donnée dans son livre, d'après la peau de
« la femelle.

« L'hippopotame a la peau très-épaisse,
« très-dure, et elle est impénétrable, à
« moins qu'on ne la laisse long-temps trem-
« per dans l'eau. Il n'a pas, comme le disent
« les anciens, la gueule d'une grandeur mé-
« diocre; elle est au contraire énormément
« grande : il n'a pas, comme ils le disent, les
« pieds divisés en deux ongles, mais en
« quatre : il n'est pas grand comme un âne,
« mais beaucoup plus grand que le plus grand
« cheval ou le plus gros buffle : il n'a pas la
« queue comme celle du cochon, mais plu-
« tôt comme celle de la tortue, sinon qu'elle
« est incomparablement plus grosse : il n'a
« pas le museau ou le nez relevé en haut; il
« l'a semblable au buffle, mais beaucoup plus
« grand : il n'a pas de crinière comme le
« cheval, mais seulement quelques poils

« courts et très-rares; il ne hennit pas comme « le cheval, mais sa voix est moyenne entre « le mugissement du buffle et le hennis- « sement du cheval : il n'a pas les dents sail- « lantes hors de la gueule ; car quand la « bouche est fermée, les dents, quoiqu'extrê- « mement grandes, sont toutes cachées sous « les lèvres.... Les habitans de cette partie « de l'Égypte l'appellent *foras l'bar*, ce qui « signifie *le cheval de mer*..... Belon s'est « beaucoup trompé dans la description de « cet animal ; il lui donne des dents de « cheval : ce qui feroit croire qu'il ne l'au- « roit pas vu, comme il le dit ; car les dents « de l'hippopotame sont très-grandes et « très-singulières....... Pour lever tous les « doutes et fixer toutes les incertitudes, « continue Zerenghi, je donne ici la figure « de l'hippopotame femelle : toutes les pro- « portions ont été prises exactement d'après « nature, aussi-bien que les mesures du « corps et des membres.

« La longueur du corps de cet hippopo- « tame, prise depuis l'extrémité de la lèvre « supérieure jusqu'à l'origine de la queue, « est de soixante-dix fois cette mesure (ce

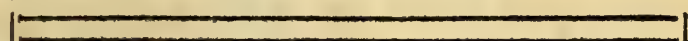
« qui fait à très-peu près onze pieds deux « pouces de Paris):



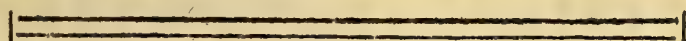
« La grosseur du corps en circonférence « est de soixante-quatre fois cette mesure « (ce qui fait environ dix pieds, mesure de « Paris):



« La hauteur, depuis la plante du pied « jusqu'au sommet du dos, est de trente-« deux fois cette mesure (ce qui fait quatre « pieds cinq pouces de Paris):



« La circonférence des jambes auprès des « épaules est de vingt fois cette mesure (ce « qui fait deux pieds neuf pouces, mesure « de Paris):



« La circonférence des jambes, prise plus « bas, est de quatorze fois cette mesure (ce « qui fait un pied neuf pouces et demi, me-« sure de Paris):



« La hauteur des jambes, depuis la plante « des pieds jusque sous la poitrine, est de

« quatorze fois cette mesure (ce qui fait un « pied dix pouces et demi de Paris):

« La longueur des pieds, depuis l'extré- « mité des ongles, est à peu près quatre fois « cette mesure (ce qui fait environ quatre « pouces et demi, mesure de Paris):

*Nota*. J'ai pris ici la mesure moyenne entre les deux mesures que donne Zerenghi, pour la longueur des pieds.

« Les ongles sont aussi longs que larges, « et ont à peu près deux fois cette mesure « (deux pouces deux lignes):

« Il y a un ongle pour chaque doigt, et « quatre doigts pour chaque pied.

« La peau sur le dos est épaisse d'une fois « cette mesure (à peu près un pouce):

« La peau sur le ventre est épaisse d'une « fois cette mesure (environ sept lignes):

« Cette peau est si dure lorsqu'elle est « desséchée, qu'on ne peut la percer en en- « tier d'un coup d'arquebuse. Les gens du

« pays en font de grands boucliers ; ils en « coupent aussi des lanières, dont ils se « servent comme nous nous servons du nerf « de bœuf. Il y a sur la surface de la peau « quelques poils très-rares, de couleur blonde, « que l'on n'apperçoit pas au premier coup « d'œil ; il y en a sur le cou qui sont un « peu plus gros que les autres : ils sont tous « placés un à un, à plus ou moins de dis- « tance les uns des autres ; mais sur les lè- « vres ils forment une espèce de moustache, « car il en sort dix ou douze du même point « en plusieurs endroits. Ces poils sont de la « même couleur que les autres ; seulement « ils sont plus durs, plus gros et un peu « plus longs, quoique les plus grands ne le « soient que d'une fois cette mesure (cinq « lignes et demie) :



« La longueur de la queue est de six fois « cette mesure (ce qui fait onze pouces quatre « lignes) :



« La circonférence de la queue, prise à « l'origine, est de six fois cette mesure (ce

« qui fait un peu plus d'un pied) :

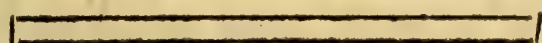
« La circonférence de la queue, prise à « son extrémité, est de deux fois cette me- « sure (deux pouces dix lignes) :

« Cette queue n'est pas ronde ; mais, de- « puis le milieu jusqu'au bout, elle est ap- « platie, à peu près comme celle d'une an- « guille. Il y a sur la peau de la queue et sur « celle des cuisses quelques petites écailles « rondes, de couleur blanchâtre, larges « comme de grosses lentilles. On voit aussi « de ces petites écailles sur la poitrine, « sur le cou, et sur quelques endroits de la « tête.

« La tête, depuis l'extrémité des lèvres jus- « qu'au commencement du cou, est longue « de quatorze fois cette mesure (ce qui fait « deux pieds quatre pouces) :

« La circonférence de la tête est de qua- « rante fois cette mesure (ce qui fait environ « cinq pieds huit pouces) :

« Les oreilles sont longues de deux fois « cette mesure (deux pouces neuf lignes) :

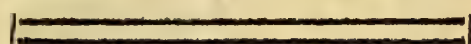


« Les oreilles sont larges de deux fois cette « mesure (deux pouces trois lignes) :



« Les oreilles sont un peu pointues, et « garnies en dedans de poils épais, courts et « fins, de la même couleur que les autres.

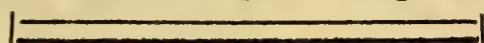
« Les yeux ont d'un angle à l'autre deux « fois cette mesure (deux pouces trois lignes) :



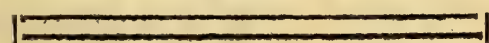
« Les yeux ont d'une paupière à l'autre « une fois cette mesure (treize lignes) :



« Les narines sont longues de deux fois « cette mesure (deux pouces quatre lignes) :



« Les narines sont larges d'une fois cette « mesure (quinze lignes) :



« La gueule ouverte a de largeur dix fois « cette mesure (ce qui fait un pied six pouces « quatre lignes) :



« Cette gueule est de forme quarrée, et « elle est garnie de quarante-quatre dents de « figures différentes *......... Toutes ces dents « sont d'une substance si dure, qu'elles font « feu avec le fer : ce sont sur-tout les dents « canines (*zanne*) dont l'émail a cette du- « reté; la substance intérieure de toutes ces « dents n'est pas si dure....... Lorsque l'hip- « popotame tient la bouche fermée, il ne « paroît aucune dent au dehors : elles sont « toutes couvertes et cachées par les lèvres, « qui sont extrêmement grandes.

« A l'égard de la figure de l'animal, on

* 1°. Dans trois têtes d'hippopotames que nous avons au Cabinet du roi, il n'y a que trente-six dents : comme ces têtes sont beaucoup plus petites que celle de l'hippopotame de Zerenghi, on peut présumer que dans ces jeunes hippopotames toutes les dents molaires n'étoient pas encore développées, et que les adultes en ont huit de plus. 2°. Nous passons ici les dimensions détaillées de toutes ces dents, que Zerenghi donne de même, par des mesures actuelles, parce que l'on trouvera les figures et les proportions des dents et des autres os de la tête de l'hippopotame dans la description et les figures qu'en donne M. Daubenton au tome XXIV de l'édition avec la partie anatomique.

« pourroit dire qu'elle est moyenne entre « celle du buffle et celle du cochon, parce « qu'elle participe de l'une et de l'autre, à « l'exception des dents incisives, qui ne res- « semblent à celles d'aucun animal : les dents « molaires ressemblent un peu en gros à celles « du buffle ou du cheval, quoiqu'elles soient « beaucoup plus grandes. La couleur du corps « est obscure et noirâtre...... On assure que « l'hippopotame ne produit qu'un petit; qu'il « vit de poisson, de crocodiles, et même de « cadavres et de chair; cependant il mange « du riz, des grains, etc., quoiqu'à considé- « rer ses dents, il paroisse que la nature ne l'a « pas fait pour paître, mais pour dévorer les » autres animaux ».

Zerenghi finit sa description en assurant que toutes ces mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il seroit à souhaiter que la figure donnée par Zerenghi fût aussi bonne que sa description : mais cet animal ne fut pas dessiné vivant; il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venoit de les

prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, et que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure. Il paroît aussi que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal; mais la description de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi, et l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur, imprimé trois ans avant le sien, et de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels, sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier, conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit qu'il n'en a rapporté que les peaux; ensuite Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur, quatorze pieds de circonférence, et aux jambes trois pieds et demi de longueur, tandis que, par les mesures de Zerenghi, le corps n'avoit que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et

demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet; car il est évident, par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que, quelques mois après, Zerenghi fit voir un second hippopotame, beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auroient dû donner à Zerenghi, et qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très-estimable d'ailleurs, ne soit, sur cet article, ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après, sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites

que d'après des peaux mal conservées ; et M. de Jussieu, qui a écrit sur l'hippopotame en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs, il paroît que l'hippopotame est un animal dont le corps est plus long et aussi gros que celui du rhinocéros, que ses jambes sont beaucoup plus courtes, qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps; qu'il n'a de cornes, ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminans ; que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourroit, comme le disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes, que sa voix ordinaire fût semblable au hennissement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards : et si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire, *cheval de rivière ;* comme le hurlement du lynx,

qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup cervier*. Les dents incisives de l'hippopotame, et sur-tout les deux canines dans la mâchoire inférieure, sont très-longues, très-fortes, et d'une substance si dure, qu'elle fait feu contre le fer : c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la fable des anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissoit le feu par la gueule. Cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches. Les dents incisives de l'hippopotame, sur-tout celles de la mâchoire inférieure, sont très-longues, cylindriques et cannelées : les dents canines, qui sont aussi très-longues, sont courbées, prismatiques et coupantes, comme les défenses du sanglier. Les dents molaires sont quarrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelières de l'homme, et si grosses, qu'une seule pèse plus de trois livres; les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze et même seize pouces de longueur, et pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune.

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ses mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle, qui étoit d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avoit par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes, la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi en circonférence; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourroit se rendre redoutable à tous les animaux; mais il est naturellement doux: il est d'ailleurs si pesant et si lent à la course, qu'il ne pourroit attraper aucun des quadrupèdes. Il nage plus vîte qu'il ne court; il chasse le poisson et en fait sa proie. Il se plaît dans

l'eau, et y séjourne aussi volontiers que sur la terre : cependant il n'a pas, comme le castor ou la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, et il paroît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau. D'ailleurs il se tient long-temps au fond de l'eau, et y marche comme en plein air; et lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, etc.; il en consomme et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter; il a les jambes si courtes, qu'il ne pourroit échapper par la fuite, s'il s'éloignoit du bord des eaux : sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger, et de faire un grand trajet avant de reparoître. Il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse : mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, et, se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces,

et quelquefois les submerge. « J'ai vu, dit un « voyageur, l'hippopotame ouvrir la gueule, « planter une dent sur le bord d'un bateau, « et une autre au second bordage depuis la « quille, c'est-à-dire, à quatre pieds de dis- « tance l'une de l'autre, percer la planche « de part en part, faire couler ainsi le ba- « teau à fond....... J'en ai vu un autre le « long du rivage de la mer, sur lequel les « vagues poussèrent une chaloupe chargée « de quatorze muids d'eau, qui demeura sur « son dos à sec; un autre coup de mer vint « qui l'en retira, sans qu'il parût du tout « avoir senti le moindre mal...... Lorsque « les Nègres vont à la pêche dans leurs ca- « nots et qu'ils rencontrent un hippopotame, « ils lui jettent du poisson, et alors il passe « son chemin sans troubler davantage leur « pêche. Il fait le plus de mal lorsqu'il « peut s'appuyer contre terre; mais quand « il flotte sur l'eau, il ne peut que mordre. « Une fois que notre chaloupe étoit auprès « du rivage, je le vis se mettre dessous, la « lever avec son dos au-dessus de l'eau, et « la renverser avec six hommes qui étoient « dedans; mais par bonheur il ne leur fit

« aucun mal. — Nous n'osions pas, dit un « autre voyageur, irriter les hippopotames « dans l'eau, depuis une aventure qui pensa « être funeste à trois hommes : ils étoient « allés avec un petit canot pour en tuer un « dans une rivière où il y avoit huit ou dix « pieds d'eau ; après l'avoir découvert au « fond, où il marchoit selon sa coutume, « ils le blessèrent avec une longue lance ; « ce qui le mit en une telle furie, qu'il re-« monta d'abord sur l'eau, les regarda d'un « air terrible, ouvrit la gueule, emporta « d'un coup de dent une grosse pièce du re-« bord du canot, et peu s'en fallut même « qu'il ne le renversât : mais il replongea « presque aussitôt au fond de l'eau ». Ces deux exemples suffisent pour donner une idée de la force de ces animaux. On trouvera quantité de pareils faits dans l'*Histoire générale des voyages*, où M. l'abbé Prévôt a présenté avec avantage, et avec cette netteté de style qui lui est ordinaire, un précis de tout ce que les voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paroît

même que l'espèce en est confinée à des climats particuliers, et qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvoit aussi aux Indes : mais ils n'ont pour garans de ce fait que des témoignages qui me paroissent un peu équivoques; le plus positif de tous seroit celui d'Alexandre dans sa lettre à Aristote, si l'on pouvoit s'assurer, par cette même lettre, que les animaux dont parle Alexandre, fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne sur cela quelques doutes, c'est qu'Aristote, en décrivant l'hippopotame dans son *Histoire des animaux*, auroit dit qu'il se trouvoit aux Indes aussi-bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux dont lui parle Alexandre dans sa lettre, eussent été de vrais hippopotames. Onésicrite et quelques autres auteurs anciens ont écrit que l'hippopotame se trouvoit sur le fleuve Indus : mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait; tous s'accordent à dire que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Gambra, le Zaïr et les autres grands

fleuves, et même dans les lacs de l'Afrique, sur-tout dans la partie méridionale et orientale; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym est le seul qui semble l'indiquer; mais son récit me paroît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mosambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame, que les anciens appeloient *le cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil, que les habitans de l'Égypte n'en ont aucune idée et en ignorent le nom; il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas. Le climat que l'hippopotame habite actuellement ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Ethiopie, et de là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui est un animal très-différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du Nord. Il paroît donc certain que les

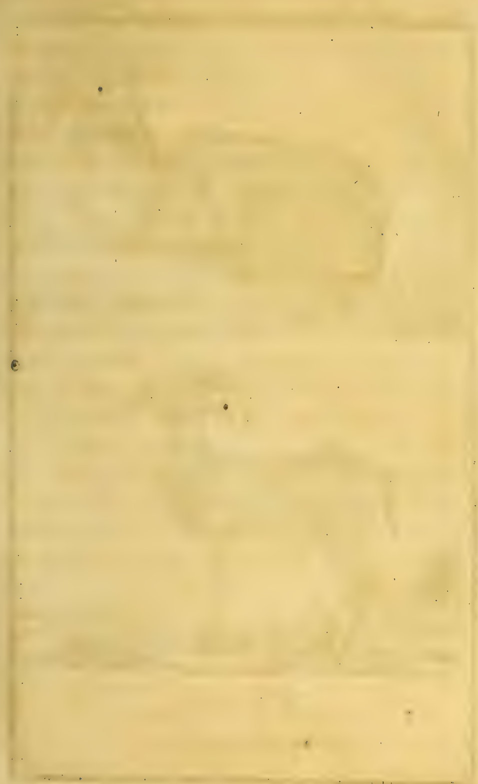
hippopotames que l'auteur de la *Description de la Moscovie* dit se trouver sur le bord de la mer, près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines; et l'on doit reprocher à Aldrovande d'avoir adopté cette opinion sans examen, et d'avoir dit en conséquence que l'hippopotame se trouvoit dans les mers du Nord; car non seulement il n'habite pas les mers du Nord, mais il paroît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'Odoard Barbosa et d'Edward Vuot, rapportés par Aldrovande, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paroissent presque aussi équivoques que celui de l'auteur de la *Description de la Moscovie;* et je serois fort porté à croire avec M. Adanson, que l'hippopotame ne se trouve, au moins aujourd'hui, que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe, qui dit en avoir vu plusieurs au cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves; quelques autres auteurs rapportent la même chose. Quoique Kolbe me paroisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement, dans la descrip-

tion qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande et de Prosper Alpin, qui cependant n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnoître qu'en général les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe n'ont été faites ni sur le lieu ni d'après nature : les descriptions sont écrites de mémoire, et les figures ont pour la plupart été copiées ou prises d'après celles des autres naturalistes; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au chéropotame de Prosper Alpin *.

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourroit bien ne l'avoir dit que d'après Pline, et non pas d'après ses propres observations : la plupart des autres auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur

* Les figures de ces chéropotames de Prosper Alpin (liv. IV, chap. 12, tab. 22) paroissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames, auxquels peut-être on avoit arraché les dents.

embouchure, et plus souvent à de très-grandes distances de la mer; il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Merollà, qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour, et en sort la nuit pour paître; le mâle et la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour et dans la même fosse. Les voyageurs hollandois disent qu'elle porte trois ou quatre petits; mais ce fait me paroît très-suspect et démenti par les témoignages que cite Zerenghi : d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine et de tous les autres grands animaux qui ne produisent qu'un petit; et cette analogie me paroît plus sûre que tous les témoignages.







L'ÉLAN.

LE BOUQUETIN.

L Pauquet S.

# L'ÉLAN[1], ET LE RENNE[2].

Quoique l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir, parce qu'il n'est guère

[1] En langue celtique, *elch;* en latin, *alce;* en allemand, *hellend* ou *ellend;* en anglois, *elk.*

[2] Le renne n'étoit pas connu des Grecs : il avoit, en vieux françois, le nom de *rangier* ou *ranglier; tarandus*, en latin; en Norvége, *rehen ;* en Lapponie, *boetsoï*, selon Frédéric Hoffberg (*Collection de différens morceaux*, etc. par M. de Keralio; Paris, 1763; tome premier, page 240); en allemand, *reenthier;* en Suède, *rhen ;* en anglois, *raindeer;* en Canada, *caribou;* en latin moderne, *rangifer.* — *In partibus magnæ Lapponiæ bestia est de genere cervorum..... Rangifer duplici ratione dicta : unâ quòd in capite ferat alta cornua velut quos quercinarum arborum ramos ; aliâ quòd instrumenta cornibus pectorique, quibus*

possible de faire l'histoire de l'un sans emprunter beaucoup de celle de l'autre; la plupart des anciens auteurs, et même des modernes, les ayant confondus ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourroit appliquer à tous deux. Les Grecs ne connoissoient ni l'élan, ni le renne; Aristote [1] n'en fait aucune mention; et chez les Latins, Jule-César est le premier qui ait employé le nom *alce.* Pausanias, qui a écrit environ cent ans après Jule-César, est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve ce même nom ἀλκή; et Pline [2], qui étoit à peu près

*hiemalia plaustra trahit imposita*, rancha *et* locha *patrio sermone vocantur.* (Olai Magni *Hist. de gent. sept.* Antuerpiæ, 1558; pag. 135.)

[1] L'hippélaphe d'Aristote n'est pas l'élan, comme l'ont cru nos plus savans naturalistes. Nous avons discuté dans l'article de l'*axis* ce que c'est que l'*hippélaphe* et le *tragélaphe*.

[2] « Septentrio fert et equorum greges ferorum, « sicut asinorum Asia et Africa; præterea alcem, ni « proceritas aurium et cervicis distinguat, jumento « similem; item notam in Scandinavia insula, nec « unquam visam in hoc orbe, multis tamen narra- « tam, *machlin*, haud dissimilem illi, sed nullo

contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms

« suffraginum flexu; ideoque non cubantem, sed « acclivem arbori in somno, eâque incisâ ad insi- « dias, capi; velocitatis memoratæ. Labrum ei su- « perius prægrande : ob id retrograditur in pas- « cendo, ne in priora tendens, involvatur. » (Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 15.) — « Mutat colores « et Scytharum tarandus...... Tarando magnitudo « quæ bovi; caput majus cervino, nec absimile; « cornua ramosa; ungulæ bifidæ : villus magnitu- « dine ursorum; sed, cùm libuit sui coloris esse, « asini similis est : tergoris tanta duritia, ut thoraces « ex eo faciant....... Metuens latet, ideoque rarò « capitur. » (Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 34.)

J'ai cru devoir citer ensemble ces deux passages de Pline, dans lesquels, sous les noms d'*alce*, de *machlis* et de *tarandus*, il paroît indiquer trois animaux différens : mais l'on verra, par les raisons que je vais en donner, que les noms *machlis* et *alce* doivent tous deux s'appliquer au même animal, c'est-à-dire, à l'élan; et quoique la plupart des naturalistes aient cru que le *tarandus* de Pline étoit *l'élan*, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est *le renne* qu'il a voulu désigner par ce nom. J'avoue cependant que ces indications de Pline sont si peu précises, et même si fausses à de certains égards, qu'il est assez difficile de se déterminer et de pro-

*alce, machlis* et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin; et il paroît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'élan se nommoit *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan; plusieurs naturalistes ont pensé que c'étoit le *machlis* de Pline, parce que cet auteur, en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et qu'il dit de ce dernier qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'empire romain: cependant on trouve encore dans les Commentaires de César * un passage qu'on ne

noncer nettement sur cette question. Les commentateurs de Pline, quoique très-savans et très-érudits, étoient très-peu versés dans l'histoire naturelle, et c'est par cette raison qu'on trouve dans cet auteur tant de passages obscurs et mal interprétés. Il en est de même des traducteurs et des commentateurs d'Aristote. Nous tâcherons, à mesure que l'occasion s'en présentera, de rétablir le vrai sens de plusieurs mots altérés et de passages corrompus dans ces deux auteurs.

* « Est bos (in Hercinia silva), cervi figurâ, cujus

peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existoit alors dans les forêts de la Germanie; et quinze siècles après Jule-César, Gaston Phœbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui auroit existé de son

« à media fronte inter aures unum cornu existit
« excelsius, magisque directum his quæ nobis nota
« sunt cornibus: ab ejus summo sicut palmæ ramique
« latè diffunduntur. Eadem est feminæ marisque
« natura; eadem forma magnitudoque cornuum.»
(Jul. Cæsar. *De bello Gallico*, lib. VI.)

Ce passage est assez précis; le renne a en effet des andouillers en avant, et qui paroissent former un bois intermédiaire. Son bois est divisé en plusieurs branches, terminées par de larges empaumures, et la femelle porte un bois comme le mâle; au lieu que les femelles de l'élan, du cerf, du daim et du chevreuil, ne portent point de bois: ainsi l'on ne peut guère douter que l'animal qu'indique ici César ne soit *le renne*, et non pas *l'élan*; d'autant plus que dans un autre endroit de ses Commentaires il indique l'élan par le nom d'*alce*, et en parle en ces termes:

« Sunt item (in Hercinia silva), quæ appellantur
« *alces*: harum est consimilis capris (*capreis*) figura
« et varietas pellium: sed magnitudine paulò ante-
« cedunt, mutilæque sunt cornibus, et crura sine

temps dans nos forêts de France; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser. Comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de

« nodis articulisque habent, neque quietis causâ « procumbunt..... His sunt arbores pro cubilibus; « ad eas se applicant, atque ita paulùm modò re- « clinatæ quietem capiunt : quarum ex vestigiis « cùm est animadversum à venatoribus quò se reci- « pere consueverint, omnes eo loco aut à radicibus « subruunt, aut accidunt arbores tantùm, ut sum- « ma species earum stantium relinquatur. Huc cùm « se ex consuetudine reclinaverint, infirmas arbores « pondere affligunt atque unà ipsæ concidunt. » (*De bello Gallico*, lib. VI.)

J'avoue que ce second passage n'a rien de précis que le nom *alce*, et que pour l'appliquer à l'élan, il faut substituer le mot *capreis* à celui de *capris*, et supposer en même temps que César n'avoit vu que des élans femelles, lesquelles en effet n'ont point de cornes : le reste peut s'entendre; car l'élan a les jambes fort roides, c'est-à-dire, les articulations très-fermes; et comme les anciens étoient persuadés qu'il y avoit des animaux, tels que l'éléphant, qui ne pouvoient ni plier les jambes, ni se coucher, il n'est pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable de l'éléphant.

chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, etc., on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il sembleroit donc, par ces témoignages positifs, qu'il existoit jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phœbus étoit voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix, et que, depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étoient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigore, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les pays les plus septentrionaux; mais l'on sait aussi que le climat de la France étoit autrefois beaucoup plus humide et plus froid par la quantité des bois et des marais qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit, par la lettre de l'empereur Julien, quelle étoit de son temps la rigueur du froid à Paris : la description des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de

Quebec. Les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étoient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire, un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages et combinant les indications que je viens de citer, il me paroît donc qu'il existoit autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie des élans et des rennes, et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux. A mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce; et ces mêmes animaux, qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, et se seront retirés dans la région des neiges sur les hautes montagnes, où ils subsistoient encore du temps de Gaston de Foix; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes,

et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paroît de même que Pline a emprunté de Jule-César presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms; il cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et naturellement on devroit en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différens[1] : cependant, si l'on remarque, 1°. qu'il nomme simplement l'*alce* sans autre indication ni description, qu'il ne le nomme qu'une fois, et que nulle part il n'en dit un mot de plus; 2°. que lui seul a écrit le nom *machlis*, et qu'aucun autre auteur latin ou grec n'a employé ce mot, qui même paroît factice[2], et qui, selon les commenta-

[1] Plusieurs naturalistes, et même quelques uns des plus savans, tels que M. Ray, ont en effet pensé que le *machlis* de Pline, se trouvant dans cet auteur à côté de l'*alce*, ne pouvoit être autre que le renne. *Cervus rangifer* the *raindeer ;* Plinio *machlis*. (Ray, *Syn. quadr.* pag. 88.) C'est parce que je ne suis pas de ce sentiment que j'ai cru devoir donner ici le détail de mes raisons.

[2] On lit à la marge de ce passage de Pline, *achlin* au lieu de *machlin*. *Fortassis achlin, quòd*

teurs de Pline, est remplacé par celui d'*alce* dans plusieurs anciens manuscrits; 3°. qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jule-César dit de l'*alce;* on ne pourra douter que le passage de Pline ne soit corrompu, et que ces deux noms ne désignent le même animal, c'est-à-dire, *l'élan*. Cette question une fois décidée en décideroit une autre; le *machlis* étant *l'élan*, le *tarandus* sera *le renne* : ce nom *tarandus* est encore un mot qui ne se trouve dans aucun auteur avant Pline, et sur l'interprétation duquel les naturalistes ont beaucoup varié; cependant Agricola et Éliot n'ont pas hésité de l'appliquer au renne; et par les raisons que nous venons de déduire, nous souscrivons à leur avis. Au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incer-

*non cubet*, disent les commentateurs : ainsi ce nom paroît être factice, et ajusté à la supposition que cet animal ne peut se coucher. D'autre côté, en transposant l'*l* dans *alce*, on fait *acle*, qui ne diffère pas beaucoup d'*achlis* : ainsi l'on peut penser encore que ce mot a été corrompu par les copistes, d'autant plus que l'on trouve *alcem* au lieu de *machlin* dans quelques anciens manuscrits.

titude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étoient absolument inconnus aux premiers, et n'étoient connus des seconds que par relation.

Or l'élan et le renne ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord; l'élan en deçà et le renne au-delà du cercle polaire en Europe et en Asie : on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le renne n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive; on en voit à Spitzberg; il est commun en Groenland * et dans la Lapponie la

* Le capitaine Craycott amena de Groenland, en 1738, un mâle et une femelle à Londres. Voyez l'*Histoire des oiseaux* d'Edwards, page 51, où l'on trouve la description et la figure de cet animal sous le nom de *daim de Groenland*. Ce daim de Groenland de M. Edwards, aussi-bien que le *chevreuil de Groenland*, ou *capreà Groenlendica*, dont parle M. Grew dans la description du Cabinet de la société royale, ne sont autre chose que *le renne*. Ces auteurs, en décrivant les cornes ou plutôt le bois de ces animaux, semblent tous deux donner comme un caractère particulier le duvet dont le bois étoit recouvert dans l'un et l'autre de ces animaux : cela cependant est commun au

plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie. L'élan ne s'approche pas si près du pole; il habite en Norvége, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie, jusqu'au nord de la Chine. On le retrouve sous le nom d'*orignal*, et le renne sous celui de *caribou*, en Canada, et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'orignal fût l'élan, et le caribou le renne, n'avoient pas assez comparé la nature avec les témoignages des voyageurs : ce

renne, au cerf, au daim, et à tous les animaux qui portent du bois. Pendant tout le temps que ce bois croît, il est couvert de poil; et comme l'été est la saison de cet accroissement, et que c'est aussi le seul temps de l'année où l'on puisse voyager en Groenland, il n'est pas étonnant que les bois de ces animaux pris dans cette saison soient couverts de duvet. Ainsi ce caractère est nul dans la description de ces auteurs.

« On trouve sur les côtes, au détroit de Forbisher, des cerfs à peu près de la couleur de nos « ânes, et dont le bois est beaucoup plus large et « plus élevé qu'aux nôtres. Leur pied a sept ou

sont certainement les mêmes animaux, qui, comme tous les autres dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la fórme de l'elan et de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf. L'élan est plus grand, plus gros, plus élevé sur ses jambes, il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf : le renne est plus bas, plus trapu; il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges;

« huit pouces de tour, et ressemble à celui de nos « bœufs. » (*Voyage de Lade*, tome II, page 297.)

Ceci paroît avoir été copié par Robert Lade, d'une ancienne relation qui a pour titre, *la Navigation du capitaine Martin, Anglois, ès régions d'West et de Nord-west*; Paris, 1578; où il est dit, page 17 : « Bien qu'il y ait des cerfs dans les « terres à la rade de Warwick en grande quantité, « la peau desquels ressemble à celle de nos ânes, « leurs tête et cornes surpassent, tant en grandeur « qu'en largeur, celles des nôtres de par-deçà; leurs « pieds sont aussi gros que ceux de nos bœufs, et « ont de largeur, comme je vous puis assurer pour « les avoir mesurés, huit pouces. »

le poil très-fourni; le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux terminés par des empaumures, au lieu que celui de l'élan n'est, pour ainsi dire, que découpé et chevillé sur la tranche. Tous deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les oreilles beaucoup plus longues que le cerf. Ils ne vont pas par bonds et par sauts, comme le chevreuil ou le cerf : leur marche est une espèce de trot, mais si prompt et si aisé, qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi sans s'arrêter pendant un jour ou deux. Le renne se tient sur les montagnes; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides. Tous deux se mettent en troupe, comme le cerf, et vont de compagnie; tous deux peuvent s'apprivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan : celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples; les Lappons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où

la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre et la mousse sont seuls la verdure de l'été, l'homme pouvoit-il espérer de nourrir des troupeaux! Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il a fallu chercher parmi les hôtes des forêts l'espèce la moins sauvage et la plus profitable : les Lappons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes si nous venions à perdre notre bétail; il faudroit bien alors, pour y suppléer, apprivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques; et je suis persuadé qu'on en viendroit à bout, et qu'on sauroit bientôt en tirer autant d'utilité que les Lappons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature; nous n'usons pas, à beaucoup près, de toutes les richesses qu'elle nous offre; le fonds en est bien plus immense que nous ne l'imaginons : elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous

nos autres animaux domestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir; et elle a encore des espèces de réserve, qui pourroient suppléer à leur défaut, et qu'il ne tiendroit qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la nature, ni ce qu'il peut sur elle : au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connoît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connoît.

En comparant les avantages que les Lappons tirent du renne apprivoisé, avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois. On s'en sert comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence et de légéreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige gelée que sur une pelouse. La femelle donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache; la chair de cet animal est très-bonne à manger; son poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable : ainsi le renne donne seul tout ce

que nous tirons du cheval, du bœuf et de la brebis.

La manière dont les Lappons élèvent et conduisent ces animaux, mérite une attention particulière. Olaüs, Scheffer, Regnard, nous ont donné sur cela des détails intéressans, que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse. La nourriture de cet animal pendant l'hiver est une mousse blanche, qu'il sait trouver sous les neiges épaisses en les fouillant avec son bois et les détournant avec ses pieds; en été, il vit de boutons et de feuilles d'arbre, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois avancés en avant ne lui permettent pas de brouter aisément. Il court sur la neige, et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds..... Ces animaux sont doux; on en fait des troupeaux, qui rapportent beaucoup de profit à leur maître. Le lait, la peau,

les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile. Les plus riches Lappons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes; les pauvres en ont dix ou douze : on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups. Lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps. Autrefois Stenon prince de Suède en envoya six à Frédéric duc de Holstein ; et moins anciennement, en 1533, Gustave roi de Suède en fit passer dix en Prusse, mâles et femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurois bien voulu, dit M. Regnard, me-« ner en France quelques rennes en vie; « plusieurs gens l'ont tenté inutilement, et « l'on en conduisit l'année passée trois ou « quatre à Dantzick, où ils moururent, ne « pouvant s'accommoder à ce climat, qui est « trop chaud pour eux. »

Il y a en Lapponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la

chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages; et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau. Ces rennes sont moins doux que les autres; car non seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pieds, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de sa bête soit appaisée. Au reste, cette voiture est si légère, qu'on la manie et la retourne aisément sur soi; elle est garnie par-dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne. Le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau où le poil est resté, d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau. Le Lappon n'a pour guides qu'une seule corde, attachée à

la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche. Elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure: mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est, pour ainsi dire, la même. De cette conformité de nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison : il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire, vers la fin de septembre. Les femelles, dans l'une et dans l'autre espèce, portent huit mois, et ne produisent qu'un petit : les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur; et parmi les femelles, comme parmi les biches, il s'en trouve quelques unes qui ne produisent pas. Les jeunes rennes ont

aussi, comme les faons, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir. Chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement. C'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exercer au travail : pour les rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration; et c'est avec les dents que les Lappons font cette opération. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traîneau, et les plus pesans pour voiturer à pas plus lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration. Ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison; il s'en engendre, sur la fin de l'hiver, une si grande quantité sous leur peau, qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été, et aussi ce n'est qu'en automne que

l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce demandent beaucoup de soin : les rennes sont sujets à s'écarter, et reprennent volontiers leur liberté naturelle ; il faut les suivre et les veiller de près : on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts ; et pour peu que le troupeau soit nombreux, on a besoin de plusieurs personnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent. Ils sont tous marqués, afin qu'on puisse les reconnoître ; car il arrive souvent, ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou qu'ils passent à un autre troupeau. Enfin les Lappons sont continuellement occupés à ces soins ; les rennes font toutes leurs richesses, et ils savent en tirer toutes les commodités, ou, pour mieux dire, les nécessités de la vie : ils se couvrent, depuis les pieds jusqu'à la tête, de ces fourrures, qui sont impénétrables au froid et à l'eau ; c'est leur habit d'hiver : l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé : ils savent aussi filer ce poil ; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal,

et qui leur servent de cordes et de fil ; ils en mangent la chair, en boivent le lait, et en font des fromages très-gras. Ce lait, épuré et battu, donne, au lieu de beurre, une espèce de suif. Cette particularité, aussi-bien que la grande étendue du bois dans cet animal, et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture : et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration *; car dans

* *Uterque sexus cornutus est....... Castratus quotannis cornua deponit.* (Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 67.)

C'est sur cette seule autorité de M. Linnæus que nous avançons ce fait, duquel nous ne voulons pas douter, parce qu'ayant voyagé dans le Nord et demeurant en Suede, il a été à portée d'être bien informé de tout ce qui concerne le renne. J'avoue cependant que cette exception doit paroître singulière, attendu que dans tous les autres animaux de ce genre l'effet de la castration empêche la chûte ou le renouvellement du bois, et que d'ailleurs on

les cerfs, les daims et les chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans le même état où elle étoit au moment de la castration. Ainsi le renne est de tous les animaux celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent : et cela tient peut-être moins à la nature de

peut opposer à M. Linnæus un témoignage contraire et positif.

*Castratis rangiferis Lappones utuntur. Cornua castratorum non decidunt ; et cùm hirsuta sunt, semper pilis luxuriant.* (Hulden, *Rangifer.* Ienæ, 1697.)

Mais M. Hulden n'avoit peut-être d'autre raison que l'analogie pour avancer ce fait ; et l'autorité d'un habile naturaliste, tel que M. Linnæus, vaut seule plus que le témoignage de plusieurs gens moins instruits. Le fait très-certain que la femelle porte un bois comme le mâle, est une autre exception qui appuie la première. L'usage où sont les Lappons de ne pas amputer les testicules au renne, mais seulement de le bistourner, en comprimant avec les dents les vaisseaux qui y aboutissent, la favorise encore : car l'action des testicules, qui paroît nécessaire à la production du bois, n'est pas ici totalement détruite ; elle n'est qu'affoiblie, et peut bien s'exercer dans le mâle bistourné, puisqu'elle a son effet, même dans les femelles.

l'animal qu'à la qualité de la nourriture *; car cette mousse blanche, qui fait, sur-tout pendant l'hiver, son unique aliment, est un *lichen* dont la substance, semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très-nourrissante, et beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres; et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles et les hongres n'en sont pas dépourvus. C'est encore de là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes: les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux; il s'étend en arrière presque sur leur croupe, et en avant au-delà du museau: celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit. Ainsi ces bois

* Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans le second volume de cette *Histoire naturelle*, article du *Cerf*.

varient non seulement comme les autres par l'âge, mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles : ces bois sont donc si différens les uns des autres, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire soient si peu d'accord entre eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre, et qui est commune au renne et à l'élan, c'est que quand ces animaux courent, ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboîtent : les loups, avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête, courent au-devant, la saisissent, et en viennent à bout s'ils sont en nombre ; car le renne se défend d'un loup seul : ce n'est point avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert ; c'est avec les pieds de devant, qu'il a très-forts : il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écarter, et fuit ensuite avec assez de vîtesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton* : cet animal,

encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne poursuit pas le renne; il grimpe et se cache sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles, et, lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. Il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan, qui est encore plus puissant et plus fort que le renne. Ce *rosomack* ou *glouton* du Nord est le même animal que le *carcajou* ou *quinquajou* de l'Amérique septentrionale : ses combats avec l'orignal sont fameux; et, comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada est le même que l'élan d'Europe. Il est singulier que cet animal, qui n'est guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, et dont la force est telle que d'un seul coup de pied il peut tuer un loup; mais le fait est attesté par tant de témoins, que l'on ne peut en douter.

L'élan et le renne sont tous deux du nombre des animaux ruminans; leur manière de se nourrir l'indique, et l'inspection des

parties intérieures le démontre : cependant Tornæus, Scheffer, Regnard, Hulden, et plusieurs autres, ont écrit que le renne ne ruminoit pas : Ray a eu raison de dire que cela lui paroissoit incroyable; et en effet le renne rumine comme le cerf, et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le renne domestique n'est que de quinze ou seize ans : mais il est à présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue; cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans lorsqu'il est dans son état de nature. Les Lappons chassent les rennes sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons : ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut; ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc, et décochent leurs flèches avec tant de roideur, que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin, et nous les avons présentés avec d'autant plus de

circonspection, que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous assurer de tous, et qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant. Ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques uns de mes amis, M. Collinson, membre de la société royale de Londres, homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire, et avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette du renne, et j'ai reçu de Canada un fœtus de caribou; au moyen de ces deux pièces, et de plusieurs bois de rennes qui nous sont venus de différens endroits, nous avons été en état de vérifier les ressemblances générales et les différences principales du renne avec le cerf, comme on le verra dans la description des fœtus, du squelette et des bois de cet animal *.

A l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire dessiner : mais comme il resta peu de jours à Paris, on n'eut pas le temps d'achever le dessin, et je n'eus moi-même que

* Voyez le tome XXIV de cette *Histoire naturelle* de l'édition avec la partie anatomique.

celui de vérifier la description que MM. de l'académie des sciences ont autrefois donnée de ce même animal, et de m'assurer qu'elle est exacte et très-conforme à la nature.

« L'élan, dit le rédacteur de ces *Mémoires* « *de l'académie*, est remarquable par la lon- « gueur du poil, la grandeur des oreilles, « la petitesse de la queue, et la forme de « l'œil, dont le grand angle est beaucoup « fendu, de même que la gueule, qui l'est « bien plus qu'aux bœufs, qu'aux cerfs et « qu'aux autres animaux qui ont le pied « fourché..... L'élan que nous avons dissé- « qué étoit à peu près de la grandeur d'un « cerf; la longueur de son corps étoit de cinq « pieds et demi, depuis le bout du museau « jusqu'au commencement de la queue, qui « n'étoit longue que de deux pouces; sa tête « n'avoit point de bois, parce que c'étoit une « femelle, et le cou étoit court, n'ayant que « neuf pouces de long et autant de large; les « oreilles avoient neuf pouces de long sur « quatre de large...... La couleur du poil « n'étoit pas fort éloignée de celle du poil de « l'âne, dont le gris approche quelquefois « de celui du chameau....... Mais ce poil

« étoit d'ailleurs fort différent de celui de
« l'âne, qui est beaucoup plus court, et de
« celui du chameau, qui l'a beaucoup plus
« délié; la longueur de ce poil étoit de trois
« pouces, et sa grosseur égaloit celle du plus
« gros crin de cheval : cette grosseur alloit
« toujours en diminuant vers l'extrémité,
« qui étoit fort pointue; et vers la racine
« elle diminuoit aussi, mais tout-à-coup, fai-
« sant comme la poignée d'une lance : cette
« poignée étoit d'une autre couleur que le
« reste du poil, étant blanche et diaphane
« comme de la soie de pourceau..... Ce poil
« étoit long comme à l'ours, mais plus droit,
« plus gros et plus couché, et tout d'une
« même espèce. La lèvre supérieure étoit
« grande et détachée des gencives, mais non
« pas si grande que Solin l'a décrit, et que
« Pline l'a fait à l'animal qu'il appelle
« *machlis*. Ces auteurs disent que cette bête
« est contrainte de paître à reculons, afin
« d'empêcher que sa lèvre ne s'engage entre ses
« dents. Nous avons observé dans la dissec-
« tion, que la nature a autrement pourvu à
« cet inconvénient par la grandeur et la force
« des muscles qui sont particulièrement

« destinés à élever cette lèvre supérieure.
« Nous avons aussi trouvé les articulations
« de la jambe fort serrées par des ligamens
« dont la dureté et l'épaisseur peut avoir
« donné lieu à l'opinion qu'on a eue que
« l'*alce* ne peut se relever quand il est une
« fois tombé........ Ses pieds étoient sem-
« blables à ceux du cerf, mais beaucoup plus
« gros, et n'avoient d'ailleurs rien d'extraor-
« dinaire....... Nous avons observé que le
« grand coin de l'œil étoit fendu en en bas
« beaucoup plus qu'il ne l'est aux cerfs, aux
« daims et aux chevreuils, mais d'une façon
« particulière, qui est que cette fente n'étoit
« pas selon la direction de l'ouverture de
« l'œil, mais faisoit un angle avec la ligne
« qui va d'un des coins de l'œil à l'autre; la
« glande lacrymale inférieure avoit un pouce
« et demi de long, sur sept lignes de large....
« Nous avons trouvé dans le cerveau une
« partie dont la grandeur avoit aussi rapport
« avec l'odorat, qui est plus exquis dans
« l'élan que dans aucun autre animal, sui-
« vant le témoignage de Pausanias; car les
« nerfs olfactifs, appelés communément *les*
« *apophyses mamillaires*, étoient sans com-

« paraison plus grands qu'en aucun autre « animal que nous ayons disséqué, ayant « plus de quatre lignes de diamètre.... Pour « ce qui est du morceau de chair que quel- « ques auteurs lui mettent sur le dos, et les « autres sous le menton, on peut dire que « s'ils ne se sont point trompés, ou n'ont « point été trop crédules, ces choses étoient « particulières aux élans dont ils parlent. »

Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de MM. de l'académie, dans l'élan que nous avons vu vivant, et qui étoit femelle. Nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe sous le menton, ni sur la gorge : cependant M. Linnæus, qui doit connoître les élans mieux que nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe sur la gorge, et la donne même comme un caractère essentiel à l'élan : *Alces, cervus cornibus à caulibus palmatis carunculâ gutturali* *. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion de M. Linnæus avec notre négation, qu'en supposant cette *loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle, que

* *Syst. nat.* edit. X, pag. 66.

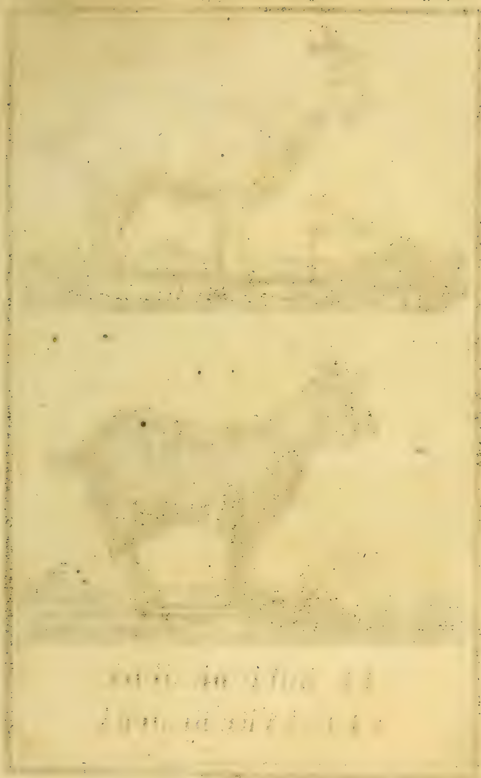
nous n'avons pas vu; et si cela est, cet auteur n'auroit pas dû en faire un caractère essentiel à l'espèce, puisque la femelle ne l'a pas. Peut-être aussi cette caroncule est-elle une maladie commune parmi les élans, une espèce de goître : car dans les deux figures que Gesner donne de cet animal, la première, qui n'a point de bois, porte une grosse caroncule sous le cou; et à la seconde, qui représente un élan mâle avec son bois, il n'y a point de caroncule.

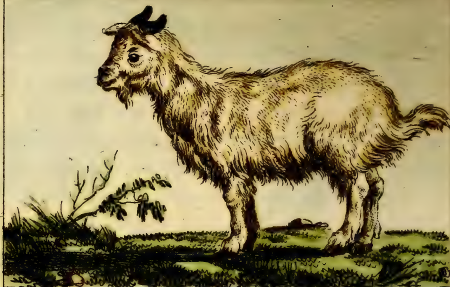
En général, l'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne; il a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement et de force, sur-tout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire, à force d'hommes et de chiens : on assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout-à-coup, sans avoir été ni tiré ni blessé; de là on a présumé qu'il étoit sujet à l'épilepsie, et de

cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourroit produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde, que la corne de ses pieds devoit guérir de l'épilepsie, et même en préserver; et ce préjugé grossier a été si généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les animaux, et en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre; ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, et à force de constance et d'adresse ils en viennent à bout. La chasse en hiver est sur-tout singulière. « On se sert, « dit Denys, de raquettes par le moyen « desquelles on marche sur la neige sans « enfoncer...... L'orignal ne fait pas grand « chemin, parce qu'il enfonce dans la neige, « ce qui le fatigue beaucoup à cheminer; il « ne mange que le jet du bois de l'année : là

« où les sauvages trouvoient le bois mangé, « ils rencontroient bientôt les bêtes, qui n'en « étoient pas loin, et les approchoient faci- « lement, ne pouvant aller vîte; ils leur lan- « çoient un dard, qui est un grand bâton « au bout duquel est emmanché un grand os « pointu qui perce comme une épée. S'il y « avoit plusieurs orignaux d'une bande, ils « les faisoient fuir; alors les orignaux se « mettoient tous queue à queue, faisant un « grand cercle d'une lieue et demie ou deux « lieues, et quelquefois plus, et battoient si « bien la neige à force de tourner, qu'ils « n'enfonçoient plus; celui de devant étant « las, se met derrière. Les sauvages en em- « buscade les attendoient passer, et là les « dardoient : il y en avoit un qui les pour- « suivoit toujours; à chaque tour il en de- « meuroit un, mais à la fin ils s'écartoient « dans le bois ». En comparant cette relation avec celles que nous avons déja citées, on voit que l'homme sauvage et l'orignal de l'Amérique copient le Lappon et l'élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.







LE BOUC DE JUDA.

LA CHÈVRE DE JUDA.

J Pauquet S.



LA CHÈVRE NAINE.

P Pauquet S.

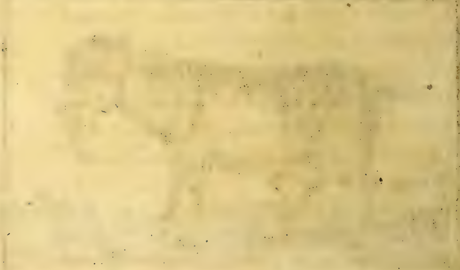




LE CHAMOIS.

LE BOUC D'AFRIQUE.

J.Pouquet Sc.



# LE BOUQUETIN[1],

# LE CHAMOIS[2],

## ET

# LES AUTRES CHÈVRES.

QUOIQU'IL y ait apparence que les Grecs connoissoient le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis pour qu'on puisse les reconnoître : ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages*. Vraisemblablement ils présumoient que ces ani-

[1] Autrefois *bouc estain*, *boucstein* ; c'est-à-dire, bouc de rocher. *Stein* signifie *pierre* dans la langue teutonique. En latin, *ibex* ; en allemand et en suisse, *steinbock*.

[2] En latin, *rupicapra* ; en italien, *camuza* ; en allemand, *gemss*.

maux étoient de la même espèce que les chèvres domestiques, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes. Au contraire, nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions; et nous allons les exposer, en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds et qui remontent à l'espèce originaire; ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort: cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, et assez ressemblantes à celles du chamois. D'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie; seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève

jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, au lieu que le chamois n'en habite que le second étage : mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines. Tous deux se frayent des chemins dans les neiges ; tous deux franchissent les précipices en bondissant de rocher en rocher ; tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni ; tous deux ont une raie noire sur le dos ; ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur : le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on seroit porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce. D'ailleurs les bouquetins, aussi-bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent

les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul décideroit la question, ne nous est pas connu. Nous n'avons pu savoir *, ni par nous, ni par les autres, si les bouquetins et les cha-

* Dans la compilation que MM. Arnault de Nobleville et Salerne ont faite sur l'histoire des animaux, il est dit (tome IV, page 264) que les chamois sont en rut presque tout le mois de septembre, que les femelles portent neuf mois, et qu'elles mettent bas, pour l'ordinaire, en juin. Si ces faits étoient vrais, ils indiqueroient très-clairement que le chamois n'est pas de la même espèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois : mais je les crois suspects, pour ne pas dire faux. Les chasseurs, comme on le peut voir par les passages que je citerai, assurent, au contraire, que le chamois et le bouquetin ne sont en rut que dans le mois de novembre, et que les femelles mettent bas au mois de mai : ainsi le temps de la gestation, au lieu de s'étendre à neuf mois, doit se réduire à peu près à cinq, comme dans les chèvres domestiques. Au reste, nous en appelons à l'expérience, et nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

mois produisent avec nos chèvres ; seulement nous le soupçonnons : nous sommes à cet égard de l'avis des anciens; et de plus notre présomption nous paroît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant, et voici les raisons contre, l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, et toutes deux constamment distinctes. Le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques ; le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé. Le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe, et le chamois n'en a point. Les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites; celles du bouquetin mâle sont si grosses et si longues, qu'on n'imagineroit pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille ; et le chamois paroît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure, et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon : mais, comme nous l'avons déja dit en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieuse-

ment dans les animaux domestiques ; elles varient beaucoup aussi dans les animaux sauvages, suivant les différens climats. La femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle : les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différentes de celles du bouc ; et comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres, et même du chamois, par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourroit-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois et le bouc domestique, ne font en effet qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante, et semblables entre elles, au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différens les uns des autres ? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la nature que l'on pourroit l'imaginer, le bouquetin seroit le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en seroit la femelle *. Je dis que

* Le défaut de barbe dans le chamois est un caractère féminin, qu'il faut réunir avec les autres. Le chamois mâle paroît, ainsi que sa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre : ainsi on

ce point de vue n'est pas imaginaire, puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes, et produire de tous deux : la brebis produit avec le bouc aussi-bien qu'avec le belier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce ; le belier, au contraire, ne produit point avec la chèvre : on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différens, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin ; la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante : les mâles, au contraire, ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique, qui ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même femelle avec celle du chamois et du bouquetin, produiroit également avec ces trois différens

peut présumer que le bouc domestique engendreroit avec la femelle du chamois, et qu'au contraire le chamois mâle ne pourroit engendrer avec la chèvre domestique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.

mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui par conséquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paroissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses : il paroît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal, la femelle, qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle : ainsi, lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante; la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme a presque toujours de beaux enfans; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfans encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux subsistant et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paroissent constituer deux espèces différentes; et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis, et des beliers à d'autres : il est certain qu'après un certain nombre de générations il s'établiroit, dans l'espèce de la brebis, une race qui tiendroit beaucoup du bouc, et pourroit ensuite se maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déja le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc, à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront

sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même, et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnoître. Or ce qui se peut d'une espèce à une autre, se peut encore mieux dans la même espèce : si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles foibles, il s'établira avec le temps une race féminine ; et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paroîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus * assure avoir vu en Hollande

* « Capra cornibus depressis, incurvis, minimis, « cranio incumbentibus. Magnitudo hædi hirci : pili « longi, penduli ; cornua lunata, crassa, vix digi- « tum longa adpressa ut ferè cutem perforent : habi- « tat in America. »

Je doute que M. Linnæus ait été bien informé

deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avoit les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avoit les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court. Ces animaux, qui paroissoient être d'espèce plus éloignée que le chamois et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble; ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères

au sujet du pays natal de cet animal, et je le crois originaire d'Afrique. Les raisons sur lesquelles je fonde ce doute et cette présomption, sont: 1°. qu'aucun auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune, se soit trouvée en Amérique; 2°. que tous les voyageurs s'accordent, au contraire, à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes et petites, toutes différentes les unes des autres; 3°. parce que nous avons vu un animal qui nous est parvenu sous le nom de *bouc d'Afrique*, lequel ressemble si fort à la description du *capra cornibus depressis*, *etc*. de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal. Ainsi nous nous croyons fondés à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique, et non pas d'Amérique.

spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce. L'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraisemblable que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons au Cabinet du roi le squelette d'un animal qui fut donné à la Ménagerie, sous le nom de *capricorne*. Il ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un et de l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminens et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules : les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc;

elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique. De plus, les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe, comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées : ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île, 1°. la chèvre commune domestique en Europe, 2°. le chamois, 3°. le bouquetin. Il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe; qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paroît être d'une race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire, le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit en Amérique; et que le bouquetin de la Jamaïque, que

M. Browne appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paroît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit, et dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton *, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc et au belier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au belier. Les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc; et la position du nez, qui est moins reculé que celui du bouc : en sorte que par ces deux rapports le chamois ressemble plus au belier qu'au bouc. Mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le levrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien, on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez ne sont pas, à beaucoup près, si grandes dans le chamois, relativement au

* Voyez dans l'édition avec la partie anatomique la description du chamois.

bouc, que dans le dogue, relativement au levrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce. D'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre et au belier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière, cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le belier. Or nous avons vu que le bouc et la brebis produisent ensemble; donc le chamois, qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du belier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre, et ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produiroit avec nos chèvres, puisque ce même chamois, transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique. Le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien: et d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la

chèvre primitive dans son état sauvage, et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc sauvage* ressemble entièrement et exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques; il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur : les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros nœuds ou tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi dire, marquées que par des stries transversales : la forme du corps est, pour tout le reste, absolument semblable dans le bouquetin et le bouc. A l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le bouquetin, et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du belier. Cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice

de l'animal. Le bouquetin court aussi vîte que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil : il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs. Cette différence vient donc moins de la nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boucs domestiques devenoient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendroit bientôt la forme la plus convenable à cet exercice; et à l'égard de ses cornes, les différences, quoique très-apparentes, n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal. Ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes, l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que, malgré cette légère et unique disconvenance, ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre domestique, comme une même espèce, dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles; et je trouve en même temps dans les chèvres

domestiques des variétés secondaires, qui sont moins équivoques, et qu'il est plus aisé de reconnoître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles. On a vu que la chèvre d'Angora *, quoique très-différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce. On peut assurer la même chose du bouc de Juda, duquel M. Linnæus a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique. Cette chèvre, qui est commune en Guinée, à Angole, et sur les autres côtes d'Afrique, ne diffère, pour ainsi dire, de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse : sa chair est aussi bien meilleure à manger; on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre. Il en est encore de même de la chèvre mambrine ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes. Ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine. Les anciens connoissoient ces deux chèvres, et ils n'en séparoient pas les espèces de l'espèce commune.

* Voyez le premier volume de cette Histoire.

Cette variété de la chèvre mambrine s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora; car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte et aux Indes orientales, aussi-bien qu'en Syrie. Elles donnent beaucoup de lait, qui est d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vue vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originairement elle a été transportée d'Afrique; car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine. Cette même chèvre, déja petite en Afrique, sera devenue encore plus petite en Amérique; et l'on sait, par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis long-temps transporté d'Afrique, comme d'Europe, en Amérique, des brebis, des cochons et des chèvres, dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde, et y subsistent encore aujourd'hui, sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une et relativement entre elles, il me paroît que de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une. D'abord, 1°. le bouquetin est la tige et la souche principale de l'espèce. 2°. Le capricorne n'est qu'un bouquetin bâtard, ou plutôt dégénéré par l'influence du climat. 3°. Le bouc domestique tire son origine du bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage. 4°. Le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se mêler et produire. 5°. La petite chèvre à cornes droites et recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique. 6°. L'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que le bouc d'Afrique; et la production de ces deux animaux prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont par conséquent de la même espèce. 7°. La chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc

d'Afrique, n'est, aussi-bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune. 8°. Il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda, et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique. 9°. La chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres *. 10°. La chèvre mambrine, à très-grandes oreilles pendantes, est une variété dans la race des chèvres d'Angora. Ainsi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce; ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur,* dit Pline. Et en effet, nous voyons par cette énumération que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions, comme Pline, sous le nom générique de *chèvres,* non seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, etc. cette espèce seroit la plus étendue de la nature, et

* Voyez dans le premier volume de cette *Histoire naturelle* l'article de *la Chèvre*.

contiendroit plus de races et de variétés que celle du chien. Mais Pline n'étoit pas assez bien informé de la différence réelle des espèces, lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc. à l'espèce de la chèvre : ces animaux, quoique ressemblans, à beaucoup d'égards, à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes; et l'on verra dans les articles suivans combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour les races, et combien, après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent des unes et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus pour la connoissance, et de plus incertain pour la tradition, que cette histoire des chèvres, des gazelles et des autres espèces qui y ont rapport. J'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière; et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées et aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de

ceux qui veulent étudier la nature. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois, aussi-bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers; et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres, sur-tout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit, dans les Alpes, des rochers creusés par la langue des chamois: ce sont ordinairement des pierres assez tendres et calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre. Ces convenances de naturel, ces habitudes conformes, me paroissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux. Les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes. Nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avoient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme étant de même espèce. Gaston Phœbus, en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom du *bouc sauvage*: et le chamois, qu'il appelle *ysarus* et *sarris*, n'est

aussi, selon lui, qu'un autre bouc sauvage. J'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète ; mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, ils forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres, ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts et sur-tout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes : les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif. L'été ils demeurent au nord de leurs montagnes ; l'hiver ils cherchent la face du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallons. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies : mais pour peu que la neige y forme

des aspérités, ils y marchent d'un pas ferme, et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux, sur-tout celle du bouquetin, est très-pénible ; les chiens y sont presque inutiles : elle est aussi quelquefois dangereuse ; car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent coup de tête, et le renverse souvent dans le précipice voisin. Les chamois sont aussi vifs, mais moins forts que les bouquetins ; ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux : cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit autrefois, du moins dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Le nom de *chamoiseurs*, que l'on a donné à tous les passeurs de peau, semble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étoient la matière la plus commune de leur métier ; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvre, de mouton, de cerf, de chevreuil et de daim, qui font plus que celles du chamois l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de

certaines maladies, et sur-tout pour la pleurésie, propriété qu'on croyoit particulière à cet animal, et qui par conséquent auroit indiqué qu'il étoit lui-même d'une nature particulière, on a reconnu que le sang du chamois, et même celui du bouc domestique, avoit les mêmes vertus lorsqu'on le nourrissoit avec les herbes aromatiques, que le bouquetin et le chamois ont coutume de paître; en sorte que par cette même propriete ces trois animaux paroissent encore se réunir à une seule et même espèce.

---

# LE SAÏGA.

On trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie et dans la Sibérie méridionale, une espèce de chèvre sauvage, que les Russes ont appelée *seïgak* ou *saïga*, laquelle, par la figure du corps et par le poil, ressemble à la chèvre domestique; mais, par la forme des cornes et le defaut de barbe, se rapproche beaucoup des gazelles, et paroît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux: car les cornes du saïga sont tout-à-fait semblables à celles de la gazelle; elles ont la même forme, les anneaux transversaux, les stries longitudinales, etc. et n'en diffèrent que par la couleur: les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques; celles du saïga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gesner sous le nom de *colus;* et par M. Gmelin, sous celui de *saïga*. Les cornes que nous avons au Cabinet du roi, y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de*

*Hongrie :* elles sont d'une matière si transparente et si nette, qu'on s'en sert comme de l'écaille et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles, le saïga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au chamois : car il n'affecte pas les pays de montagnes ; il vit, comme les gazelles, sur les collines et dans les plaines ; il est, comme elles, très-bondissant, très-léger à la course ; et sa chair est aussi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres sauvages et domestiques.

---





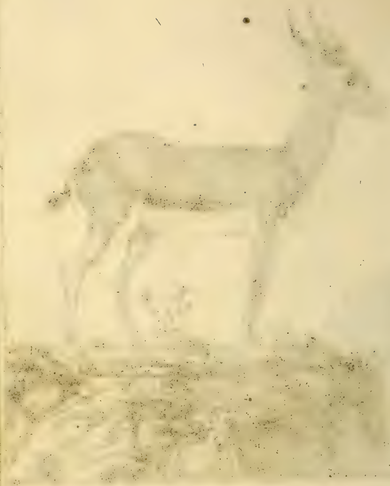
LA GAZELLE.

J. Pauquet S



LE KEVEL.

J. Pauquet S.







LA CORINE.

J D Pauquet S



LE NANGUER.

*L Pauquet. S*



# LES GAZELLES *.

Nous avons reconnu treize espèces, ou du moins treize variétés bien distinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles ;* et dans l'incertitude où nous sommes si ce ne sont que des variétés, ou si ce seroient en effet des espèces réellement différentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble, en leur assignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne sera qu'une dénomination précaire, et pourra, dans le second, devenir le nom spécifique et propre à l'espèce. Le premier de ces animaux, et le seul auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle,* est la gazelle commune, qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie et dans les autres provinces du Levant, aussi-bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique.

* En arabe, *gazâl ;* nom générique que l'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes.

Les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur; elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue; elles sont non seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries : les anneaux marquent les années de l'accroissement; ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légéreté des mouvemens, la grandeur et la vivacité des yeux, etc. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on seroit d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégenéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture : mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes; celles du chevreuil sont une espèce de bois solide, qui tombe et se renouvelle tous les ans, comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, sont creuses et perma-

nentes, comme celles de la chèvre. D'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres. Les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncemens au-devant de chaque œil : elles lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses, et par les brosses qu'elles ont sur les jambes; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant. Les gazelles paroissent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre : mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continens; que les chèvres, au contraire, ainsi que les gazelles, n'existoient pas dans le nouveau monde; on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil. Au reste, les seuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles, sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes, les brosses de

poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux, au bas des flancs, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille.

La seconde gazelle est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appeloit *kevel.* Il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à peu près de la grandeur de nos petits chevreuils. Il diffère aussi de la gazelle en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cornes, au lieu d'être rondes, sont applaties sur les côtés : cet applatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe; les gazelles mâles et femelles les ont rondes; les kevels mâles et femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées. Au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, et a comme elle le poil court et fauve, les fesses et le ventre blancs, la queue noire, la bande brune au-dessous des flancs, les trois raies blanches dans les oreilles, les cornes noires et environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, etc.; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux

est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize ; le kevel en a au moins quatorze, et souvent jusqu'à dix-huit et vingt.

Le troisième animal est celui que nous appellerons *corine*, du nom *korin*, qu'il porte au Sénégal. Il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel ; mais il est encore plus petit que le kevel, et ses cornes sont de beaucoup plus menues, plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminens et à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paroît tenir un peu du chamois, mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds et demi de longueur et moins de deux pieds de hauteur ; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur ; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité ; qu'elles portent, au lieu

d'anneaux, des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne; que ces rides, qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante; qu'au reste la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flancs, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a dans cette même espèce de la corine des individus, dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

Ces différeuces que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel et la corine, quoique fort apparentes, sur-tout pour la corine, ne nous semblent pas essentielles, ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes; ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paroissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi, par l'influence du climat et de la nourriture, plus ou moins de variétés : car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entre eux que la corine, dont les cornes sur-tout

ne sont pas semblables à celles des deux autres; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société et se nourrissent de la même manière; tous trois sont d'un naturel doux, et s'accoutument à la domesticité; tous trois ont aussi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente.

Nous avons au Cabinet du roi les dépouilles, en tout ou en partie, de ces trois différentes gazelles, et nous avons de plus une corne qui a beaucoup de ressemblance avec celles de la gazelle et du kevel, mais qui est beaucoup plus grosse. Cette corne est aussi gravée dans Aldrovande *. Sa grosseur et sa longueur semblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, et elle nous paroît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Cet

* Lib. I, *de bisulcis*, cap. 21.

animal, selon Oléarius, ressemble en quelque sorte à notre daim, sinon qu'il est plutôt roux que fauve, et que les cornes sont sans andouillers, couchées sur le dos, etc.; et selon M. Gmelin, qui le désigne sous le nom de *dsheren*, il ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, sont creuses et ne tombent jamais. Cet auteur ajoute qu'à mesure que les cornes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kæmpfer, l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure; mais il se rapproche des chèvres par les cornes, qui sont simples, noires, annelées jusqu'au-delà du milieu de leur longueur, etc. Quelques autres voyageurs ont aussi fait mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* et de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter, aussi-bien que celui de *dsheren*, au nom primitif *tzeiran*. Cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, et paroît aussi se trouver aux Indes orientales.

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles, deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses : le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les François l'ont nommé *grande vache brune;* le second, que nous appellerons *kob,* est aussi un animal du Sénégal, que les François y ont appelé *petite vache brune.* Les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncemens ou de larmiers sous les yeux. Le koba est beaucoup plus grand que le kob : celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnoissance, il paroît que le *koba* ou *grande vache brune* a cinq pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont applaties par les côtés, et environnées de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune*

n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied.

Le septième animal de cette espèce ou de ce genre est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Égypte * et en Arabie. Nous l'appellerons de son nom arabe, *algazel*. Cet animal est de la forme des autres gazelles, et à peu près de la grosseur d'un daim : mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité, où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base, où ils sont un peu mieux marqués : elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celles-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui qu'on appelle

* Les naturalistes nous paroissent avoir donné mal-à-propos le nom de *gazelle d'Inde* à cette espèce. On verra par les témoignages des voyageurs qu'elle ne se trouve qu'en Égypte, en Arabie et dans le Levant.

vulgairement la *gazelle du bézoard,* que les Orientaux appellent *pasan,* et à laquelle nous conserverons ce nom. Une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les *Éphémérides d'Allemagne,* et la figure de l'animal même a été donnée par Kæmpfer; mais cette figure de Kæmpfer pèche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites : et d'ailleurs sa description ne nous paroît pas exacte; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe : ce qui nous paroît plus conforme à la vérité; car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres. Cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique, et elle a le poil, la figure et l'agilité du cerf. Nous avons vu de cet animal un crâne surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande * ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux espèces, l'*algazel* et le *pasan,* nous paroissent

* *De quad. bisulcis,* pag. 765, cap. 24, *de oryge.*

très-voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant, en Égypte, en Perse, en Arabie, etc.: mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes. Leur chair est aussi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nangueur* ou *nanguer* au Sénégal : il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds et demi de hauteur; il est de la forme et de la couleur du chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, blanc sous le ventre et sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou. Ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, et n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur; elles sont noires et rondes : mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière. Ces nanguers sont de très-jolis animaux, et fort faciles à apprivoiser. Tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourroit bien être le *dama*

ou *daim* des anciens. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum,* dit Pline. Or les seuls animaux qui aient les cornes aussi courbées sont les nanguers dont nous venons de parler : on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le *dama* des anciens ; d'autant qu'on voit, par un autre passage de Pline, que le *dama* ne se trouvoit qu'en Afrique ; et qu'enfin, par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens, on voit aussi que c'étoit un animal timide, doux, et qui n'avoit de ressources que dans la légéreté de sa course. L'animal dont Caïus a donné la description et la figure sous le nom de *dama Plinii,* se trouvant, selon le témoignage même de cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le daim de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique. D'ailleurs cet animal désigné par Caïus porte une barbe de chèvre, et aucun des anciens n'a dit que le *dama* eût une barbe. Je crois donc que ce prétendu *dama* décrit par Caïus n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de

la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvoit être le *dama* des anciens; et d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du *dama* des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paroît, par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent entre eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie et en Mauritanie, que les Anglois ont appelé *antilope* *, et auquel nous conserverons ce nom. Il est de la taille de nos plus grands chevreuils; il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce. L'antilope a les larmiers plus grands que la gazelle: ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi

* Nom que les Anglois ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

dire, à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symmétrique et très-remarquable, en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre; mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, etc. Nous n'avons au Cabinet du roi que le squelette de cet animal *.

Il nous paroît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des espèces différentes entre elles. 1°. Nous avons au Cabinet du roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons

* On peut voir la figure de l'animal même dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, page 24, planche XXXIX.

de parler : nous l'appellerons *lidmée*, du nom que, selon le docteur Shaw, les Africains donnent aux antilopes. 2°. Nous avons vu au Cabinet de M. le marquis de Marigny, dont le goût s'étend également aux objets des beaux arts et à ceux de la belle nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues et longues d'environ un pied et demi, qui, par leur double flexion, nous paroissent appartenir à une antilope plus petite que les autres : elle doit être très-commune dans les grandes Indes, car les prêtres gentils * portent cette espèce d'arme comme une marque de dignité. Nous appellerons cet animal *antilope des Indes*, dans

* « Les gazelles aux Indes ne sont pas tout-à-« fait comme celles des autres pays ; elles ont même « beaucoup plus de cœur, et à l'extérieur on les « distingue par les cornes : les gazelles ordinaires « les ont grises, et moins longues de la moitié que « celles des Indes, qui les ont noirâtres et longues « d'un grand pied et demi ; ces cornes vont en ser-« pentant jusqu'à la pointe comme une vis, et les « faquirs et santons en portent ordinairement deux « qui sont jointes......, et ils s'en servent comme « d'un petit bâton à deux bouts. » (*Relation du voyage de Thévenot*, t. III, p. 111 et 112.)

l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déja douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles; savoir, 1°. la gazelle commune, 2°. le kevel, 3°. la corine, 4°. le tzeiran, 5°. le koba ou grande vache brune, 6°. le kob ou petite vache brune, 7°. l'algazel ou gazelle d'Égypte, 8°. le pasan ou la prétendue gazelle du bézoard, 9°. le nanguer, ou *dama* des anciens, 10°. l'antilope, 11°. le lidmée, et enfin l'antilope des Indes. Après les avoir soigneusement comparées entre elles, nous croyons, 1°. que la gazelle commune, le kevel et la corine ne sont que trois variétés de la même espèce; 2°. que le tzeiran, le koba et le kob sont tous trois des variétés d'une autre espèce: 3°. nous présumons que l'algazel et le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, et nous pensons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif; car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes

les gazelles et chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie : 4°. il nous paroît que les nanguers, dont les cornes sont courbées en avant, et qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les anciens sous le nom de *dama ;* 5°. que les antilopes, qui sont au nombre de trois ou quatre, et qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des anciens et désignées par les noms de *strepsiceros* et d'*addax*. Tous ces animaux se trouvent en Asie et en Afrique, c'est-à-dire, dans l'ancien continent ; et nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales qui contiennent douze variétés très-distinctes, deux ou trois autres espèces du nouveau monde, auxquelles on a aussi donné le nom vague de *gazelles*, quoiqu'elles soient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer : ce seroit augmenter la confusion, qui n'est déja que trop grande ici. Nous donnerons, dans l'article suivant, l'histoire de ces animaux d'Amérique, sous leurs vrais noms *mazame*, *temamaçame*, etc. et nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre

qui se trouvent en Afrique et en Asie : nous renvoyons même à l'article suivant, pour plus grande clarté et pour simplifier les objets, plusieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique et d'Asie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, et qui cependant ne sont ni gazelles ni chèvres, mais paroissent être intermédiaires entre les deux : ces animaux sont le bubale ou vache de Barbarie, le condoma, le guib, la chèvre de Grimm, etc. sans compter les chevrotains, qui ressemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, et dont nous ferons aussi un article particulier.

Il est maintenant aisé de voir combien il étoit difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui sont au nombre de plus de trente; dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains et de mazames, tous différens entre eux; plusieurs absolument inconnus, les autres présentés pêle-mêle par les naturalistes, et tous pris les uns pour les autres par les voyageurs. Aussi c'est pour la troisième fois que j'écris aujourd'hui leur histoire, et j'avoue que le

travail est ici bien plus grand que le produit; mais au moins j'aurai fait ce qu'il étoit possible de faire avec les matériaux donnés et les connoissances acquises, que j'ai encore eu plus de peine à rassembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laissées les anciens, et les notices que l'on trouve dans les auteurs modernes, avec les connoissances que nous avons acquises, nous reconnoîtrons au sujet des gazelles, 1°. que le δορκὰς d'Aristote n'est point la gazelle, mais le chevreuil, et que cependant ce même mot δορκὰ a été employé par Élien non seulement pour désigner les chèvres sauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune : 2°. que le *strepsiceros* de Pline ou l'*addax* des Africains est l'*antilope* : 3°. que le *dama* de Pline est le *nanguer* de l'Afrique, et non pas notre *daim*, ni aucun autre animal d'Europe : 4°. que le πρὸξ d'Aristote est le même que le ζόρκες d'Elien, et encore le même que le πλατυκέρως des Grecs plus récens, et que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour désigner le daim ; *animalium quorumdam cornua in palmas finxit natura,*

*digitosque emisit ex iis, unde platycerotas vocant*, dit Pline : 5°. que le πύγαργος des Grecs est probablement la *gazelle d'Égypte* ou celle de Perse, c'est-à-dire, l'*algazel* ou le *pasan*. Le mot *pygargus* n'est employé par Aristote que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'*aigle à queue blanche*; mais Elien et Pline se sont servis du même mot pour désigner un quadrupède. Or l'étymologie de *pygargus* indique, 1°. un animal à fesses blanches, tel que les chevreuils ou les gazelles; 2°. un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étoient un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avoit les fesses noires. Mais comme presque tous les auteurs qui parlent du *pygargus* quadrupède font aussi mention du chevreuil, il est clair que ce nom *pygargus* ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas Libyca* ou *gazelle commune*, et du *strepsiceros* ou *antilope*, desquelles les mêmes auteurs font aussi mention. Nous croyons donc que le *pygargus* désigne l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, qui devoit être connue des Grecs, comme elle l'étoit des Hébreux;

car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des Septante *, et l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux dont la chair étoit pure. Les Juifs mangeoient donc souvent du *pygargus*, c'est-à-dire, de cette espèce de *gazelle*, qui est la plus commune en Égypte et dans les pays adjacens.

M. Russel, dans son *Histoire naturelle du pays d'Alep*, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles : l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et le dos est d'un brun foncé; l'autre qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle. Il ajoute que ces animaux courent si vîte et si long-temps, que les meilleurs chiens courans peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon.......... qu'en hiver les gazelles sont maigres, et que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison

* *Deutéronome*, chap. 14.

ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, etc. Par ce témoignage de M. Russel, et par celui de M. Hasselquits, on voit que ces gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger. L'on voit aussi par ces témoignages que les gazelles sont des animaux à demi domestiques, que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques. Ces gazelles d'Alep sont donc les mêmes que celles que nous avons appelées *algazels;* elles sont encore plus communes dans la Thébaïde et dans toute la haute Égypte qu'aux environs d'Alep; elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux, sur-tout de ceux de l'arbre de sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage, etc.; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles, c'est-à-dire, cinq ou six ensemble : leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non

seulement avec les chiens courans, aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère, que nous avons appelée *once*. Dans quelques endroits on prend les gazelles sauvages avec des gazelles apprivoisées, aux cornes desquelles on attache un piége de cordes.

Les antilopes, sur-tout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes : elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs. Les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim ; elles ont les cornes fort noires, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell et du Zara. Elles sont propres, et ne se couchent que dans des endroits secs et nets. Elles sont aussi très-légères à la course, très-attentives au danger, très-vigilantes, en sorte que dans les lieux découverts elles regardent long-temps de tous côtés ; et dès qu'elles apperçoivent un homme, un chien

ou quelque autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces : cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une espèce de courage ; car, lorsqu'elles sont surprises, elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs, et en même temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle. Elles ont, pour la plupart, les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil ; le poil aussi court, plus doux et plus lustré : leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière ; ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. Leur légéreté est au moins egale à celle du chevreuil ; mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre, avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs. Leur queue est plus ou moins grande, mais toujours garnie de

poils assez longs et noirâtres; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, et se terminent en pointe. Toutes ont le pied fourchu et conformé à peu près comme celui des moutons : toutes ont, mâles et femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres; les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connoissances que nous avons pu acquérir au sujet des différentes espèces de gazelles, et à peu près aussi tous les faits qui ont rapport à leur naturel et à leurs habitudes. Voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à un seul de ces animaux la production de la pierre fameuse qu'on appelle *le bézoard oriental,* et si cet animal est en effet le *pasen* ou *pasan* qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard.* En examinant la description et les figures de Kæmpfer, qui a beaucoup écrit sur cette matière, on doutera si c'est la gazelle commune ou le pasan ou l'algazel qu'il a voulu désigner comme donnant exclusivement le vrai *bézoard oriental.* Si l'on consulte les autres

naturalistes et les voyageurs, on seroit tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons, qui portent cette pierre, dont probablement la formation dépend plus de la température du climat et de la qualité des herbes que de la nature et de l'espèce de l'animal. Si l'on vouloit en croire Rumphius, Seba et quelques autres auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus d'excellence et de vertu, proviendroit des singes, et non pas des gazelles, des chèvres ou des moutons; mais cette opinion de Rumphius et de Seba n'est pas fondée : nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard des singes;* et ces concrétions sont toutes différentes du bézoard oriental, qui vient certainement d'un animal ruminant, et qu'on peut aisément distinguer, par sa forme et par sa substance, de tous les autres bézoards : sa couleur est ordinairement d'un verd d'olive, brun en dehors et en dedans, et celle du bézoard qu'on appelle *occidental* est d'un petit jaune plus ou moins terne. La substance du premier est plus

moelleuse et plus tendre ; celle du dernier est plus dure, plus sèche, et, pour ainsi dire, plus pétrée. D'ailleurs, comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuse, et qu'on en a fait grande consommation dans les derniers siècles, puisqu'on s'en servoit en Europe et en Asie dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons, ne doit-on pas présumer, par cette grande quantité qu'on en a consommée et que l'on consomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais de plusieurs animaux, et qu'elle se tire également des gazelles, des chèvres et des moutons, mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes?

Dans tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, nous n'avons pas trouvé une observation bien faite ni une seule raison décisive : il paroît seulement par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandès, etc. que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune et domestique, mais une espèce de chèvre sauvage

qu'ils n'ont point caractérisée; de même tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kæmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage, ou plutôt une espèce de gazelle, aussi très-mal décrite : mais par les témoignages de Thévenot, Chardin et Tavernier, il paroît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons et des chèvres sauvages ou domestiques; et ce qui paroît donner plus de poids à ce que ces voyageurs en disent, c'est qu'ils parlent comme témoins oculaires, et que, quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés, et qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'ils les connoissoient bien, et qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations. L'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos naturalistes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement et exclusivement d'une certaine espèce de gazelle; et j'avoue qu'après avoir examiné non seulement les témoignages des auteurs, mais les faits mêmes qui pouvoient décider la question, je suis très-porté à croire que cette

pierre vient également de la plupart des animaux ruminans, mais plus communément des chèvres et des gazelles. Elle est, comme l'on sait, formée par couches concentriques, et contient souvent au centre quelque matière étrangère. Nous avons recherché de quelle nature étoient ces matières qui servent de noyau au bézoard oriental, pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les avoit avalées. On trouve au centre de ces pierres de petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirabolans, de tamarin, des graines de cassie, et sur-tout des brins de paille et des boutons d'arbre : ainsi l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de plusieurs animaux différens, et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des voyageurs ; car, en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens, Grecs et Latins, n'ont pas connu le bézoard ; Galien

est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin ; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard : mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Moses, Égyptien, dit seulement que quelques uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, et d'autres dans la vésicule du fiel des moutons en Orient. Or il y a des bézoards ou concrétions qui se font en effet dans les angles des yeux et dans les larmiers des cerfs et de quelques autres animaux; mais ces concrétions sont très-différentes du bézoard oriental, et les concrétions de la vésicule du fiel sont toutes d'une matière légère, huileuse et inflammable, qui ne ressemble point à la substance du bézoard. André Lacuna, médecin espagnol, dans ses *Commentaires sur Dioscoride*, dit que le bézoard oriental se tire d'une certaine espèce de chèvre sauvage dans les montagnes de Perse. Amatus Lusitanus répète ce que dit Lacuna, et ajoute que cette chèvre montagnarde est ressemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, assure encore plus

positivement que cette pierre se tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf et de la chèvre, qu'elle est à peu près de la grandeur et de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes simples et fort recourbées sur le dos. *Garcias ab Horto* (du Jardin) dit que dans le Corasson et en Perse il y a une espèce de boucs appelée *pasan* *, et que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental; que cette pierre se trouve non seulement en Perse, mais aussi à Malaca et dans l'île des Vaches, près le cap Comorin; que dans la grande quantité de boucs que l'on tuoit pour la subsistance des troupes, on cherchoit ces pierres dans l'estomac de ces animaux, et qu'on y en trouvoit assez communément. Christophe Acosta répète à ce sujet ce que disent Garcias et Monard, sans y rien ajouter de nou-

* Il nous paroît que Kæmpfer a emprunté de Monard et de Garcias les noms de *cervi-capra* ou *capri-cerva*, et de *pasan*, qu'il donne à l'animal du bézoard oriental.

veau. Enfin, pour ne rien omettre de tout ce qui a rapport au détail historique de cette pierre, nous observerons que Kæmpfer, homme plus savant qu'observateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perse, assure être allé avec des naturels du pays à la chasse du bouc *pasan*, qui produit le bézoard; qu'il dit en avoir, pour ainsi dire, vu tirer cette pierre; et il assure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal; qu'à la vérité le bouc *ahu*, dont il donne aussi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc pasan, mais qu'ils sont fort inférieurs en qualité. Par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le pasan et l'ahu, on seroit induit à croire que la première figure représente la gazelle commune plutôt que le vrai pasan; et par sa description on seroit porté à imaginer que son pasan est en effet un bouc et non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe semblable à celle des chèvres; et enfin par le nom *ahu* qu'il donne à son autre bouc, aussi-bien que par la seconde figure, on seroit fondé à reconnoître le bouquetin plutôt que le véritable ahu, qui

est notre tzeiran ou grosse gazelle. Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que Kæmpfer, qui semble vouloir décider l'espèce de cet animal du bézoard oriental, et qui assure que c'est le bouc sauvage appelé *pasan*, cite en même temps un homme qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant assure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde. Ainsi tout ce qu'on peut tirer de positif de ce qu'a écrit Kæmpfer à ce sujet, se réduit à ce que ce sont deux espèces de chèvres sauvages et montagnardes, le pasan et l'ahu, qui portent le bézoard en Perse, et qu'aux Indes cette pierre se trouve aussi dans les gazelles. Chardin dit positivement que le bézoard oriental se trouve dans les boucs et chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique et dans plusieurs provinces de l'Inde; mais qu'en Perse on le trouve aussi dans les moutons. Les voyageurs hollandois disent de même qu'il se produit dans l'estomac des brebis ou des chèvres. Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques; il dit qu'elles ont du poil fin comme

de la soie, et qu'ayant acheté six de ces chèvres vivantes, il en avoit tiré dix-sept bezoards entiers et une portion grosse comme une moitié de noisette; et ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres; qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont inférieures, etc. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions et de témoignages, qu'en peut-on conclure? sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, et sur-tout dans les gazelles et dans les chèvres.

A l'égard des bezoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres, ni des gazelles; car nous ferons voir dans les articles suivans qu'il n'y a ni chèvres ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du nouveau monde : au lieu de gazelles l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique; au lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les

montagnes du Pérou et du Chili des animaux tout différens, les lamas et les pacos, dont nous avons déja parlé. Les anciens Péruviens n'avoient pas d'autre bétail; et en même temps que ces deux espèces étoient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistoient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature et de liberté sur les montagnes : les lamas sauvages se nommoient *huanacus*, et les pacos *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui désigne en effet le même animal que le pacos : tous deux, c'est-à-dire le lama et le pacos, produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminans. On verra dans la description qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuse au Cabinet du roi, quelles sont les différences essentielles entre les bézoards orientaux et les bézoards occidentaux. Ainsi les chèvres

des Indes orientales ou les gazelles de Perse ne sont pas les seuls animaux qui produisent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoards :* le chamois, et peut-être le bouquetin des Alpes, les boucs de Guinée, et plusieurs animaux d'Amérique, donnent aussi des bézoards; et si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, et que même il s'en trouve dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres.

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnoître les climats et les alimens qui favorisent le plus cette espèce de production.

1°. Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignées par le nom de *calculs,* leur substance étant toute différente de celle des bézoards. On les reconnoît aisé-

ment à leur pesanteur, à leur odeur urineuse, et à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2°. Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel et dans le foie de l'homme et des animaux, ne doivent pas être regardées comme des bézoards. On les distingue facilement à leur légéreté, leur couleur et leur inflammabilité; et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3°. Les pelottes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et surtout des ruminans, ne sont pas de vrais bézoards. Ces pelottes, que l'on appelle *égagropiles*, sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées et qu'il n'a pu digérer, et à l'extérieur elles sont, pour la plupart, enduites d'une substance visqueuse assez semblable à celle des bézoards : ainsi les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4°. On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés, et jamais des bézoards. Nos bœufs et vaches, les chamois des Alpes, les porcs-épics d'Italie *, ne produisent que des égagropiles. Les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards. L'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie et de l'Afrique, le lama du Pérou, etc. produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides, dont la grosseur et la substance varient relativement à la différence des animaux et des climats.

5°. Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertus et de propriétés, sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles et des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie ; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas et des pacos, qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale ; enfin les chèvres et les gazelles de l'Afrique donnent aussi

* Nous avons trouvé une égagropile dans un porc-épic qui nous a été envoyé de Rome en 1763.

des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits, on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que, dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards qui en sont les résidus, ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes dès montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe, où les herbes sont foibles, et dans toutes les plaines des deux continens où elles sont grossières, il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filamens trop durs que l'animal n'a pu digérer.

# LE BUBALE,

# ET LES AUTRES ANIMAUX

### QUI ONT RAPPORT

## AUX GAZELLES ET AUX CHÈVRES.

## LE BUBALE *.

Nous avons dit, à l'article du buffle, que les Latins modernes lui avoient appliqué mal-à-propos le nom de *bubalus* : ce nom appartenoit anciennement à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle; il ressemble au cerf, aux gazelles et au bœuf par quelques rapports assez sensibles; au cerf par

* En latin, *bubalus*.

la grandeur et la figure du corps, et sur-tout par la forme des jambes : mais il a des cornes permanentes et faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par les habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles, et même que le cerf : enfin il ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au-delà de l'os frontal. Ce sont ces différens rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buselaphus*, taureau-cerf; *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie, etc.; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très-alongée, les yeux placés très-haut, le front court et étroit, les cornes permanentes, noires, grosses, chargées d'anneaux très-gros aussi; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, et s'éloignent beaucoup à leur extré-

mité; elles sont recourbées en arrière, et torses comme une vis dont les pas seroient usés en devant et en dessous : il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot; la queue est à peu près longue d'un pied et garnie d'un bouquet de crins à son extrémité; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel. Le poil du bubale est, comme celui de l'élan, plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'à l'extrémité : cela est particulier à ces deux animaux; car, dans presque tous les quadrupèdes, le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe. Ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni et plus doux. Ce sont là les seules ressemblances du bubale à l'élan; pour tout le reste, ces deux animaux sont absolument différens l'un de l'autre : l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point,

qui croissent pendant toute la vie, et qui, pour la forme et la texture, sont semblables à celles des gazelles : il leur ressemble encore par la figure du corps, la légéreté de la tête, l'alongement du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue. MM. de l'académie des sciences, auxquels cet animal fut présenté sous le nom de *vache de Barbarie,* et qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnoître pour le *bubalus* des anciens. Nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie,* comme équivoque et composée; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte * qu'ils ont donnée de cet

* « L'habitude du corps, les jambes et l'enco-
« lure de cet animal le faisoient mieux ressembler
« à un cerf qu'à une vache, dont il n'avoit que les
« cornes, lesquelles étoient encore différentes de
« celles des vaches en beaucoup de choses ; elles
« prenoient leur naissance fort proche l'une de
« l'autre, parce que la tête étoit extraordinairement
« étroite en cet endroit-là, tout au contraire des
« vaches, qui ont le front fort large, suivant la
« remarque d'Homère ; elles étoient longues d'un
« pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires,

animal, et par laquelle on voit qu'il n'est ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf*; mais qu'il est d'une espèce particu-

« torses comme une vis, et usées en devant et en « dessus, en sorte que les côtés élevés qui formoient « la vis étoient là entièrement effacés; la queue n'étoit « longue que de treize pouces, en comprenant un « bouquet de crins longs de trois pouces qu'elle « avoit à son extrémité; les oreilles étoient sem- « blables à celles de la gazelle, étant garnies en de- « dans d'un poil blanc en quelques endroits, le « reste étant pelé, et découvrant un cuir parfaitement « noir et lisse; les yeux étoient si hauts et si proche « des cornes, que la tête paroissoit n'avoir presque « point de front; les mamelons du pis étoient très- « menus, très-courts, et seulement au nombre de « deux, ce qui les rendoit fort différens de ceux de « nos vaches; les épaules étoient fort élevées, fai- « sant entre l'extrémité du cou et le commencement « du dos une bosse...... Il y a apparence que cet « animal doit être plutôt pris pour le bubale des « anciens, que le petit bœuf d'Afrique, que Belon « décrit; car Solin compare le bubale au cerf. « Oppien lui attribue des cornes recourbées en « arrière, et Pline dit qu'il tient du veau et du cerf. » (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, pages 25 et 26.)

* Deux caractères essentiels séparent le bubale

lière et différente de toutes les autres. Au reste, cet animal est le même que Caïus a décrit sous le nom de *buselaphus*, et je suis étonné que MM. de l'académie n'aient pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Caïus donne à son *buselaphus* conviennent à leur vache de Barbarie.

Nous avons au Cabinet du roi, 1°. un squelette de bubale qui provient de l'animal que MM. de l'académie des sciences ont décrit et disséqué sous le nom de *vache de Barbarie*; 2°. une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, et dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses et plus longues; 3°. une autre portion de tête, avec les cornes, qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme et la direction sont différentes. Il y a donc dans les bubales, comme dans les gazelles, dans les antilopes, etc. des variétés pour la grandeur du corps et pour la figure des cornes : mais ces différences ne

du genre des cerfs : le premier, sont les cornes, qui ne tombent pas; le second, c'est la vésicule du fiel, qui se trouve dans le bubale, et qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, etc.

nous paroissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes et séparées.

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique · il est à peu près du même naturel que les antilopes; il a, comme elles, le poil court, le cuir noir, et la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, où MM. de l'académie des sciences en ont fait l'exposition anatomique avec leur exactitude ordinaire.

---

# LE CONDOMA.

M. le marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occasion de favoriser les sciences et les arts, m'a fait voir dans son cabinet la tête d'un animal, que je pris au premier coup d'œil pour celle d'un grand bubale; elle est semblable à celle de nos plus grands cerfs : mais, au lieu de porter un bois solide et plein comme celui des cerfs, elle est surmontée de deux grandes cornes creuses, portant arête comme celles des boucs, et doublement fléchie comme celles des antilopes. En cherchant au Cabinet du roi les morceaux qui pouvoient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent : la première, sans aucun indice ni étiquette, venoit du garde-meuble de sa majesté ; la seconde m'a été donnée, en 1760, par M. Baurhis, commis de la marine, sous le nom de *condoma du cap de Bonne-Espérance*. Nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal

qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la grosseur et sur-tout par la double flexion des cornes, le condoma nous paroît approcher beaucoup de l'animal que Caïus a donné sous le nom de *strepsiceros*. Non seulement la figure et les contours des cornes sont absolument les mêmes, mais toutes les dimensions se rapportent presque exactement; et en comparant la description que M. Daubenton a faite de la tête du condoma avec celle du *strepsiceros* de Caïus, il m'a paru qu'on pouvoit présumer que c'étoit le même animal, sur-tout en faisant précéder notre jugement des réflexions suivantes : 1°. Caïus s'est trompé en donnant cet animal pour le *strepsiceros* des anciens: cela me paroît évident; car le *strepsiceros* des anciens est certainement l'*antilope*, dont la tête est très-différente de celle du cerf. Or Caïus convient, et même assure, que son *strepsiceros* a la tête semblable à celle du cerf; donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens. 2°. L'animal de Caïus a, comme le condoma, les cornes grosses et longues de plus de trois pieds, et couvertes de rugosités,

et non pas d'anneaux ou de tubercules; au lieu que le *strepsiceros* des anciens, ou l'antilope, a les cornes non seulement beaucoup moins grosses et plus courtes, mais aussi chargées d'anneaux et de tubercules très-apparens. 3°. Quoique les cornes de la tête du condoma, qui est au cabinet de M. le marquis de Marigny, aient été usées et polies, et que la corne qui vient du garde-meuble du roi, ait même été travaillée à la surface, on voit cependant qu'elles n'étoient point chargées d'anneaux; et cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, et qui ne porte en effet que des rugosités comme les cornes de bouc, et non pas des anneaux comme celles de l'antilope. Or Caïus dit lui-même que les cornes de son *strepsiceros* ne portent que des rugosités; donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte en effet tous les caractères que Caïus donne au sien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvoient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille et sur-tout

par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe sous le nom de *chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance*. « Cette chèvre, dit-il, qui chez les Hotten- « tots n'a point reçu de nom, et que j'ap- « pelle *chèvre sauvage*, est fort remarquable « à plusieurs égards : elle est de la taille « d'un grand cerf; sa tête est fort belle et « ornée de deux cornes unies, recourbées et « pointues, de trois pieds de long, dont les « extrémités sont distantes de deux pieds. » Ces caractères nous paroissent convenir parfaitement à l'animal dont il est ici question : mais il est vrai que n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas assurer que le reste de la description de Kolbe lui convienne également ; nous le présumons seulement comme une chose vraisemblable, qui demande à être vérifiée par des observations ultérieures.

# LE GUIB.

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur ; cependant il est assez commun au Sénégal, d'où M. Adanson en a rapporté les dépouilles, et a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du roi. Il ressemble aux gazelles, sur-tout au nanguer, par la grandeur et la figure du corps, par la légéreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles et par la longueur de la queue et le défaut de barbe ; mais toutes les gazelles, et sur-tout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un brun-marron assez foncé : il diffère encore des gazelles par ses cornes, qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe ; elles sont aussi un peu









LE GUIB.

LE CHEVROTIN.

*J Pouquet S.*

comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle : néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre; il est d'une espèce particulière, qui nous paroît intermédiaire entre les deux. Cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun-marron; ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers, comme si c'étoit un harnois. Il vit en société, et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite, et qu'il nous a communiquée *.

* « *Guib* chez les Nègres Oualofes ou Jalofes.
« Gazella cornibus rectis spiralibus; caput, ros-
« trum, nasus, oculi, uti *nanguer*. Cornua recta
« spiralia, spirâ primâ nigra, nitida, subcompressa,
« angulis duobus lateralibus, anticè convexa, ponè
« plana, apice conico teretia...... Aures uti *nan-*
« *guer* intus subnudæ, quinque pollices longæ.....
« Cauda decem pollices longa, pilis longis hirta.
« Dentes duo et triginta. Pedes uti *nanguer*. Corpus
« totum ferè fulvum. Albæ fasciæ sex utrinque in
« dorso transversæ, et fasciæ albæ duæ longitudi-
« nales ventri laterales. Maculæ albæ utrinque octo

« ad decem supra femora, orbiculatæ. Collum « subtùs album et genæ albæ; latera pedum interiora alba, macula alba paulò infra oculos. Frons « media nigra, linea supra dorsum longitudinalis « nigra, venter subtùs niger; pars antica pedum « anteriorum, ungulæ et cornua nigra; longitudo « ab apice rostri ad anum quatuor pedes cum di- « midio; altitudo à pedibus posticis ad dorsum duos « pedes octo pollices; pili omnes brevissimi, lu- « cidi, vix unum pollicem longi, corpori adpressi. « Pulchrum animal à *D. Andriot* missum. » (Notice manuscrite, communiquée par M. Adanson, de l'académie royale des sciences.)

---

# LA GRIMME.

Cet animal n'est connu des naturalistes que sous le nom de *chèvre de Grimm ;* et comme nous ignorons celui qu'il porte dans son pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les *Ephémérides d'Allemagne*, qui a été copiée dans la *Collection académique*. Le docteur Herman Grimm est le seul avant nous qui en ait parlé ; et ce qu'il en dit a été copié par Ray, et ensuite par tous ceux qui ont écrit sur la nomenclature des animaux. Quoique sa description soit incomplète, elle désigne deux caractères si marqués, que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant ici pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanson. Le premier de ces caractères est une énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans

la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez; le second caractère est un bouquet de poils bien fourni, et dirigé en haut sur le sommet de la tête. Ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles : elle ressemble cependant aux unes et aux autres, non seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base et striées longitudinalement, comme celles des autres gazelles, et en même temps dirigées horizontalement en arrière et très-courtes, comme celles de la petite chèvre d'Afrique dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, etc. et ne portant que des cornes très-courtes, nous paroît faire la nuance entre les chèvres et les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme le mâle seul porte des cornes; car l'individu dont le docteur Grimm a donné la description et la figure, n'avoit point de cornes; et la tête que nous a donnée M. Adanson porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes et cachées dans le poil, mais

cependant assez apparentes pour ne pouvoir échapper au dessinateur, et encore moins à l'observateur. D'ailleurs on verra dans l'histoire des chevrotains que dans celui de Guinée le mâle seul a des cornes; et c'est ce qui nous fait présumer qu'il en est de même dans l'espèce de la grimme, qui, à tous égards, approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.

---

# LES CHEVROTAINS *.

L'on a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* (*tragulus*) à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf* ou *petite biche*. En effet, les chevrotains ressemblent en petit au cerf par la figure du museau, par la légéreté du corps, la courte queue, et la forme des jambes : mais ils en diffèrent prodigieusement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre; d'ailleurs ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes, et ceux qui en

* *Tragulus* en latin moderne; *guevei* au Sénégal. Selon les notices manuscrites qui nous ont été communiquées par M. Adanson, le plus petit chevrotain s'appelle *guevei-kaior*, parce qu'il vient de la province de *Kaior*, dans l'étendue de laquelle se trouvent le cap Verd et les terres adjacentes à ce cap.

portent les ont creuses, annelées, et assez semblables à celles des gazelles. Leur petit pied fourchu ressemble aussi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, et ils s'éloignent également des cerfs et des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larmiers ou d'enfoncemens au-dessous des yeux; par là ils se rapprochent des chèvres : mais, dans le réel, ils ne sont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, et font une ou plusieurs espèces à part. Seba donne la description et les figures de cinq chevrotains : le premier sous la dénomination de *petite biche africaine de Guinée, rougeâtre, sans cornes*; le second sous celle de *faon* ou *jeune cerf d'Afrique très-délié*; le troisième sous le nom de *jeune cerf très-petit de Guinée*; le quatrième sous la dénomination de *petite biche de Surinam, rougeâtre et marquetée de taches blanches*; et le cinquième sous celle de *cerf d'Afrique à poil rouge*. De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le second et le troisième sont évidemment le même animal; le cinquième, qui est plus grand que les trois premiers, et qui a le poil beaucoup plus long et d'un fauve plus foncé, ne nous

paroît être qu'une variété de cette première espèce; le quatrième, que l'auteur indique comme un animal de Surinam, n'est encore, à notre avis, qu'une seconde variété de cette espèce, qui ne se trouve qu'en Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie; et nous sommes très-portés à croire que Seba a été mal informé lorsqu'il a dit que cet animal venoit de Surinam. Tous les voyageurs font mention de ces petits cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée et aux grandes Indes; aucun ne dit les avoir vus en Amérique; et si le chevrotain à peau tachée dont parle Seba, venoit en effet de Surinam, on doit présumer qu'il y avoit été transporté de Guinée, ou de quelque autre province méridionale de l'ancien continent. Mais il paroît qu'il y a une seconde espèce de chevrotain réellement différente de tous ceux que nous venons d'indiquer, qui ne nous semblent être que de simples variétés de la première. Ce second chevrotain porte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur et autant de circonférence; ces petites cornes sont creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, et environnées

à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Nous avons au Cabinet du roi les pieds de cet animal, avec une de ses cornes, et ces parties suffisent pour démontrer que c'est ou un chevrotain ou une gazelle beaucoup plus petite que les autres gazelles. Kolbe, en faisant mention de cette espèce de chevrotain, a dit au hasard que ses cornes étoient semblables à celles du cerf, et qu'elles ont des branches à proportion de leur âge : c'est une erreur évidente, et que la seule inspection de ces cornes suffit pour démontrer.

Ces animaux sont d'une figure élégante, et très-bien proportionnés dans leur petite taille : ils font des sauts et des bonds prodigieux; mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les Indiens les prennent à la course; les Nègres les chassent de même, et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies : on les recherche beaucoup, parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paroît, 1°. que le chevrotain duquel nous donnons la figure, et qui n'a point de cornes, est le chevrotain des Indes orien-

tales; 2°. que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei* par les naturels du pays; 3°. qu'il n'y a que le mâle du guevei qui porte des cornes, et que la femelle, comme celle de la grimme, n'en porte point; 4°. que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux grandes Indes, et notamment à Ceylan, où il s'appelle *memina*. Donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains, le memina, ou chevrotain des Indes sans cornes, et le guevei, ou chevrotain de Guinée à cornes; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du memina, et que le plus petit chevrotain qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior*, n'est qu'une variété du guevei. Au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds; ils sont d'une si grande délicatesse, qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivans en Europe, où ils ne peuvent subsister, et périssent en peu de temps; ils sont doux, familiers et de la plus jolie figure : ce sont les plus petits, sans aucune compa-

raison, des animaux à pied fourchu : à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre; et à cause de leur petitesse, ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer de vouloir bien nous instruire sur ce fait; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, etc. : mais peut-être produisent-ils plus souvent; car ils sont en très-grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo, et dans tous les autres pays excessivement chauds, et il ne s'en trouve point en Amérique, ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

---

# LES MAZAMES.

MAZAME, dans la langue mexicaine, étoit le nom du cerf, ou plutôt le nom du genre entier des cerfs, des daims et des chevreuils. Hernandès, Recchi et Fernandès, qui nous ont transmis ce nom, distinguoient deux espèces de mazames, tous deux communs au Mexique et dans la nouvelle Espagne : le premier et le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *mazame*, porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire, un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain; le second, qu'ils appellent *temamaçame*, est plus petit que le mazame, et ne porte qu'un bois simple et sans andouillers, comme celui d'un daguet. Il nous paroît que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils, dont le premier est absolument de la même espèce que





LE CARIACOU

J. Pauquet S.



LE NAGOR

J Pauquet S



le chevreuil d'Europe, et le second n'en est qu'une variété; il nous paroît aussi que ces chevreuils ou mazames et temamaçames du Mexique sont les mêmes que le *cuguacu-apara** et le *cuguacu-été du Bresil*, et qu'à Cayenne le premier se nomme *cariacou* ou *biche des bois*, et le second *petit cariacou* ou *biche des palétuviers*. Quoique personne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne présumons pas qu'il y eût eu sur cela ni difficultés ni doutes, si Seba ne s'étoit avisé de donner sous les noms de *mazame* et de *tema-*

* La figure que l'on trouve dans Pison, page 98, sous le nom de *cuguacu-été*, ressemble parfaitement à notre chevreuil, et il ne faut que la comparer avec celle du mazame de Recchi pour reconnoître que c'est le même animal. Ce cuguacu-été de Pison a un bois; cependant Marcgrave, qui ne donne pas la figure, dit qu'il n'a point de bois, et que c'est le *cuguacu-apara* qui a un bois à trois andouillers. Il est vraisemblable que, comme dans l'espèce du chevreuil, la femelle n'a point de bois. L'un de ces animaux désignés par Marcgrave étoit la femelle de l'autre. La description que ces auteurs donnent de cest animaux, ne permet pas de douter que ce ne soient des chevreuils absolument semblables aux chevreuils de l'Europe.

*maçame* deux animaux tout différens : ce ne sont plus des chevreuils à bois solide et branchu; ce sont des gazelles à cornes creuses et torses: ce ne sont pas des animaux de la nouvelle Espagne, quoique l'auteur les donne pour tels; ce sont au contraire des animaux d'Afrique. Ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba sous les noms de *mazame* et de *temamaçame*, ne fussent des animaux d'Amérique, et les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi et Fernandès avoient fait mention : la confusion du nom a été suivie de la méprise sur la chose; et en conséquence les uns ont indiqué ces animaux sous le nom de *chevrotains*, et les autres sous celui de *gazelles* ou de *chèvres*. Cependant il paroît que M. Linnæus s'est douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée; il a mis le mazame dans la liste des cerfs, et a pensé comme nous que ce mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu du Bresil.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait qu'il n'y a ni gazelles ni chevrotains dans la nouvelle Es-

pagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique; qu'avant la découverte de ce nouveau monde, il n'y avoit pas plus de chèvres que de gazelles, et que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu-apara du Bresil; que le nom *cuguacu* se prononce *couguacou*, et que par corruption cet animal s'appelle à Cayenne *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou*, et nous en donnerons ici la description : ensuite nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame;* car pour détruire une erreur, il ne suffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en constater la cause et en démontrer les effets.

Les gazelles et les chevrotains sont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, et encore moins dans les pays froids; ils n'ont donc pu ni fréquenter les terres du Nord, ni passer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres :

aussi aucun voyageur, aucun historien du nouveau monde, n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains. Les cerfs et les chevreuils sont au contraire des animaux des climats froids et tempérés : ils ont donc pu passer par les terres du Nord, et on les trouve en effet dans les deux continens. L'on a vu dans notre histoire du cerf*, que le cerf du Canada est le même que celui d'Europe, qu'il est seulement plus petit, et qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois et la couleur du poil : nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, et que néanmoins ils sont tous de la même espèce ; l'une de ces variétés, dont nous avons donné la figure, est le cerf de Corse, plus petit et plus brun que le cerf commun. Nous avons aussi parlé des cerfs et des biches blanches, et nous avons dit que cette couleur provenoit de leur état de domesticité. On les trouve en Amérique, aussi-bien que nos cerfs communs et

* Voyez au volume II de cette *Histoire naturelle* l'article du *Daim*.

nos petits cerfs bruns : les Mexicains, qui élevoient ces cerfs blancs dans leurs parcs, les appeloient les *rois des cerfs*. Mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *cerf des Ardennes*, *brandhirsch* par les Allemands : il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, et il en diffère par des caractères assez marqués ; il est d'un pelage plus foncé et moins noirâtre sur le ventre, et il a sur le cou et la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les anciens [1] et les modernes le nom de *tragélaphe* ou *bouc-cerf*. Les chevreuils se sont aussi trouvés en Amérique, et même en très-grand nombre ; nous n'en connoissons en Europe que deux variétés, les roux et les bruns [2] : ceux-ci sont plus petits que les premiers ; mais ils se res-

[1] Cette race de cerfs se trouve aujourd'hui dans les forêts d'Allemagne et de Bohème, comme elle se trouvoit du temps de Pline dans les terres qu'arrose le Phase.

[2] Voyez au volume II de cette *Histoire naturelle* l'article du *Chevreuil*.

semblent à tous autres égards, et ils ont tous deux le bois branchu. Le mazame du Mexique, le cuguacu-apara du Bresil et le cariacou ou biche des bois de Cayenne ressemblent en entier à nos chevreuils roux : il suffit d'en comparer les descriptions pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal ; mais le temamaçame, que nous croyons être le cuguacu-été du Bresil, le petit cariacou ou biche des palétuviers de Cayenne, pourroit être une variété differente de celles de l'Europe. Le temamaçame est plus petit et a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc et la taille plus petite que notre chevreuil roux; néanmoins il paroît en différer par le bois, qui est simple et sans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi : mais si l'on fait attention que, dans nos chevreuils et nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première et quelquefois même dans la seconde annee de leur âge, on sera porté à croire que le temamaçame de Recchi étoit de cet âge, et que c'est par cette raison qu'il n'avoit qu'un bois simple et sans andouillers. Ces deux animaux ne nous pa-

roissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil; on pourra s'en convaincre aisément en comparant les figures et les passages des auteurs que nous venons de citer, avec la figure que nous donnons ici du cariacou qui nous est venu de Cayenne, et que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années; l'on verra, en insistant même sur les différences, qu'elles ne sont pas assez grandes pour séparer le cariacou de l'espèce du chevreuil.

Il nous reste maintenant à rechercher ce que sont réellement les deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame*. La seule inspection des figures, indépendamment même de sa description, démontre que ce sont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, et non pas de celui des cerfs ni des chevreuils. Le défaut de barbe et la figure des cornes prouvent que ce ne sont pas des chèvres, mais des gazelles; et en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que son prétendu *temamaçame de la nouvelle Espagne* est le *kob* ou *petite vache brune du Sénégal* : la forme, la cou-

leur et la grandeur des cornes est la même ; la couleur du poil est aussi la même, et diffère de celle des autres gazelles, en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs ; et à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il ressemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération : mais nous avons trouvé dans le cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor*, à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du nanguer. Cet animal se trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée, d'où il fut envoyé à M. Adanson par M. Andriot : il a tous les caractères que Seba donne à son prétendu *mazame ;* il est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles ; il est grand comme un chevreuil : ses cornes n'ont pas six pouces de longueur ; elles sont presque lisses, légèrement courbées et dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer. Cet animal, donné par Seba sous le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*, est donc au

contraire une *chèvre* ou *gazelle de l'Afrique*, que nous ajoutons ici sous le nom de *nagor* aux douze autres gazelles, dont nous avc ci-devant donné l'histoire.

---

# LE COUDOUS.

La classe des animaux ruminans est la plus nombreuse et la plus variée; elle contient, comme on vient de le voir, un très-grand nombre d'espèces, et peut-être un nombre encore plus grand de races distinctes, c'est-à-dire, de variétés constantes. Malgré toutes nos recherches et les détails immenses dans lesquels nous avons été contraints d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuisée, et qu'il reste encore des animaux, même très-remarquables, que nous ne connoissons, pour ainsi dire, que par échantillons, souvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande et très-grande quantité de cornes rassemblées au Cabinet du roi, ou dispersées dans les collections des particuliers, et que nous avons, après bien des comparaisons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent, il nous en est resté une sans étiquette, sans nom, absolument

inconnue, et dont nous n'avions d'autres indices que ceux qu'on pouvoit tirer de la chose même. Cette corne est très-grosse, presque droite, et d'une substance épaisse et noire; ce n'est point un bois solide comme celui du cerf, mais une corne creuse et remplie, comme celles des bœufs, d'un os qui lui sert de noyau : elle porte, depuis la base et dans la plus grande partie de sa longueur, une grosse arête, épaisse, et relevée d'environ un pouce; et quoique la corne soit droite, cette arête proéminente fait un tour et demi de spirale dans la partie inférieure, et s'efface en entier dans la partie supérieure de la corne qui se termine en pointe : en tout, cette corne, différente de toutes les autres, nous paroissoit seulement avoir plus de rapport avec celles du buffle qu'avec aucune autre; mais nous ignorions le nom de l'animal, et ce n'est qu'en dernier lieu et en cherchant dans les différens cabinets, que nous avons trouvé dans celui de M. Dupleix un massacre surmonté de deux cornes semblables; et cette portion de tête étoit étiquetée : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un*

*cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici (à Pondichery)* coesdoes, *qui doit se prononcer* coudous. Cette petite découverte nous a fait grand plaisir : mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coesdoes* ou *coudous* dans aucun voyageur; l'étiquette seulement nous a appris que cet animal est de très-grande taille, et qu'il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie. Le buffle est de ce même climat, et il a d'ailleurs une crinière au-dessus de la tête : il est vrai que ses cornes sont courbes et applaties, au lieu que celles-ci sont rondes et droites; et c'est ce qui distingue ces deux animaux, aussi-bien que la couleur : car le buffle a la peau et le poil noirs; et selon l'étiquette, le coudous a le poil grisâtre. Cés rapports nous en ont indiqué d'autres; les voyageurs en Asie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol, qu'on appelle *nil-gauts :* le coudous est peut-être l'un ou l'autre de ces animaux; et les voyageurs en Afrique, où les buffles sont aussi communs qu'en Asie, font une mention plus précise d'une espèce de buffle appelée *pakasse* au Congo, qui, par leurs indices, nous paroît

être le coudous. « Sur la route de Louanda, « au royaume de Congo, nous apperçûmes, « disent-ils, deux pacasses, qui sont des ani- « maux assez semblables aux buffles, et qui « rugissent comme des lions : le mâle et la « femelle vont toujours de compagnie ; ils « sont blancs avec des taches rousses et noires, « et ont des oreilles de demi-aune de long, et « les *cornes toutes droites*. Quand ils voient « quelqu'un, ils ne fuient point, ni ne font « aucun mal, mais regardent les passans ». Nous avons dit ci-devant* que l'animal appelé à Congo *empakassa* ou *pakassa* nous paroissoit être le buffle : c'est en effet une espèce de buffle, mais qui en diffère par la forme des cornes et la couleur du poil ; c'est, en un mot, un coudous, qui peut-être forme une espèce séparée de celle du buffle, mais qui peut-être aussi n'en est qu'une variété.

* Voyez page 74 de ce volume.

# LE MUSC.

Pour achever en entier l'histoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains et des autres animaux de ce genre, qui tous se trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal aussi celèbre que peu connu duquel on tire le vrai musc. Tous les naturalistes modernes et la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf*, de *chevreuil* ou de *chèvre du musc;* les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain : et en effet, il paroît être d'une nature ambiguë et participant de celle de tous ces animaux, quoiqu'en même temps on puisse assurer que son espèce est une, et différente de toutes les autres. Il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle : mais sa tête est sans cornes et sans bois ; et par ce caractère il ressemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure, et par là il s'approche en-

core du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire : mais ce qui le distingue de tous les animaux, c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre, qu'il porte près du nombril, et dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente par son odeur et par sa consistance de celle de la civette. Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes * : Gesner, Aldrovande, Kircher et

* Abusseid Serasi dit que l'animal du musc ressemble assez au chevreuil, qu'il a la peau et la couleur semblables, les jambes menues, la corne fendue, *le bois droit et un peu courbé*, et qu'il est armé de deux dents blanches du côté de chaque joue. Cet auteur est le seul qui ait avancé que l'animal du musc portoit un bois; et ce n'est vraisemblablement que par analogie qu'il a pensé que cet animal, ressemblant d'ailleurs au chevreuil, devoit avoir un bois sur la tête. Comme Aldrovande a copié cette erreur, nous avons cru devoir la remarquer. Avicenne, en parlant du musc, dit que c'est la bourse ou la follicule d'un animal assez semblable au chevreuil, mais qui porte deux grandes dents canines recourbées. On trouve aussi une figure de

Boym en ont donné des notions plus étendues; mais Grew* est le seul qui en ait fait

l'animal dans le fragment de Cosmas, imprimé dans le premier volume des *Voyages de Tavernier*.

* Le cerf du musc se trouve à la Chine et aux Indes orientales. Il n'est pas mal représenté dans le *Museum* de *Calceolarius*. La figure qu'en a donnée Kircher (*China illustrata*) pèche par le museau et par les pieds. Celle de Jonston est absurde. Presque par-tout cet animal est mal décrit. « *Tous les auteurs connoissent*, dit Aldrovande, « *qu'il a deux cornes*, excepté Siméon Sethi, *qui* « *dit qu'il n'en a qu'une* ». Ni l'un ni l'autre n'est vrai. Il en est de même de la description donnée par Scaliger, et ensuite par Chiocco dans le *Calceolarii Museum*; elle est très-défectueuse. La meilleure est celle qui se trouve dans les *Éphémérides d'Allemagne*; cependant, en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, et que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

Cet animal a du bout du nez jusqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à six pouces, le cou sept à huit pouces de longueur, le front trois pouces de largeur : le bout du nez n'a pas un pouce de largeur, il est pointu et semblable à celui d'un levrier : les oreilles ressemblent à celles d'un lapin, elles sont droites et ont environ trois pouces de hauteur; la queue est droite aussi, et n'a pas plus de

une description exacte d'après la dépouille de l'animal, qui de son temps étoit conser-

deux pouces de longueur ; les jambes de devant ont environ treize à quatorze pouces de hauteur. Cet animal est du nombre des pieds fourchus : le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, et en arrière de deux autres presque aussi grands. Les pieds de derrière manquoient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête et des jambes n'étoient longs que d'un demi-pouce, et étoient assez fins ; sous le ventre ils étoient un peu plus gros, et longs d'un pouce et demi ; sur le dos et les fesses, ils avoient trois pouces de longueur, et ils étoient trois ou quatre fois plus gros que les soies de cochon, c'est-à-dire, plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étoient marqués alternativement de brun et de blanc, depuis la racine jusqu'à l'extrémité ; ils étoient bruns sur la tête et sur les jambes, blanchâtres sur le ventre et sous la queue, ondés, c'est-à-dire, un peu frisés sur la croupe et le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux. Ils sont aussi extrêmement légers, et d'une texture très-peu compacte ; car en les fendant et les regardant avec la loupe, ils paroissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre

vée dans le cabinet de la société royale de Londres. Cette description est en anglois, et

celle des poils et des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure, et un peu au-dessous des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, roides, d'égale grandeur, et assez semblables à des soies de cochon.

« La vessie ou la bourse qui renferme le musc a « environ trois pouces de longueur sur deux de « largeur; elle est proéminente au-dessus de la « peau du ventre d'environ un pouce et demi..... « L'animal a vingt-six dents, seize dans la mâ- « choire inférieure, dont huit incisives devant, et « quatre molaires derrière, et de chaque côté au- « tant de molaires dans la mâchoire supérieure, et « à un pouce et demi de distance de l'extrémité du « nez. Il y a de chaque côté, dans cette même mâ- « choire supérieure, une défense ou dent canine « d'environ deux pouces et demi de long, courbée « en arrière et en bas, et se terminant en pointe: « ces défenses ne sont pas rondes, mais applaties; « elles sont larges d'un demi-pouce, peu épaisses, et « tranchantes en arrière, en sorte qu'elles res- « semblent assez à une petite faucille. Il n'y a « point de cornes sur la tête, etc. » Passage que j'ai traduit de l'anglois dans le livre qui a pour titre : *Museum regiæ societatis, by Nehemiah Grew, M. D.;* Lond. 1681; pag. 22 et 23.

j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de cet ouvrage de Grew en 1681, Luc Schrokius fit imprimer à Vienne en Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau : nous combinerons seulement les faits que nous en pourrons tirer, avec ceux qui sont épars dans les autres auteurs, et sur-tout dans les voyageurs les plus récens; et au moins, ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on sait au sujet de cet animal, que nous n'avons pas vu, et que nous n'avons pu nous procurer. Par la description de Grew, qui est la seule pièce authentique et sur laquelle nous puissions compter, il paroît que cet animal a le poil rude et long, le museau pointu, et des défenses à peu près comme le cochon, et que, par ces premiers rapports, il s'approche du sanglier, et peut-être plus encore de l'animal appelé *babiroussa*, que les naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel, avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins, comme l'animal du musc, la taille moins grosse, et les jambes hautes et

légères, comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil. D'autre côté, le cochon de l'Amérique, que nous avons appelé *pecari*, a sur le dos une cavité ou bourse qui contient une humeur abondante et très-odorante, et l'animal du musc a cette même bourse, non pas sur le dos, mais sur le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, tels que le blaireau, le castor, le pecari, l'ondatra, le desman, la civette, le zibet, n'est du genre des cerfs ou des chèvres. Ainsi nous serions portés à croire que l'animal du musc approche plus de celui des cochons dont il a les défenses, s'il avoit en même temps des dents incisives à la mâchoire supérieure ; mais il manque de ces dents incisives, et par ce rapport il se rapproche des animaux ruminans, et sur-tout du chevrotain, qui rumine aussi, quoiqu'il n'ait point de cornes. Mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures; l'inspection seule des parties intérieures peut décider la nature de cet animal, qui jusqu'à ce jour n'est pas connue. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas choquer les préjugés

du plus grand nombre que nous l'avons mis à la suite des chèvres, gazelles et chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc Paul, Barbosa, Thévenot, le P. Philippe de Marini, se sont tous plus ou moins trompés dans les notices* qu'ils ont données

* Paolo le décrit de cette façon : « Il a le poil « gros comme celui du cerf, les pieds et la queue « comme une gazelle, et n'a point de cornes *non* « *plus qu'elle*. Il a *quatre* dents en haut, longues « de trois doigts, délicates et blanches comme « l'ivoire, deux qui s'élèvent en haut et deux tour- « nées en bas, et cet animal est beau à voir. Dans « *la pleine lune*, il lui vient un apostume au ventre « près du nombril, et alors les chasseurs le prennent « et ouvrent cet apostume ». Barbosa dit qu'il est plus semblable à la gazelle; mais il ne s'accorde pas avec les autres auteurs, en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc. Voici ses paroles : « Le musc se trouve « dans de petits animaux blancs qui ressemblent « aux gazelles, et qui ont des dents comme les élé- « phans, mais plus petites. Il se forme à ces ani- « maux une manière d'apostume sous le ventre et « sous la poitrine; et quand la matière est mûrie, « il leur vient une telle démangeaison, qu'ils se « frottent contre les arbres, et ce qui tombe en » petits grains est le musc le plus excellent et le

de cet animal : la seule chose vraie et sur laquelle ils s'accordent, c'est que le musc se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal; et il paroît, par leurs témoignages et par ceux de quel-

« plus parfait ». La description que donne M. Thévenot convient encore moins avec les autres ; il en parle en ces termes : « Il y a dans ces pays un « animal semblable à un renard par le museau, « qui n'a pas le corps plus gros qu'un lièvre ; il « a le poil de la couleur de celui du cerf, et les « dents comme celles d'un chien ; il produit de « très-excellent musc ; il a au ventre une vessie qui « est pleine de sang corrompu, et c'est ce sang qui « compose le musc ou qui est le musc même ; on « la lui ôte, et on couvre aussitôt avec du cuir « l'endroit de la vessie qui est coupé, afin d'em- « pêcher que l'odeur ne se dissipe : mais après que « l'opération est faite, la bête ne demeure plus long- « temps en vie ». La description d'Antoine Pigafetta, qui dit que le musc est de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle des autres auteurs. La description que donne le P. Philippe de Marini ne convient pas tout-à-fait avec celle des autres auteurs ; car il dit que cet animal a la tête semblable à celle d'un loup : et le P. Kircher, dans la figure qu'il en donne, le représente avec un groin de

ques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui produise le bon musc; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur : il paroît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de musc que dans le

cochon ; ce qui est peut-être la faute du graveur, qui lui donne aussi des ongles, au lieu qu'il a la corne fendue. Siméon Sethi s'éloigne encore plus de la vérité, en nous représentant cet animal grand comme la licorne, et même comme étant de cette espèce. Voici ses paroles : « Le musc de moindre « valeur est celui qu'on apporte des Indes, qui tire « sur le noir; et le moindre de tous est celui qui « vient de la Chine. Tout ce musc se forme sous le « nombril d'un animal fort grand, qui n'a qu'une « corne, et qui ressemble à un chevreuil : lorsqu'il « est en chaleur, il se fait autour de son nombril un « amas de sang épais, qui lui cause une enflure, et « la douleur l'empêche alors de boire et de manger; « il se roule à terre, et met bas cette tumeur rem- « plie de sang bourbeux, qui s'étant caillé après un « temps considérable, acquiert la bonne odeur. » Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le musc se forme dans la vessie, ou dans la tumeur qui paroît au nombril de l'animal quand il est en rut. (*Anciennes relations des Indes et de la Chine*, page 216 et suivantes.)

temps du rut, et que, dans les autres temps, la quantité de cette humeur est moindre et l'odeur plus foible.

A l'égard de la matière même du musc, son essence, c'est-à-dire, sa substance pure, est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit : tous les voyageurs conviennent que cette drogue est toujours altérée et mêlée avec du sang ou d'autres drogues par ceux qui la vendent; les Chinois en augmentent non seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids en y incorporant du plomb bien trituré. Le musc le plus pur et le plus recherché par les Chinois mêmes, est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbres contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme. Le musc qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon, parce qu'il n'est pas encore mûr, ou bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force et toute son odeur, et que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause

alors des picotemens et des démangeaisons. Chardin et Tavernier ont tous deux bien décrit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc : il faut nécessairement que les marchands en augmentent la quantité bien au-delà de ce qu'on pourroit imaginer, puisque, dans une seule année, Tavernier en acheta seize cent soixante-treize vessies; ce qui suppose un nombre égal d'animaux auxquels cette vessie auroit été enlevée : mais comme cet animal n'est domestique nulle part, et que son espèce est confinée à quelques provinces de l'Orient, il est impossible de supposer qu'elle est assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière; et l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues poches ou vessies ne soient de petits sacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, et remplies de son sang mêlé avec une très-petite quantité de vrai musc. En effet, cette odeur est peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues; il n'en faut qu'une très-petite dose pour parfumer une grande quantité de matière : l'odeur se porte à une grande distance; la plus petite parti-

cule suffit pour se faire sentir dans un espace considérable ; et le parfum même est si durable et si fixe, qu'au bout de plusieurs années il semble n'avoir pas perdu beaucoup de son activité.

---

# LE BABIROUSSA *.

QUOIQUE nous n'ayons au Cabinet du roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence. Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, et cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue : il a les jambes plus hautes et le museau moins long; il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine; il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes et pointues : mais le caractère le plus remarquable et qui distingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines, dont les deux moins longues sortent, comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure; et

* *Babiroussa* ou *babiroesa*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

les deux autres, qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au-dessous des yeux; et ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut, et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiciens, même habiles, tels que Grew, que ces défenses ne devoient point être regardées comme des dents, mais comme des cornes : ils fondoient leur sentiment sur ce que tous les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont, dans tous les animaux, l'ouverture tournée en bas; que dans le babiroussa, comme dans les autres, la mâchoire supérieure a tous ses alvéoles tournés en bas, tant pour les mâchelières que pour les incisives, tandis que les seuls alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournés en haut; et ils concluoient de là que le caractère essentiel de toutes les dents de la mâchoire supé-

rieure étant de se diriger en bas, on ne pouvoit pas mettre ces défenses, qui se dirigent en haut, au nombre des dents, et qu'il falloit les regarder comme des cornes : mais ces physiciens se sont trompés. La position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose, et n'en font pas l'essence : ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents; ce n'est qu'une singularité dans la direction, qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable; cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers : ils vont de même en troupe, et ont une odeur forte qui les décèle et fait que les chiens les chassent avec succès : ils grognent terriblement, se défendent et blessent des défenses de dessous; car celles du dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent. Quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'apprivoisent aisément; et leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps. Comme ils ont

aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens, qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout. Ils s'accrochent à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout : cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui, pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge.

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels : il se nourrit d'herbes et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes ; au lieu que, dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais ; les sangliers vont d'un côte, et les babiroussas de l'autre. Ceux-ci marchent plus légèrement ; ils ont l'odorat très-fin, et se dressent souvent contre des arbres pour éventer de loin les chiens et les chasseurs : lorsqu'ils sont poursuivis longtemps et sans relâche, ils courent se jeter à

la mer, où nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs; car ils nagent très-long-temps, et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non seulement à l'île de Bouro ou Boero, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits de l'Asie méridionale et de l'Afrique, comme aux Célèbes, à Estrila, au Sénégal, à Madagascar : car il paroît que les sangliers de cette île, dont parle Flaccourt, et dont il dit *que les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez*, sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux, semblent s'accorder sur ce fait, que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

# LE CABIAI *.

CET animal d'Amérique n'avoit jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connoissance : comme ce prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir; et par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs : celui-ci lui avoit été envoyé jeune, et n'étoit pas encore tout-à-fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir. Nous avons donc été à portée de le connoître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs; il ne lui ressemble même que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères : il ne devient jamais aussi grand; le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins

* Mot dérivé de *cabionara*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté.



LE CABIAI.

J. Pauquet S.



fendue, les dents et les pieds tout différens, des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs que par la conformation. Il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie, et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles; il mange aussi des grains, des fruits et des cannes de sucre. Comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon. Il ne marche ordinairement que la nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux: car, comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourroit trouver son salut dans la fuite; et, pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge et va sortir au loin, ou bien il y demeure si long-temps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson

que celui d'une bonne viande : cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaise; et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût du poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille et doux; il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux : on l'apprivoise sans peine; il vient à la voix, et suit assez volontiers ceux qu'il connoît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissoit à Paris qu'avec de l'orge, de la salade et des fruits; il s'est bien porté tant qu'il a fait chaud. Il paroît, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement, et par conséquent la durée de la vie de cet animal. Nos habitans de Cayenne pourront nous en instruire; car il se trouve assez communément à la Guiane aussi-bien qu'au Bresil, aux Amazones, et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

*Fin du tome cinquième.*

# TABLE

## Des articles contenus dans ce volume.



DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.

